

mardi

Ecart réduit

Le rendement des obligations de la province de Québec était presque sur un pied d'égalité avec celui des obligations de l'Ontario, lors du premier trimestre de 1980.

page A-15

Entraîneur du Rouge et Or

André Lavoie succéderait à Charles Thiffault comme entraîneur de l'équipe de hockey du Rouge et Or de l'université Laval.

page B-3

Le principal de la polyvalente de Charlesbourg en congé de maladie

page A-4

REFERENDUM

Le général Ménard s'explique

page A-11

Le PQ accusé de manipuler la population

page A-12

Temps creux pour Ryan dans l'Est

page A-13

Deux lionnes envahissent une école

DEVIZES, Angleterre (AP) — Deux lionnes qui s'étaient échappées d'un cirque ont pénétré dans l'école de Devizes, semant la panique chez les élèves et les enseignants.

Selon le directeur du cirque, les fauves avaient été délibérément libérés par un inconnu.

Des tireurs d'élite ont immédiatement été dirigés vers l'école, d'où parvenaient les cris des enfants.

Finalement, le personnel du cirque est arrivé à la course et a réussi à maîtriser les fauves.

Dans tout le brouhaha et la terreur, qu'avaient donc fait les pauvres lionnes? Elles n'avaient attaqué personne et s'étaient contentées de manger les sandwiches laissés par les enfants en fuite!

sommaire

Annonces classées	D-7 à D-23
Arts et spectacles	D-4 à D-6
Bandes dessinées	D-24
Bridge	D-20
Carrières et professions	D-3
Consommation	B-10 et B-11
Décès	D-25
Economie-finances	A-15 à A-19
Feuilleton	D-21
Horoscope	D-19
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-9
Mots croisés	D-18
Où aller à Québec	D-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-16
Pierre Champagne	A-9
Sport	B-1 à B-7
Télévision	D-6

météo

Nuageux et pluvieux dans la région de Québec mais ensoleillé plus à l'est, aujourd'hui et demain.

détails, page D-7

Chasseurs dans le golfe d'Oman

Accrochage aérien Etats-Unis et Iran

(d'après AP, AFP) — Des avions de chasse américains ont tiré sur un appareil militaire iranien qui patrouillait dans le golfe d'Oman, a annoncé, aujourd'hui, la radio de Téhéran en citant un communiqué de l'état-major iranien.

Selon le communiqué, l'appareil a essuyé les tirs de deux F-14 juste après midi (heure locale). Trois minutes plus tard, deux autres appareils iraniens appartenant à la base de Bandar Abbas protégeaient le patrouilleur et prenaient la chasse des appareils

américains qui ont finalement changé de trajectoire, a ajouté le communiqué.

Les F-14 sont des appareils basés sur porte-avions.

C'est la première fois qu'un engagement direct met aux prises des militaires américains et iraniens. Aucun affrontement n'a en effet été signalé de sources américaines lors du raid avorté de la semaine dernière en Iran.

Le Pentagone a confirmé que deux

avions de chasse américains "F-14" avaient intercepté un avion militaire iranien au-dessus du golfe, en précisant toutefois qu'aucun coup de feu n'avait été tiré.

Selon un porte-parole du Pentagone, l'incident s'est produit alors qu'un avion de transport militaire iranien du type "Hercules C-130" se trouvait à environ 90 km du porte-avions américain "Nimitz". Deux avions d'interception "F-14" ont alors aussitôt décollé du "Nimitz" pour forcer l'appareil iranien à s'éloigner.

"L'espace aérien iranien n'a pas été violé", a précisé le porte-parole du Pentagone qui a qualifié cet incident d'"opération d'interception de routine".

Cet incident survient quatre jours après l'échec de la mission du commando américain envoyé en Iran pour libérer les otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Huit volontaires américains ont été tués dans ce raid.

Mgr Hilario Capucci, archevêque (Suite à la page A2, 1re col.)



Le ministre iranien des Affaires étrangères Sadegh Ghotbzadeh cible d'un attentat aujourd'hui au Koweït.

2 morts dans un incendie

par Tom FRECHETTE

Deux personnes âgées d'une cinquantaine d'années, un homme et une femme, ont trouvé la mort, aujourd'hui, dans un incendie d'origine suspecte qui a éclaté dans une conciergerie de 12 étages à Sainte-Foy.

A l'arrivée sur les lieux vers 5h30, des patrouilleurs aperçurent de la fumée au troisième étage de l'immeuble à logements Place de la Vieille Capitale, au 2815, boulevard Laurier, et ils donnèrent aussitôt l'alerte générale.

Une vingtaine de policiers-pompier sous la direction du capitaine Eugène Rodrigue, répondirent à l'appel. Ne pouvant suffire à l'évacuation des locataires de plus de 200 logements avec leur équipement, les sapeurs de Sainte-Foy demandèrent l'assistance des pompiers de Québec avec deux pompes à échelle aérienne.

Plusieurs personnes étaient massées sur les balcons tandis qu'avec les échelles aériennes, postées à plusieurs endroits, on procédait à l'évacuation des locataires. Environ une soixantaine de personnes ont pu ainsi profiter de l'opération sauvetage, soit celles qui demeuraient dans le secteur le plus dangereux.

Le feu a pris naissance dans l'appartement 308, au troisième étage, et les flammes qui auraient été activées par l'ouverture d'une porte donnant sur un passage, se sont communiquées à un logement adjacent.

A la morgue

Les deux cadavres, qui ont été trouvés, l'un dans un passage, et l'autre dans un appartement du troisième étage, ont été transportés à la morgue provinciale, rue Semple, pour des fins d'autopsie. L'identification des corps ne devait se faire que cet après-midi.

L'origine de cet incendie, qui a causé des dommages de plusieurs dizaines de milliers de dollars, n'était pas encore connue, ce matin, et le détective Raymond Liboiron, de la sûreté municipale de Sainte-Foy, enquête sur les lieux du sinistre pour tenter d'en découvrir la cause.



Le Soleil, Gilles Lafond

Un locataire de l'immeuble "La Vieille Capitale" a dû emprunter, aujourd'hui, la grande échelle des pompiers de Québec pour échapper à l'incendie localisé au troisième étage.

Recherche scientifique Québec réclame d'Ottawa le respect de sa compétence

par Claude TESSIER

Le gouvernement du Québec réclame le rapatriement intégral et immédiat de tous les programmes fédéraux de subventions à la recherche universitaire et celui des ressources matérielles humaines et financières des institutions fédérales oeuvrant en territoire québécois dans les secteurs de compétence québécoise.

C'est le ministre d'Etat au dévelop-

pement culturel, M. Camille Laurin, qui devait dévoiler ce livre blanc, ce matin à 11h au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

Dans son livre blanc sur une politique québécoise de la recherche scientifique révélée aujourd'hui, il réclame aussi le transfert des fonds de recherche auxquels le Québec a droit, notamment au titre de l'enseignement collégial et au nom d'une répartition

équitable des ressources fédérales affectées à la recherche.

En insérant ces modifications à certaines pratiques actuelles de la politique scientifique, il ajoute aussi la gestion de tous les programmes

(Suite à la page A2, 1re col.)

extraits du document publiés en page A-7; autres nouvelles en page D-1.

Le NPD s'oppose à ce que les Communes siègent à Montréal

OTTAWA (d'après PC) — Un député conservateur de la région d'Ottawa, M. Paul Dick, a suggéré hier que les membres de la Chambre des communes tiennent leurs travaux à Montréal, pendant quelques jours, au cours de la campagne référendaire.

La proposition de M. Dick, bien accueillie par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau et par le chef conservateur Joe Clark, risque cependant de rester lettre morte à cause de l'opposition du Nouveau Parti démocratique.

Le porte-parole de ce parti, M. Lorne Nystrom, a indiqué que "les deux comités du OUI et du NON considèrent le référendum comme une question québécoise et un geste aussi extraordinaire et dramatique que le déménagement de la Chambre des communes à Montréal aurait un effet négatif et serait perçu comme du repentir de dernière minute qui n'est pas sincère".

Le premier ministre Trudeau, lorsque le député Dick a fait part de sa suggestion au cours de la période des

questions, hier, a dit l'idée "très intéressante", ajoutant qu'il revenait aux leaders des trois partis représentés aux Communes de prendre une décision. A sa sortie de la Chambre, interrogé par les journalistes, M. Trudeau s'est exclamé: "Mais pourquoi trois jours seulement?"

Les leaders devraient donc aborder cette question au cours de leur rencontre hebdomadaire, aujourd'hui.

Comment le projet est né

Le député Dick a expliqué qu'il avait eu cette idée il y a environ un mois mais qu'il n'avait pas osé la

rendre publique. Mais, à discuter en privé avec d'autres députés, il a constaté que son projet obtenait un accueil favorable. Son chef, M. Joe Clark, a jugé l'idée intéressante, soulignant qu'elle était avancée "dans un esprit vraiment positif".

Selon M. Dick, ce projet, s'il était réalisé, donnerait aux députés de tout le Canada l'occasion, qu'ils n'ont peut-être pas eu assez souvent, de montrer qu'ils désirent que le Québec continue à faire partie du Canada, que les problèmes du pays soient solutionnés en famille et que les Canadiens sont

intéressés par un fédéralisme renouvelé.

M. Dick précise toutefois que les débats des Communes, au cours de ce séjour à Montréal, ne devraient pas porter sur le référendum "car c'est une décision qui incombe aux Québécois seulement".

Le président du caucus des députés libéraux québécois, M. Maurice Dupras, a dit pour sa part qu'il s'agissait d'une excellente suggestion. "Je crois qu'il est extraordinaire qu'elle soit venue d'un conservateur", a-t-il ajouté, précisant que les députés du Québec en discuteraient à leur réunion régulière demain.

De l'histoire

La Chambre des communes n'a pas siégé à Montréal depuis 1849 alors que Montréal était la capitale du Canada, à l'époque composée du Québec et de l'Ontario seulement.

Montréal avait joué ce rôle pendant cinq ans, à partir de 1844, mais a

(Suite à la page A2, 5e col.)

Attentat contre Ghotbzadeh

KOWEIT (d'après AP, AP) — Deux personnes ont été arrêtées peu après l'attentat perpétré aujourd'hui au Koweït contre le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a-t-on appris de source bien informée.

On indiquait de même source que ces personnes, dont la nationalité n'a pas été révélée, se trouvaient dans une voiture Chevrolet, de couleur lie de vin, d'où les coups de feu ont été tirés sur le cortège officiel.

Une autre voiture américaine Skyline, de couleur verte, bourrée d'explosifs reliés à un détonateur a été découverte garée à 500 mètres du palais As-Sif, où siège l'émir du Koweït, précise-t-on toujours de même source, ajoutant qu'après avoir désamorcé la charge, les forces de sécurité ont saisi des armes et des grenades à l'intérieur du véhicule.

Les coups de feu ont fait voler en éclats l'une des vitres des portières de l'automobile de la police escortant le ministre iranien, blessant superficiellement un agent des forces de l'ordre.

L'attentat manqué contre M. Sadegh Ghotbzadeh a eu lieu au même endroit où avait été assassiné, en 1974, le leader irakien Hardane El-Takriti, à mi-chemin entre les palais As-Sif et Dasmane, à la hauteur de l'hôpital Amiri.

M. Ghotbzadeh est arrivé, hier, à Koweït. Il effectue actuellement une tournée dans différents pays du Proche-Orient et du golfe Persique. Il s'est déjà rendu en Syrie et au Liban.

Le ministre iranien doit normalement se rendre ensuite à Bahrein et dans les Emirats arabes unis. On ignore pour l'instant si M. Ghotbzadeh modifiera ses plans à cause de l'incident de ce matin.

Taxe fédérale spéciale sur le pétrole

TORONTO (PC) — Selon le quotidien The Globe and Mail, de Toronto, le gouvernement fédéral envisage d'imposer une taxe extraordinaire sur tout brut utilisé au Canada, pour compenser l'escalade des subventions sur le pétrole importé dans l'est du Canada.

Dans une nouvelle datée d'Ottawa, le journal précise que cette proposition ferait partie de l'offre globale concernant le prix du pétrole, que le ministre fédéral de l'Energie, M. Marc Lalonde compte discuter avec ses homologues provinciaux au début du mois de mai.

La nouvelle taxe sera perçue des compagnies pétrolières qui, à leur tour, pourraient en répercuter les effets sur les consommateurs sous forme de majoration des prix de l'essence, de l'huile de chauffage et autres produits. Cela "constituerait le premier pas vers l'exécution de la promesse électorale du Parti libéral concernant 'un prix moyen du pétrole' et fournirait un moyen d'abolir complètement les subventions versées à l'est du Canada".

Accrochage . . .

(Suite de la première page)

melchite en Europe, est arrivé, hier, à Téhéran pour s'occuper de la prise de possession des corps des volontaires tués à Tabas. C'est à lui que le président iranien, M. Abolhassan Bani-Sadr, a confié cette charge après avoir annoncé que les corps seront remis à des représentants du pape, de la Croix-Rouge et des autorités suisses.

Hier, les huit dépouilles mortelles ont été transportées à l'Institut médico-légal de Téhéran, après avoir été déposées pendant plusieurs heures, dimanche, à l'ambassade américaine de Téhéran d'où ont été évacués les 30 otages américains, par crainte d'une récidive américaine.

Le porte-parole de la présidence iranienne a clamé l'indignation des autorités de Téhéran, que des dirigeants américains ont accusées de vouloir monnayer la restitution des cadavres.

Le gouvernement iranien, affirme le porte-parole présidentiel, "n'a jamais demandé de paiement en échange de la restitution des corps". Une

telles hypothèses avait été soulevée à Washington par M. Harold Brown, secrétaire à la Défense, et M. Z. Brzezinski, principal conseiller du président Carter pour les questions de sécurité.

Attentat

Par ailleurs, un attentat a été commis au Koweït, ce matin, contre le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, annonce-t-on de source officielle. Le ministre n'a pas été atteint bien que plusieurs coups de feu aient été tirés contre lui au moment où il se rendait en cortège au palais As-Sif de l'émir du Koweït.

"Dégoût" américain

A San Antonio, au Texas, le président Carter a par ailleurs exprimé, hier, le "dégoût" et l'"horreur" qu'il ressent, à la suite de l'exposition dimanche, à l'ambassade américaine de Téhéran, des huit cadavres à l'intention de la foule, des journalistes et des photographes.

Les Iraniens "ne devaient pas et ne pouvaient pas déshonorer ceux qui

sont tombés en faisant leur devoir", a-t-il déclaré à Fort Sam Houston (Texas), où il avait rendu visite aux cinq blessés de ce raid, hospitalisés à la suite de graves brûlures.

Le président Carter, parti hier en fin de matinée, a rencontré dans l'après-midi les cinq Américains brûlés lors de l'accident, dans le désert iranien, entre un C-130 et un hélicoptère américain, qui étaient prêts à repartir après l'annulation de la mission.

Le président les a félicités pour leur "courage extraordinaire". L'un d'eux, le major James Schaefer, du corps des "Marines", a déclaré, en remerciant le président de sa visite, qu'il était "prêt à recommencer".

C'était la première fois depuis le 29 octobre que le chef de la Maison-Blanche quittait Washington, sauf pour se rendre à sa résidence de Camp David dans le Maryland voisin.

Erreur et complicité

A Téhéran, les chefs de l'armée sont sur la défensive: à la télévision, le commandant en chef de l'armée et le chef de l'armée de l'air ont dû expliquer longuement comment la force d'intervention américaine avait pu

passer à travers le réseau radar iranien. "Les Américains qui ont procédé à l'installation de notre système radar en connaissaient naturellement les failles", a indiqué le général Bogheri, chef des forces aériennes.

Quant à la destruction de trois des six hélicoptères laissés par les Américains, il a estimé qu'il s'agissait d'une erreur, les Iraniens croyant encore vendredi après-midi à la présence de soldats américains sur leur sol.

La question des complicités iraniennes dont devait bénéficier le commando contribuait de même à alimenter un climat de suspicion. L'ayatollah Khomeini, qui a parlé de cinquième colonne, a révélé à la presse dimanche après-midi que des documents avaient été trouvés à bord des appareils américains et qu'ils étaient en cours de traduction.

Le NPD...

(Suite de la première page)

perdu son titre à la suite d'une émeute au cours de laquelle les édifices du parlement avaient été endommagés. Cette émeute avait pour but de protester contre une loi adoptée par le gouvernement d'alors et qui visait à dédommager les propriétaires dont les biens avaient souffert de la rébellion de 1837.

Même si, selon M. Dick, rien n'empêche la Chambre des communes de tenir ses travaux ailleurs qu'au parlement, elle n'en est pas sortie une seule fois depuis 1916 alors qu'un incendie avait chassé les députés de leurs locaux habituels.

La Quotidienne

8-0-9
Tirage de lundi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233
REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

Québec réclame... (Suite de la première page)

d'aide à la recherche dans les secteurs d'activités qui relèvent de la compétence du Québec comme l'environnement, l'énergie, l'agriculture, les pêcheries, etc.

Puis il aborde la question de la souveraineté-association. En ce qui a trait au développement scientifique et technique, dit le livre blanc, un régime de souveraineté signifierait que le gouvernement du Québec serait le seul à pouvoir légiférer, lever des impôts, énoncer des politiques, distribuer des fonds publics, parler à l'étranger au nom de la collectivité québécoise. C'est dire que la responsabilité et les moyens d'une politique scientifique seraient ici, au Québec.

Le développement scientifique et technique est à ce point inséparable de tout ce qui fait l'identité propre et l'autodétermination d'un peuple qu'on ne voit pas très bien comment les objectifs et les règles de ce développement pourraient être télécommandés de l'extérieur ou édictés au nom de besoins et d'intérêts qui ne seraient partiellement, voire accessoirement les siens.

Il est trop lié à la gestion des ressources humaines et naturelles, trop partie prenante à la réalisation des priorités économiques nationales, trop enraciné dans les héritages et les projets d'une culture, trop déterminant pour le type de rapports sociaux et la qualité de vie qu'une société entend privilégier, trop déterminant aussi pour l'exercice de la souveraineté nationale, pour qu'une collectivité puisse accepter de ne pas en assumer elle-même la responsabilité.

Nous n'aurions plus à essayer tant bien que mal à tirer parti de politi-

ques définies ailleurs sans même disposer des ressources suffisantes pour pouvoir au moins les infléchir dans le sens de nos besoins et de nos priorités; nous n'aurions plus à quémander sans cesse — et souvent sans succès — notre juste part de ressources qui nous appartiennent; nous n'aurions plus à nous contenter des strapontins lors de conférences gouvernementales internationales.

"...ça frise l'indépendance"

Pour le gouvernement du Québec, la concentration massive des ressources en Ontario frise tout simplement l'indépendance. Le Québec doit recevoir sa juste part des ressources fédérales affectées à la recherche scientifique et de leurs retombées économiques, sociales et culturelles.

Le Québec entend réclamer le remboursement des sommes dont le Québec est frustré depuis longtemps. Il fait référence, entre autres, à celles de l'enseignement collégial québécois. Les organismes subventionnaires fédéraux ne tiennent pas compte des structures scolaires québécoises, notamment de ce que le diplôme universitaire de premier cycle est obtenu au Québec après cinq années de formation postsecondaire dont deux sont complétées au niveau collégial. Il en résulte un manque à gagner pour lequel le Québec ne reçoit aucune compensation et qui à sa manière accentue les disparités qui caractérisent la répartition des fonds fédéraux consacrés à la recherche.

Pas de double mécénat

Un deuxième redressement s'impose selon le gouvernement du Québec. Il entend réaffirmer sa compétence exclusive sur les établissements

universitaires et sur leurs activités. Selon le livre blanc, les pratiques actuelles ressemblent bien souvent étrangement à des manoeuvres destinées à soudoyer les universités et instituent un système de double mécénat dont le développement scientifique du Québec a trop longtemps fait les frais. Le gouvernement, selon la position traditionnelle du Québec, réclame le rapatriement intégral de tous les programmes de subventions à la recherche universitaire et à la formation universitaire de la main-d'oeuvre.

Pour le gouvernement québécois, la recherche fait partie intégrante des secteurs d'activités où le Québec exerce les compétences définies par la constitution (ressources naturelles, forêts, mines, pêcheries, agriculture, énergie, patrimoine, environnement, santé). Il réclame la responsabilité de gestion de l'aide à la recherche dans les domaines de sa compétence (ressources matérielles de recherche, humaines et financières) y compris dans le secteur de la foresterie et des matériaux de construction. Le gouvernement proposera au fédéral des dispositifs de transition.

Le gouvernement du Québec s'en prend également aux contraintes imposées par Ottawa sur la présence internationale du Québec en matière de développement scientifique et technique. Le travail considérable accompli par des milliers de Québécois qui ont oeuvré en terre étrangère autorise d'ailleurs à parler d'un style québécois de coopération dont il importe de sauvegarder et de promouvoir l'originalité et la richesse. Le Québec n'a pas l'intention de tourner le dos aux efforts de concertation fédérale-provinciale et interprovinciale qui se sont ici et là timidement amorcés.

Réforme fiscale: suspension de l'injonction prononcée en faveur des commissions scolaires

par Marcel COLLARD

La Cour d'appel du Québec a suspendu l'injonction privant les municipalités de certains droits nouveaux accordés en vertu de la loi sur la fiscalité municipale adoptée par le gouvernement du Québec.

Dans un jugement rendu hier, les juges Jean Turgeon et François Lajoie, de la Cour d'appel du Québec, sont venus à la conclusion que le droit sur

lequel se fondaient les commissions scolaires pour solliciter une injonction interlocutoire, n'était pas clair et que les questions en litige sont fort complexes.

"L'étendue des garanties constitutionnelles invoquées n'est pas sans susciter des doutes et l'effet des injonctions est de suspendre la mise en application d'une partie importante de la loi dans toute la province de

Québec. Dans les circonstances, à ce stade des procédures, la présomption de la validité de la loi doit prévaloir sur l'apparence d'un droit incertain", précisent les juges pour suspendre l'injonction interlocutoire prononcée le 14 avril par un juge de la cour supérieure. La Cour d'appel se prononcera sur le fond du litige au cours des prochains mois et, entre-temps, les municipalités pourront se prévaloir des avantages de la nouvelle loi.

Alberta: les infirmières sont rentrées au travail

EDMONTON (PC) — La plupart des 6.600 infirmières albertaines en grève, à l'exception de celles de Canmore, ont amorcé leur retour au travail, tôt hier, à la suite de la signature d'une entente de principe dimanche soir. C'est ce qu'a déclaré un porte-parole de l'Union des infirmières de l'Alberta, M. Simon Renouf.

"A Canmore, où l'administration de l'hôpital ne fait pas partie de l'Association des hôpitaux de l'Alberta, la grève des 21 infirmières se poursuit", a indiqué M. Renouf.

Les salaires seront augmentés par étape: la première hausse est rétroactive au 1er janvier 1980 et elle portera les salaires entre \$10.09 et \$11.79 l'heure le 1er mars 1981. Actuellement, le salaire des infirmières varie entre \$7.22 et \$8.63 l'heure.

Hausse moyenne

La hausse moyenne du taux horaire sera de 37,8 pour 100, pendant que le taux minimal augmentera de 39,8 pour 100 au cours des deux années du contrat.

Le ministre du Travail, M. Young, a précisé que cette entente visait à permettre un rattrapage salarial pour les infirmières, qui sont actuellement moins bien rémunérées que leurs collègues de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec.

M. Renouf a souligné pour sa part que dans le cours des deux années de



Marg Smith a repris le boulot avec le sourire.

leur convention collective, les infirmières albertaines recevraient les salaires les plus élevés au Canada, mais qu'à la fin de leur contrat, ce sont celles de la Colombie-Britannique qui reprendraient les devants.

Les infirmières des 85 hôpitaux de la province seront appelées à prendre

un vote sur l'entente de principe le 8 mai. Le comité de négociations du syndicat recommande unanimement l'acceptation des offres.

Quand le gouvernement a ordonné le retour au travail, le syndicat a remis en cause la validité de la loi devant les tribunaux. Aucune décision n'a encore été rendue.

M. Renouf a précisé que le syndicat poursuivait cette bataille légale parce qu'il est dans l'intérêt des deux parties qu'une décision soit rendue dans cette affaire.

le mot du jour

Logique pure

H.L.M. veut dire Habitation à loyer modéré. Ce n'est pas le sigle de Habille Le Moineau. On est tous d'accord. Là où il n'y a pas d'unanimité, c'est lorsque l'on écrit un ou le nouveau H.L.M. Habitation, c'est un nom féminin ou non?

Pierre BELLEAU

FLEURS HAWAÏENNES

tout confort,
la jupe
taille extensible

tissu léger, coupe plus souple,
ceinture extensible...
la mode plein-été est axée
sur l'aisance.

jupe coton et polyester,
légèrement ample,
deux poches insérées,
imprimé « Fleurs hawaïennes »
double tons, fleurs blanches
sur fond fuchsia, noir ou lilas
6 à 16 \$30.

blouse poly/coton,
col et manches festonnés,
broderies et petits plis
à l'avant, manches courtes raglan
blanc, écru 8 à 16 \$24.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Surplus de \$147,000 à Québec pour 1979

par Gilles OUELLET

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a annoncé avec une fierté évidente, hier soir, que la ville de Québec a terminé l'année financière 1979 (1er mai au 31 décembre) avec un léger surplus de \$147,000 de revenus sur les dépenses; les revenus se sont élevés à \$78,494,000 alors que les dépenses ont atteint \$78,347,000.

En déposant les états financiers de la municipalité, incluant ceux de la Commission de l'exposition provinciale, M. Pelletier a affirmé "qu'il a fallu administrer serré pour terminer une troisième année de suite avec un surplus".

Ces états financiers révèlent qu'il en a coûté un peu moins que prévu aux contribuables pour les services de protection des personnes et des propriétés, pour le service de la dette et d'autres services tels la voie publique, les travaux publics, les loisirs et parcs, l'aqueduc et la circulation routière.

Le service de police et incendie a coûté \$17,484,000; il y a eu une diminution de \$240,000 attribuable à la diminution ou à la retraite de quelques pompiers.

Les frais du service de la dette publique ont été de \$12,545,000 au lieu de \$13,497,000, soit une diminution de 7 pour 100 due en particulier à une baisse de \$755,000 sur les intérêts que la municipalité doit verser pour les emprunts temporaires. Le maire a expliqué cette situation par les entrées plus rapides d'argent de la part des autres gouvernements.

Les services des travaux publics, des loisirs et de la circulation se sont élevés à \$23,6 millions, soit 5,3 pour 100 de moins que les prévisions budgétaires. Il y a eu une diminution de \$631,000 à l'enlèvement de la neige, \$408,000 pour des travaux qui n'ont pu être réalisés en 1979, et une diminution de \$266,000 à l'aqueduc à la suite de l'annulation de projets qui devraient être réalisés au cours de 1980.

Du 1er mai au 31 décembre 1979, les différentes taxes ont rapporté \$41,5 millions; les transferts inconditionnels ont diminué de 3,9 pour 100 atteignant \$19 millions, alors que les versements tenant lieu de taxes ont rapporté \$9,7 millions. L'ensemble des revenus du-

rant cet exercice de huit mois fut donc de \$78,494,000, incluant \$3,214,000 provenant de la Commission de l'exposition provinciale.

Comme dépenses, l'administration générale a coûté \$16,281,000 en regard de prévisions de \$12,717,000; cet écart

de \$3,5 millions s'explique, selon le maire, par une somme de \$1 million nécessaire à l'acquisition du réseau d'éclairage de rues d'Hydro-Québec, par un montant de \$2 millions pour créer un fonds de réserve pour stabiliser le coût du déneigement suite aux modifications prévues par la loi 57.

Enfin, la contribution de la ville de Québec aux organismes régionaux et paramunicipaux a été un peu plus lourde que prévue: \$4,909,000 au lieu de \$4,872,000; la Communauté urbaine et la Commission de transport de la Communauté urbaine gobent à elles seules \$4,096,000.

L'Etat peut interdire toute vente du Colisée

par Gilles OUELLET

En recevant du gouvernement provincial une subvention de \$15 millions pour les travaux d'agrandissement et de modernisation du Colisée, la ville de Québec s'est engagée "à ne pas céder la propriété du Colisée de Québec sans l'autorisation au préalable du gouvernement du Québec".

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a affirmé hier soir, en déposant une copie du décret gouvernemental à la réunion du conseil, qu'il

était d'accord avec cette disposition et qu'il lui paraissait parfaitement normal qu'il en soit ainsi, compte tenu de l'importance de la contribution de Québec.

Les membres du conseil municipal ont pris acte, hier, du décret du gouvernement québécois, daté du 2 avril 1980, concernant l'octroi de cette subvention de \$15 millions pour absorber les coûts des travaux qui totaliseront \$20 millions.

Cette proposition d'accorder \$15 millions a été faite au Conseil des

ministres par M. Lucien Lessard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. D'ailleurs, les sommes requises pour cette aide financière seront puisées, du moins cette année, à même le budget du ministère que dirige M. Lessard.

L'aide financière sera versée au rythme de l'exécution des travaux jusqu'à un maximum de \$15 millions, précise le décret, ajoutant que ce montant est final et qu'aucune autre contribution additionnelle ne viendra du gouvernement du Québec à ce titre.



Linda Gordon aide ici sa fille de 4 ans, Jessica, qui pouvait lire à 3 ans et était de niveau 2e année en math. Ses deux autres enfants ont aussi les mêmes facilités à apprendre.

Tout parent peut avoir un enfant surdoué

TORONTO (PC) — Quand Kenneth Gordon avait trois ans, il reçut son premier microscope. Six mois plus tard, il lisait des livres comme "Black Beauty".

Quand il a commencé à fréquenter l'école, à quatre ans, il a fallu se battre comme des diables pour l'y faire admettre, dit sa mère, Linda.

Il a passé un mois à la maternelle, 26 jours en deuxième année, puis il a fait en même temps les troisième et quatrième années.

Kenneth, qui parle français et anglais et étudie le chinois et le russe, suit actuellement des cours accélérés pour surdoués et sa mère pense qu'il entrera à l'université à 14 ans.

Mme Gordon et son mari, Ronald, n'ont pas reçu de formation spéciale pour enseigner, mais ils ont appris à leurs enfants à se servir de leur jugement et à considérer l'étude comme un divertissement.

Mme Gordon assure que ce n'est pas difficile et qu'on peut faire cela avec tous les enfants, mais qu'il y faut du temps — et un peu d'argent pour les livres et les jouets éducatifs.

Peu de parents, pense-t-elle, sont prêts à faire tous ces efforts. "La plupart des parents ne pensent qu'à une garderie avec un appareil de télévision et un bon plat de macaroni. Ils ne veulent pas être ennuyés."

On a de plus en plus la preuve que le comportement des parents durant les trois premières années de leurs enfants peut ou accroître ou diminuer leur intelligence et leurs chances de succès.

Le Dr Burton L. White, un expert dans le développement de l'intelligence humaine et directeur du Centre pour l'éducation des parents à Newton, Massachusetts, endorse fortement cette façon de voir.

Chantiers paralysés

La CSN-construction a déclenché un débrayage quasi général de ses membres, hier, en précisant qu'elle cherchait à faire accélérer les négociations entre les 100,000 employés de la construction de la province et l'Association des entrepreneurs en construction. L'arrêt de travail doit se poursuivre aujourd'hui.

Entre-temps, le ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a prié les deux conciliateurs dans le conflit, MM. Raymond Leboeuf et Raymond Brassard, de déployer tous les efforts possibles pour en arriver à un règlement.



Enfant abandonné

Un bébé mâle, âgé d'un jour, a été trouvé abandonné dans un fossé, dimanche, près de Kansas City. On le voit ici à l'hôpital de la banlieue de cette ville. L'infirmière Cheryl Lewis écoute le cœur du bébé placé dans un incubateur. L'état de l'enfant était stable, hier.

Les résidents pourraient vivre leur dernière grève

par Roger BELLEFEUILLE

Les médecins résidents et internes pourraient vivre, cette année, leur dernière grève. Pour la simple et unique raison que les périodes de garde qu'ils sont tenus d'assumer dans le cadre de leur formation en milieu hospitalier ne seraient plus requises. Celles-ci seraient tout bonnement assurées, en permanence, par leurs patrons, c'est-à-dire le personnel médical régulier d'un hôpital. Ce qui aurait pour effet de diminuer l'impact d'un débrayage comme moyen de pression.

Cette éventualité se dégage des propos tenus, hier, au SOLEIL par le Dr Jacques Létourneau, président de l'Association des conseils de médecins et dentistes du Québec (ACMDQ) et directeur des services professionnels à l'Hôtel-Dieu de Québec. L'ACMDQ représente quelque 5,000 membres et les conseils, dans chacun des établissements de santé, ont comme responsabilité légale de veiller à la qualité des soins et des services dispensés.

Invité à commenter le débrayage de ces médecins en cours de formation dans les centres hospitaliers universitaires de la province, le Dr Létourneau a signalé que les

conseils de médecins et dentistes ne peuvent "se contenter indéfiniment de regarder passer le train". En termes plus clairs, ils acceptent mal d'être exclus des négociations qui se déroulent entre leurs confrères cadets et les administrations hospitalières représentées par l'Association des hôpitaux du Québec.

Le Dr Létourneau a ajouté qu'ils ne peuvent tolérer d'être à tous les deux ou trois ans impliqués dans un conflit qui éclate sans qu'ils aient leur mot à dire.

Une recommandation

Le président de l'ACMDQ a donc signalé qu'il n'est pas exclu que l'organisme recommande éventuellement, peut-être à son congrès de l'automne prochain, que les périodes de garde soient assurées dans l'avenir, et en permanence, par le personnel médical régulier d'un centre hospitalier. Tout comme la chose se pratique, a-t-il ajouté, dans les hôpitaux qui n'ont pas de contrat d'affiliation avec une faculté de Médecine.

Simple menace pour faire réfléchir les résidents et internes en grève, depuis hier, dans les hôpitaux francophones universitaires et, depuis jeudi, dans les établissements anglophones de la métropole? Ou coup de sonde de la part des conseils de médecine et dentistes pour dorer leur blason tant auprès des fédérations syndicales des professionnels de la santé (omnipraticiens et spécialistes) que des instances gouvernementales?

Les conseils de médecins et dentistes ont déjà déploré le fait de ne pas être représentés comme tels au sein

des conseils d'administration des hôpitaux et d'être ainsi exclus des centres de décisions. Ils ont déjà aussi dénoncé "la mafia technocratique" qui s'est installée, selon eux, dans l'administration hospitalière.

Peu de perturbation

d'occupation restaient sensiblement les mêmes. Il s'agissait toutefois de la première journée de grève. Les résidents et internes sont normalement présents dans l'hôpital entre 8h et 18h, en plus d'assurer la garde en soirée et au cours de la nuit.

Tous s'accordent pour dire que l'activité normale sera maintenue tant et aussi longtemps que les médecins en place ne subiront pas trop la fatigue que leur occasionne le surcroît de travail habituellement assumé par leurs confrères "étudiants".

Le flot des admissions n'avait pas été réduit et les taux

OUI ou NON AFFICHEZ-LE!



DRAPEAUX DU QUEBEC

Dimension	Prix (Taxes fédérales - frais postaux inclus)
6 pouces x 9 pouces	\$ 2.00
8 pouces x 12 pouces	\$ 2.00
36 pouces x 54 pouces	\$11.00
3 pieds x 6 pieds	\$15.80
4 pieds x 6 pieds	\$16.80
6 pieds x 9 pieds	\$25.00

DRAPEAUX DU CANADA

Dimension	Prix (Taxes fédérales - frais postaux inclus)
6 pouces x 12 pouces	\$ 2.00
36 pouces x 54 pouces	\$11.00
3 pieds x 6 pieds	\$15.80
4 1/2 pieds x 9 pieds	\$20.00

Vous pouvez vous les procurer sur place ou par la poste.

Veuillez me faire parvenir

Quantité QUEBEC ☐

Dimensions CANADA ☐

Vous trouverez ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de \$...

*NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

CODE POSTAL.....

Vous pouvez également vous les procurer à

475 marcoux, ville de Vanier, qué.8 G1M 1E1

Mirabau

Fiducie du Québec

dépôts garantis

14%

2 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: \$1,000.
- non encaissables avant terme, sauf en cas de décès.

Pour information:
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4732

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

desjardins

RENAULT CANADIENNE
Location - vente
522-7117

MICHEL KASTNER AVOCAT
61, d'Auteuil
694-1343

québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte

Polyvalente de Charlesbourg

Le principal en congé de maladie jusqu'au 12 mai

par Gilles OUELLET

Le principal de la polyvalente de Charlesbourg, M. Florian Champagne, sera "en congé de maladie" au moins jusqu'au 12 mai; cette absence, qui a débuté mercredi dernier, 23 avril, pourrait être beaucoup plus longue puisque M. Champagne convoite un poste au ministère de l'Éducation.

Dans une courte entrevue accordée au SOLEIL, hier, le directeur général de la régionale Jean-Talon, M. Fernand Robitaille, a dit avoir été informé par M. Champagne des démarches de ce dernier pour négocier "un prêt de services" au ministère de l'Éducation; le comité exécutif de la commission pourrait en savoir plus long demain soir, mercredi, au cours d'une réunion.

Pour le moment, M. Robitaille dit avoir en mains un certificat de médecin attestant de la maladie de M. Champagne jusqu'au 12 mai. "Si, à cette date, M. Champagne va mieux et qu'aucune entente n'a été conclue avec le ministère, le principal reprendra le poste qu'il occupe depuis 1972, à la polyvalente de Charlesbourg", a déclaré M. Robitaille.

Joint à son domicile hier, M. Champagne s'est d'abord refusé à tout commentaire avant de préciser "qu'une demande sera sur la table du comité exécutif le 30 avril" et que son geste ne devait pas être considéré comme une démission.

Ni la présidente de la régionale Jean-Talon, Mme Raymonde Giguère, ni la présidente du Syndicat des travailleurs de l'enseignement Chauveau-Charlesbourg, Mlle Ginette Dion, n'ont voulu commenter le "congé" de M. Champagne. La présidente du syndicat a précisé qu'elle ne fera aucune déclaration publique concernant la polyvalente de Charlesbourg avant la publication du rapport Laurin attendu pour les prochains jours et portant sur les différents problèmes survenus ces dernières années dans cette école.

"Il ne travaille plus ici"

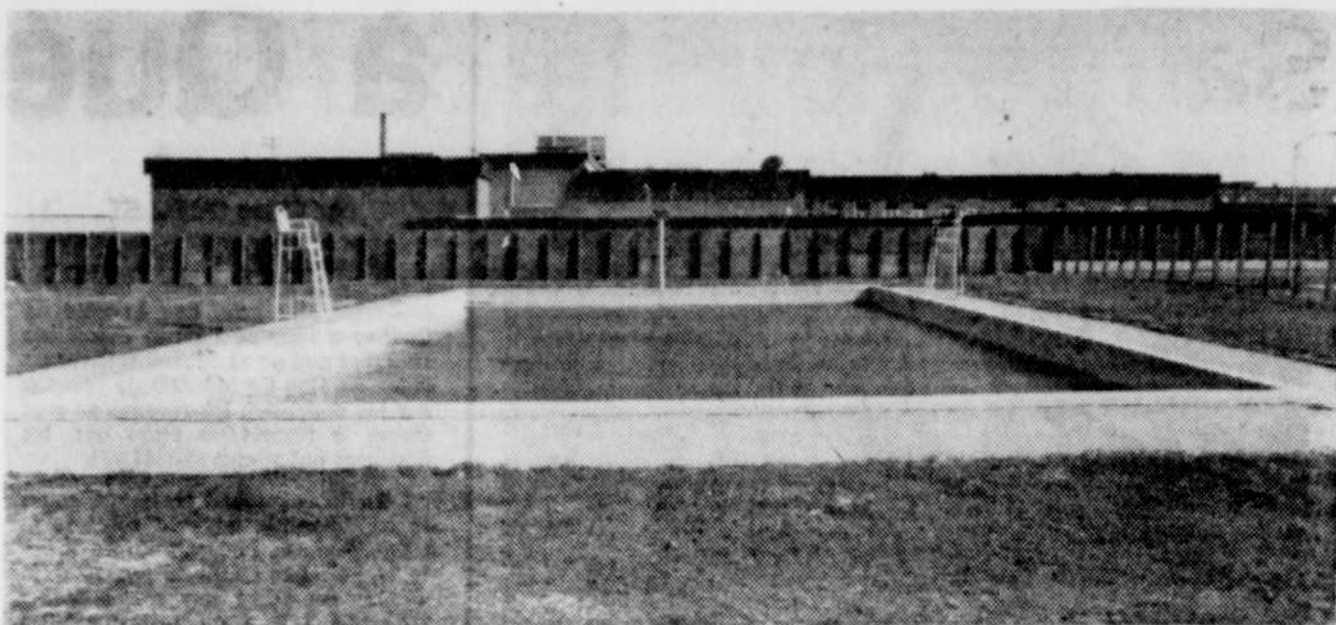
La réceptionniste de la polyvalente de Charlesbourg, à qui l'on demandait hier, de nous diriger vers le bureau de M. Champagne, répondait tout bonnement: "Il ne travaille plus ici". C'est Mme Chantale Bédard, l'une des adjointes à la direction, "qui

assume la responsabilité de remplacer M. Champagne en son absence", selon les paroles de M. Robitaille.

Rappelons que la polyvalente de Charlesbourg a défrayé la manchette en mars après qu'une altercation survenue entre un professeur et un de ses étudiants eut dégénéré en un conflit qui a paralysé l'école pour une dizaine de jours. Les 250 enseignants n'ont recommencé à dispenser les cours aux 3.200 écoliers de la polyvalente qu'après l'émission d'une injonction.

Le conflit s'est véritablement apaisé avec la nomination par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, d'un enquêteur, M. Paul Laurin, un universitaire de Trois-Rivières, chargé de se pencher sur les problèmes qui ont éclaté à cet endroit ces dernières années.

Tout au long du dernier conflit, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement Chauveau-Charlesbourg a demandé le départ du principal de l'école, M. Florian Champagne, le déclarant incapable d'assumer un leadership nécessaire pour diriger une école de cette taille.



Le Soleil, André Boucher

La piscine extérieure sise à proximité de l'école polyvalente Samuel de Champlain est la propriété de la ville de Beauport.

Beauport ne couvrira pas sa piscine extérieure en 1980

par Gérald OUELLET

L'installation d'un "dôme" à la piscine extérieure située à proximité de l'école polyvalente Samuel-de-Champlain, dans le secteur de Giffard, ne sera pas faite en 1980. C'est ce que déclarait hier le maire de Beauport, Marcel Bédard.

En effet, celui-ci a précisé que ces travaux de transformation coûteraient à la ville \$800.000 et que ce projet n'était pas une priorité pour la ville de Beauport, en 1980.

M. Bédard soulignait que pour 1980, la ville procéderait à la construction d'une piscine dans le secteur de Montmorency. Pour se conformer aux exigences du Service de la protection de l'environnement (SPE), la ville apportera des transformations "par étapes" aux autres piscines qu'elle possède dans les différents parcs, afin de pouvoir les utiliser pour la prochaine saison estivale.

On sait que le Service de la protection de l'environnement avait menacé la ville de fermer ses 10

piscines, si elle n'apportait pas des "corrections" pour respecter les exigences du SPE. Comme l'indiquait le rapport soumis par le service "des loisirs et parcs de la ville, ces améliorations devraient coûter près de \$12 million.

Ce projet d'implantation d'un "dôme" à la piscine extérieure de l'école polyvalente Samuel-de-Champlain a été mis de l'avant par les membres du comité d'école de cette polyvalente.

Ce comité avait invoqué la possibilité de créer un complexe récréatif dans ce secteur, se basant sur la proximité de l'arène de Giffard et de l'école polyvalente qui est fréquentée par au-delà de 1.400 étudiants.

Selon les membres du comité d'école, l'installation d'un "dôme" à la piscine actuelle aurait permis sa fréquentation tout au long de l'année.

On apprenait hier d'un porte-parole de la Régionale Orléans qu'un projet concernant la transformation de la piscine extérieure près de l'école

polyvalente Samuel-de-Champlain serait soumis à l'Assemblée publique de la régionale prévue pour le 7 mai prochain. Pour le moment, le porte-parole de la régionale s'est refusé à tout commentaire, laissant le président et les commissaires de la régionale annoncer leur projet eux-mêmes.

Il semble que puisque le maire Bédard est dans l'impossibilité de réaliser le projet pour 1980, la régionale pourrait éventuellement trouver un compromis ou un projet de remplacement pouvant donner satisfaction aux demandes des membres du comité d'école de cette polyvalente du secteur de Giffard.

D'ailleurs, on apprenait hier que le service des loisirs et parcs utiliserait dès juin prochain la piscine intérieure de l'école polyvalente "La Seigneurie", en remplacement de celle du parc récréatif du Fargy, dans le secteur de Beauport-Centre, qui ne pourra être utilisée cet été car la ville de Beauport n'a pu satisfaire aux exigences du SPE.

Brique Citadelle n'aurait pas invité les édiles de Beauport

par Gérald OUELLET

Les membres du conseil municipal de Beauport n'auraient pas été invités officiellement à l'inauguration des nouveaux fours alimentés au gaz naturel comprimé de SOQUIP, que possède la compagnie Brique Citadelle Ltée de Québec, à son usine de Beauport. C'est ce que déclarait hier, le maire de Beauport, Marcel Bédard.

En effet, c'est demain que SOQUIP inaugurera officiellement la distribution, par fardier, du gaz naturel comprimé. Cet événement marquera la réalisation de la mise au point d'une technologie qui permettra la livraison de la production quotidienne de gaz naturel du gisement de SOQUIP, de Saint-Flavien dans le comté de Lotbinière à l'usine de Beauport de Brique Citadelle Ltée, de Québec.

Pour l'occasion, SOQUIP recevra ses invités dans un grand restaurant de Beauport et l'on prévoit une allocution de la part du président de SOQUIP, M. Bernard Cloutier, suivi d'une présentation technique par MM. André Beauchemin, Camil Héral et Pierre Houle, respectivement chef du service industriel et ingénieurs de SOQUIP. Le tout se terminera par des allocutions de la part de Me Clément Richard, député du comté de Montmorency, et de M. Rodrigue Biron, député du comté de Lotbinière.

Le maire Bédard se dit surpris qu'une vieille entreprise de Beauport, qui apporte des améliorations à la fabrication de ses produits, ait oublié d'inviter au moins un représentant de cette ville sans toutefois avoir oublié d'inviter le député du comté et celui

où se trouvent les gisements de gaz naturel.

Une vérification faite par LE SOLEIL auprès des intéressés a permis de constater que les invitations avaient été faites par SOQUIP et qu'une invitation de "dernière minute" avait été envoyée à la ville de Beauport.

Invité à commenter cette situation, le maire Bédard a déclaré qu'il déléguerait M. Paul Groux, urbaniste de la ville, pendant que lui et les conseillers de la ville participeraient à Montréal au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec.

Enfin, M. Bédard a précisé que la réception de l'invitation de "dernière minute" ne lui permettait pas d'accepter, même s'il aurait aimé être présent car il s'agit d'une entreprise de sa ville.

Règlements d'emprunt totalisant près de \$6 millions, à Beauport

par Gérald OUELLET

Depuis le début de janvier 1980, les membres du conseil municipal de Beauport ont adopté des règlements d'emprunt totalisant près de \$6 millions pour effectuer des travaux d'infrastructure dans les différents secteurs du grand Beauport et pour son programme d'amélioration de quartiers. C'est ce que laissait entendre hier un porte-parole de la ville.

En effet, une grande partie des montants prévus seront dépensés dans le cadre du programme d'amélioration de quartiers pour le secteur de Beauport-Centre et surtout pour celui du secteur de Montmorency, où l'on prévoit la participation de la Commission canadienne des transports permettant l'élimination de huit passages à niveau de ce secteur. Le programme d'amélioration de quartiers a surtout débuté dans le secteur de Giffard, où 75 pour 100 du programme a déjà été effectué, la population ayant participé aux avantages mis à leur disposition.

On sait que dans le \$6 millions de dépenses prévues depuis le début de janvier 1980, la ville de Beauport recevra des subventions de la part du gouvernement fédéral et provincial surtout pour la réalisation des travaux à être effectués dans le cadre du programme d'amélioration de quartier. Comme l'indiquait récemment le maire Marcel Bédard, le secteur de Montmorency sera un grand chantier de construction en 1980.

Les travaux d'infrastructure sont des travaux de canalisation de la rivière du Moulin, le coût des honoraires professionnels prévus au programme triennal des dépenses d'immobilisations pour 1980, l'acquisition d'immeubles dans le prolongement de l'avenue Sainte-Thérèse-de-Lisieux, des travaux d'études et de recherches relativement à l'alimentation en eau potable pour la ville (avec la participation de la ville de Charlesbourg), enfin l'installation de bornes-fontaines et de système d'éclairage dans diverses rues de la ville.

Trois "faux commerçants" qui tentaient d'écouler à Place Québec des bijoux qu'ils avaient volés la veille dans la maison du maire de Mont-Joli ont été recueillis par la police de Québec au moment du trafic, vendredi, vers 16h. Les voyous, âgés de 21, 20 et 17 ans, et les bijoux ont été remis entre les mains de la police de Mont-Joli.

Au début de la soirée de vendredi, un individu de 21 ans a été arrêté par des policiers au 549 rue Bayard, au moment où il tentait de s'introduire dans l'épicerie Canuel en forçant la porte avec un tournevis.

Dimanche, vers 17h30, deux individus, la figure recouverte d'un bas de nylon, ont forcé le commis de la tabagie Saint-Jean, au 620 rue Saint-Jean, à lui remettre le contenu de la caisse.

Des voleurs actifs

Les voleurs ont fait preuve d'une grande activité dans différents quartiers de la ville de Québec, au cours de la fin de semaine.

La plupart des méfaits ont été commis dans la journée de vendredi. À 10h55, un individu, la figure dissimulée derrière un bas de nylon, se faisait remettre, sous la menace d'un revolver, une somme de \$520 au cours d'une visite à l'épicerie Godbout, au 1012 de la 1ère Avenue.

À 14h40, un homme âgé de 18 ou 19 ans pénétrait dans la succursale de la Banque Nationale, au 203 rue Saint-Joseph. Simulant le port d'une arme, il voulait forcer la caissière à lui remettre le contenu d'un tiroir. Au lieu de répondre à l'exigence du malfaiteur, la jeune fille ferma la caisse et l'intrus dut prendre la fuite.

Dans l'après-midi de vendredi encore, des patrouilleurs procédaient à l'arrestation d'un individu de 20 ans dans le quartier Saint-Sauveur. L'homme qui était

en possession de 21 cubes de hashish venait de sortir de prison après avoir été à l'ombre durant huit mois pour une question de drogue.

Trois "faux commerçants" qui tentaient d'écouler à Place Québec des bijoux qu'ils avaient volés la veille dans la maison du maire de Mont-Joli ont été recueillis par la police de Québec au moment du trafic, vendredi, vers 16h. Les voyous, âgés de 21, 20 et 17 ans, et les bijoux ont été remis entre les mains de la police de Mont-Joli.

Au début de la soirée de vendredi, un individu de 21 ans a été arrêté par des policiers au 549 rue Bayard, au moment où il tentait de s'introduire dans l'épicerie Canuel en forçant la porte avec un tournevis.

Dimanche, vers 17h30, deux individus, la figure recouverte d'un bas de nylon, ont forcé le commis de la tabagie Saint-Jean, au 620 rue Saint-Jean, à lui remettre le contenu de la caisse.

Plus j'y
pense...
plus c'est NON

parce que

La souveraineté-association du P.Q. c'est un cul de sac. C'est une option imprécise et sans garantie.

Pour avoir la même monnaie... il faut avoir le même pays. C'est comme ça partout dans le monde.

Il faut choisir: l'indépendance du Québec ou le fédéralisme renouvelé. Le fédéralisme, c'est une option plus solide et plus ouverte.

Nous sommes déjà des partenaires majeurs dans le fédéralisme Canadien. Nous partageons avec tous les Canadiens, la richesse extraordinaire du Canada et son potentiel économique exceptionnel.

LE FÉDÉRALISME CANADIEN A ÉVOLUÉ DANS LE PASSÉ ET CONTINUE SANS

CESSE D'ÉVOLUER. ÇA, C'EST UNE RÉALITÉ ET UNE GARANTIE.

EN VOTANT NON AU RÉFÉRENDUM... NOUS CHOISISSONS LE FÉDÉRALISME RENOUVÉ.

Choisir le château de cartes du P.Q. Plus j'y pense... plus c'est NON.



Pour Jean-Pierre Roy, 460, Gifford, Montréal



Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Cap-Rouge

Sainte-Foy: la garderie du CHUL est en péril

par Michel CORBEIL

La garderie du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) est sérieusement en péril.

Son avenir serait miné par des problèmes financiers. Faute d'arrangements adéquats avec la direction du centre hospitalier, la garderie a accumulé des déficits depuis son ouverture, en avril 1979.

Hier après-midi, les responsables de ce service de garde ont lancé un SOS aux autorités gouvernementales

et à la direction du CHUL pour qu'ils assurent le maintien du service.

La présidente du conseil d'administration de la garderie, Mme Renée Dupuis, espère compter sur l'appui du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure. Elle rappelle qu'une directive du ministère, émise en juillet 1977, encourageait la création de services de garde en milieu de travail dans les établissements de santé et de services sociaux.

Selon l'autorisation écrite, les directeurs généraux des établissements de santé peuvent mettre des locaux à

la disposition de centres pour la garde des enfants. D'après Mme Dupuis, ces facilités n'ont pas été offertes par le CHUL. Elle demande au ministre Lazure d'agir.

Révision d'entente

Ce mois-ci, la garderie se retrouve avec un déficit de \$18.000. Chaque mois, un manque à gagner de \$1.000 vient s'ajouter. Déjà, les parents paient une contribution maximale. "Nous continuons, explique M. Richard Parent, un ancien membre du conseil d'administration de la garderie, parce que personne n'est intéressé

à nous mettre en faillite: les banques préteuses ne récupéreraient que des jouets; le propriétaire de l'immeuble aurait de la difficulté à louer."

Selon le conseil d'administration, la solution serait que le ministre Lazure oblige le CHUL à mettre un local à leur disposition. A moins que le CHUL ne revienne l'entente qui leur a été imposée.

"La direction du centre hospitalier nous offre environ \$2.34 le pied carré de plancher pour 1979, et \$3.33 pour 1980 comme subvention, souligne Mme Renée Dupuis. Ce calcul ne tient pas compte des immobilisations que nous

devons rencontrer: nous ne sommes pas dans les locaux du CHUL, nous avons un loyer à payer, des assurances et des frais d'entretien."

La garderie est mécontente de l'attitude de la direction du CHUL. Il faudrait bien plus que \$5 le pied carré pour arriver, disent les responsables du centre de garde. Ils en veulent surtout au CHUL pour une décision récente: la direction leur a offert \$10.000 de subventions. "Nous avons appris, raconte l'une des responsables de la garderie, Mme Rolande St-Pierre, que le \$10.000 était retenu pour éponger le déficit que nous avions envers le CHUL."

La garderie espère que le conseil d'administration du CHUL réexaminera sa décision. Vendredi le 2 mai, ce

conseil se réunit. Même si personne ne les a assurés que leur sort serait à l'ordre du jour, on espère que la direction du CHUL reverra sa position. "Le problème, c'est qu'elle n'est pas sensible, laisse entendre Mme Marie Bernier, une ex-membre du conseil d'administration de la garderie. Nous entrons dans leurs problèmes monétaires, sans plus. Ce n'est pas envisageable autrement."

Mme Lise Payette, ministre d'Etat à la condition féminine, a aussi été alertée, de même que Mme Claire Bonenfant, du Conseil du statut de la femme. Une pétition circule parmi les employés du CHUL. "Nous voulons notre dû, termine Mme Rolande St-Pierre. Nous sommes une garderie en milieu de travail et nous voulons des locaux."



Pour un référendum sur la base de plein air

Des 9h, ce matin, une douzaine de propriétaires de Sainte-Foy attendaient leur tour pour signer le registre dans le but d'obtenir la tenue d'un référendum sur le règlement d'emprunt de \$2.3 millions que le conseil de ville s'approprie à effectuer pour l'acquisition de terrains servant à agrandir la base de plein air. Un mouvement visant à obtenir la consultation des payeurs

de taxes de Sainte-Foy sur ce projet est en marche depuis quelques jours et l'objectif est d'attendre et même de dépasser les 500 signatures nécessaires à cette fin. Les registres sont ouverts aux propriétaires, aujourd'hui et demain, de 9h à 19h, dans la salle du conseil à l'hôtel de ville.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

OMH de Québec: déficit mensuel de \$326 par logement

par Gilles OUELLET

L'administration de chacun des 1.405 logements de l'Office municipal d'habitation de Québec pour l'année dernière, rendus publics à l'assemblée du conseil hier soir, révélait un déficit global de \$5.509.677, soit \$82.497 de moins que prévu par les autorités municipales.

Signalons que ce déficit d'opération est partagé entre les gouvernements fédéral et provincial à raison de 90 pour 100, et par la ville de Québec pour le 10 pour 100 qui reste. Finalement, la ville de Québec défrayera \$550.967 sur le montant total du déficit.

L'office prévoyait des revenus de \$1.483.188; il y a eu une augmentation de \$75.889 à ce chapitre. Les dépenses ont pour leur part totalisé

\$7.068.764, soit pratiquement ce qui avait été prévu pour l'année.

En 1979, l'office a fait des travaux pour \$2.5 millions sur des édifices des appartements Saint-Pie-X: refecton

des toits et des murs, puis le recouvrement des édifices.

Depuis janvier, l'office administre 1.571 logements avec l'addition des projets Sainte-Claire-d'Assise, Crémazie et boulevard de l'En-

tente: 172 nouveaux logements réunis dans cinq projets actuellement en construction s'ajouteront au stock de logements de l'office durant 1980, soit les projets Saint-Sauveur 3, 4 et 5, du Sacré-Coeur et Stadacona 4.

ACHETONS

or 10 k \$5.25
or 14 k \$7.00
or 18 k \$8.50

Les prix sont sujets à changements sans préavis.
Entreprise
LE GEANT DE L'ARGENT
800, d'Youville
694-1333

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes et le soulagement rapide de la démangeaison.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne. Elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.
LAVABOS - TOILETTES
RÉEMAILLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE
LPS
Un cours fait sur mesures
• cours pour débutants
• \$275.00 (paiement au comptant \$245.00)
• cours de perfectionnement
• deductibles pour fins d'impôts (100%)
INSCRIPTIONS POUR SESSION AUTOMNE 1980
ECONOMISEZ \$50 et plus
sur les prix ci-dessus
Inscrivez-vous à l'avance et profitez des tarifs spéciaux accordés aux premiers inscrits; cette offre est valable seulement jusqu'au 18 juin 1980.
N.B. Egalement disponibles sessions intensives de printemps. 2 semaines à temps plein \$835 (60 heures cours individuel début chaque lundi).
L.P.S. offre également ses services dans plus de 20 villes du Québec.
LPS LANGUAGE POWER SYSTEMS
20 ou 50 rue St-Jean, suite 438
529-0331
Permis no. 669552 (culture personnelle)

Pensée du jour

"Il n'est pas bon d'être malheureux, mais il est bon de l'avoir été."

Gracieuseté du
RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%
Jusqu'au 30 avril
à la vente
déménagement
universdécor
3070, chemin St-Louis, Ste-Foy
Tel.: 658-0664



affaires urbaines

Pour de nouvelles rues

En vertu d'un règlement adopté hier soir, la ville de Québec est autorisée à dépenser une somme n'excédant pas \$3.870.000 pour effectuer différents travaux de nature capitale, dont l'ouverture de rues, en 1980. Ainsi, la ville réaliserait pour \$1.7 million de travaux d'égout, d'égout, de voie publique et d'électricité à l'intersection des boulevards de la Capitale et du Vallon en prévision de l'implantation d'un centre commercial. De plus, la ville prolongerait la rue Saint-Jean-Baptiste dans Les Saules, ferait divers travaux en vue d'un développement commercial dans le district Neufchâtel et préparerait le terrain à un développement domiciliaire dans le district Duberger.

Division des ressources humaines

Le conseil municipal de Québec a créé, hier, la division des "ressources humaines" au service du personnel. La décision de la municipalité fait suite, a expliqué le maire, aux responsabilités grandissantes du service du personnel et en particulier dans le secteur du recrutement et de l'avancement des employés. Le personnel de ce secteur, actuellement huit employés, travaillera dans la nouvelle divi-

sion des "ressources humaines" qui comptera dorénavant 11 personnes, incluant le chef de la division. Le service du personnel de la ville compte, en plus de l'administration générale, les divisions analyse des emplois, formation du personnel, relations de travail et personnel ouvrier.

Un 5e conseiller au comité exécutif

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a annoncé, hier, la nomination du conseiller Romain Langlois, district Les Saules, comme cinquième membre du comité exécutif de la ville. Cette nomination fait suite aux amendements apportés à la charte de Québec lors de l'étude du projet de loi 216. M. Langlois représente Les Saules à Québec depuis 1970, auparavant, M. Langlois était maire de cette municipalité maintenant annexée à Québec. Les autres membres du comité exécutif de Québec sont MM. Alfred Roy, Me Jules Blanchet, Jean-Guy Drolet et Jean Pelletier, président du comité. Le nouveau venu au comité exécutif de Québec a remis sa démission comme membre du conseil et du comité exécutif de la Communauté urbaine.



M. Romain LANGLOIS

Georges Leclerc
chaussures
199, rue St-Joseph, Place Laurier,
Centre Jadis, Place Lebourgneuf

VOUS INVITE A PROFITER D'UNE OFFRE SPECIALE.
COUPON BONI de \$5.00 sur tout achat de \$25.00 et plus.

\$5.00 BON D'ACHAT \$5.00
SUR PRESENTATION DE CE
COUPON NOUS DEDUIRONS
\$5.00 sur tout achat de \$25.00 et plus. Valable jusqu'au 6 mai inclusivement.



pour l'élégante, jolies sandales habillées offertes en différents modèles et teintes variées.



pour les pieds difficiles, soulier lacé de "White Cross". Semelle de cuir. Blanc, tan, brun, noir. 4-10, largeurs, B à 3E.

pour la travailleuse, sandale "White Cross", coussinée sur semelle en crêpe. Blanc, tan, beige. 4-10, largeurs, B-D.



éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'éditorial:
Marcel Pélipin

Pour Jimmy Carter, le chas de l'aiguille

La démission du secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, est, pour le moment, la plus grave des retombées du raid avorté de Tabas. Elle constitue une nouvelle source de difficultés pour le président américain qui en a pourtant suffisamment plein les bras.

La raison officielle que l'on donne pour cette importante décision repose, bien sûr, sur la désapprobation que M. Vance avait émise à l'endroit du raid de sauvetage en Iran. Mais elle provient aussi sans doute de la mésentente qui existait, depuis les tout débuts, entre lui et le conseiller pour les affaires de sécurité de Carter, M. Zbigniew Brzezinski.

Les deux hommes se sont, paraît-il, souvent heurtés au sujet de la politique étrangère que M. Vance considère plus comme une affaire de conciliation que de confrontation. Son ancien collègue, quant à lui, est considéré comme un artisan d'une politique de défense nationale dure et a joué un rôle décisif dans la distance prise par les Etats-Unis à l'égard de la détente.

Le président Carter subissant plus l'ascendant de M. Brzezinski, il devenait impossible pour l'ancien secrétaire d'Etat de continuer de remplir adéquatement son rôle, même s'il savait fort bien que sa démission risquait de causer un grand tort à la campagne pour la réélection du président.

Mais, au-delà des préoccupations électorales, cette démission ne va pas manquer d'avoir de lourdes conséquences pour les relations des Etats-Unis avec l'Union soviétique, d'une part, et les alliés européens et le Japon, d'autre part, d'autant plus que les choses ont recommencé de se gâter entre les deux superpuissances, après la signature du traité SALT-II, en juin dernier. M. Vance demeurant soucieux de sauvegarder les chances de détente avec l'URSS.

Ce dernier, a-t-on indiqué dans son entourage, se considérait comme personnellement engagé envers les gouvernements alliés qu'il avait invités à se joindre aux sanctions diplomatiques et économiques de Washington pour éviter justement que les Américains ne recourent à la force pour obtenir la libération des otages.

Or, on continue de se poser de grandes questions à la suite de l'échec de Tabas. Alors que les Neuf avaient, à Luxembourg, décidé l'imposition de sanctions contre l'Iran, dans le but semble-t-il d'éviter toute forme d'action militaire américaine, pourquoi cette tentative et pourquoi à un moment aussi mal choisi?

On savait déjà fort bien que les alliés avaient beaucoup de motifs de se méfier de

Jimmy Carter qui n'avait jamais consulté personne avant d'entreprendre la moindre action, y compris le raid de sauvetage. Mais on y allait avec des pincettes en évaluant fort bien l'importance que représente la force militaire américaine dont personne ne peut se passer.

Sur le plan strictement économique, les alliés sont bien conscients du fait qu'ils ne sont pas du tout dans la même situation que les Etats-Unis et qu'ils sont pratiquement contraints de jouer là une politique d'égoïsme national.

Il y a d'abord le commerce avec l'Union soviétique, beaucoup plus important pour les Neuf que pour les Etats-Unis. Il y a les contrats gigantesques passés avec l'Iran et, évidemment, les approvisionnements pétroliers. Il y a, enfin, la peur d'une escalade militaire qui toucherait l'Europe bien avant l'Amérique.

Voilà pourquoi il est permis de penser que la démission de M. Vance ne sera pas sans augmenter, bien au contraire, la méfiance de la plupart des gouvernements envers la politique étrangère du président Carter et sa façon fort étrange de la mener. Elle ne manquera pas, en tout cas, d'être interprétée comme la confirmation éclatante de leurs craintes.

Et, après le fiasco du raid de vendredi dernier, il se pourrait bien aussi que les alliés croient de moins en moins à l'efficacité des sanctions économiques contre l'Iran et qu'ils ne commencent à effectuer un repli stratégique sur celles qu'ils ont décidées à Luxembourg.

Voilà donc les Etats-Unis dans le pétrin jusqu'au cou, coincés entre des solutions quasi impossibles, vu l'obstination extraordinaire d'un vieillard fanatique et prêt à tout, vu, également, la crainte fort justifiable d'un épouvantable conflit mondial. Le chas de l'aiguille politique, quoi.

Devant ce gâchis, le sort des otages passe donc, pour le moment, au second plan, d'autant que leur dispersion à travers l'Iran rend impossible un nouveau coup de Tabas.

Il faut donc se demander maintenant qui va poser le prochain geste, dans quel sens et à quelles conditions. Carter a mal joué avec de mauvaises cartes. Il a besoin plus que jamais d'alliés qu'il a malheureusement considérés jusqu'ici comme gouvernements de seconde zone. Ceux-ci voudront sans doute brasser le jeu.

Paul LACHANCE

Clark à Rimouski

L'attrait qu'exerce M. Claude Ryan sur l'ancien premier ministre Joe Clark n'est probablement pas étranger à la décision de ce dernier de partager la même tribune que le chef libéral lors d'une assemblée en faveur du NON à Rimouski.

Mais il n'est pas sûr que ce geste de M. Clark soit bien avisé. L'attitude plus détachée qu'il a affichée pendant son court séjour au 24 rue Sussex était davantage susceptible de lui gagner la sympathie des Québécois. M. Clark avait en effet l'habitude de dire que, peu importe la réponse, les autorités fédérales et les porte-parole du Canada anglais devraient se remettre à l'ouvrage et discuter franchement avec le Québec. Plus prosaïquement, M. John Roberts, ancien premier ministre de l'Ontario, parle de l'urgence "d'accommoder le Québec". Ce message dépouillé de tout ton menaçant ou revanchard est plus en accord avec les responsabilités du chef de l'Opposition.

M. Clark a certes le droit, voire le devoir, de faire connaître sa politique face à la présente crise. Mais il aurait pu le faire à partir d'une tribune plus neutre, sans se laisser encadrer par des politiciens qui ont cessé depuis belle lurette d'aborder la question constitutionnelle de façon objective. En sautant dans le même train que MM. Ryan et Jean Chrétien, M. Clark s'enlève toute crédibilité

comme éventuel conciliateur de vues opposées entre les autorités fédérales et les représentants du Québec.

Quant au message qu'il a livré aux Rimouskiens, il n'est guère de nature à secouer les partisans du OUI. Le chef conservateur soutient en effet que le Canada a tellement changé qu'il n'est plus besoin de réclamer un changement radical de régime pour continuer à l'améliorer. Or les exemples qu'il a fournis sont précisément la preuve que seule une lutte acharnée et constante a permis de fissurer le mur de résistance du Canada anglais. Il eût été préférable qu'il précise le genre d'améliorations qu'il est prêt à réclamer avec insistance, à titre de chef de l'Opposition.

Alors que les Québécois estiment que ce débat doit d'abord être réglé entre eux — ce dont convenait M. Clark il y a quelques mois — ils croient également que certains hommes politiques anglophones doivent se réserver pour l'après-référendum, alors que le pays aura un urgent besoin de têtes sereines, pour amorcer ce déblocage qu'on réclame aussi bien dans le camp du OUI que dans le camp du NON. M. Clark aurait pu être de ceux-là.

Pour être entendu, M. Clark devrait éviter de faire couvrir sa voix par les galejades d'un Camil Samson.

Marcel PÉPIN



point de vue

Le rôle du Québec dans l'Alliance Atlantique

par Paul PAINCHAUD
(collaboration spéciale)

Il n'est pas indifférent que le débat référendaire se déroule au milieu de deux graves crises internationales: celle de l'Afghanistan et celle de l'Iran. Ces crises, même lointaines, mettent en cause notre sécurité de diverses manières: par le rôle qu'y jouent les Etats-Unis, par la déstabilisation d'une région importante pour nos approvisionnements en pétrole, par les risques qu'elles font peser sur l'Europe, elle-même vitale à nos intérêts. Ces deux crises illustrent en même temps l'importance de la solidarité occidentale — le "Premier monde" — face aux autres régions. Par là, elles nous forcent à nous interroger, nous, Canadiens et Québécois, sur l'Alliance Atlantique, son utilité réelle, le rôle que nous pouvons y jouer.

Le livre blanc du Parti québécois sur la souveraineté-association nous invite à cette réflexion. Même si les tenants du parti en parlent peu, c'est l'un des aspects les plus importants de ce document. Sans cette pièce, le savant édifice de l'association ne tiendrait pas. Il est significatif, d'ailleurs, que ce soit à cet aspect du programme du Parti québécois que le nou-

veau gouvernement s'attaqua le plus rapidement en 1976.

Plus près des E.-U.

Jusqu'à la, en effet, le programme officiel du parti faisait du Québec un Etat neutraliste et presque tiers-mondiste dans son inspiration. Ce choix n'éprouvait personne de dormir car on ne s'était guère intéressé aux questions internationales à l'intérieur du parti et de ses cercles dirigeants. Par surcroît, on ne pensait pas être exposé si tôt aux contraintes du pouvoir.

L'élection en novembre 1976 amena le gouvernement d'abord, puis le parti, à découvrir une réalité qu'on avait copieusement enfouie sous le verbiage idéologique: la présence du Québec en Amérique du Nord. Il fallut bien reconnaître que les Etats-Unis allaient être, pour un Québec souverain, la principale donnée de sa politique étrangère. On constata aussi que New York et Washington étaient plus importants que Toronto et Ottawa pour gagner le référendum. Très rapidement, et avant même que le parti ait modifié son programme, le gouvernement annonça donc qu'un Québec souverain adhérerait à l'OTAN et au NORAD. Depuis, ce choix

fait partie de la pensée officielle du Parti québécois.

Un parapluie

Ce choix comporte trois dimensions. Une dimension interne tout d'abord. Il semble assez évident, en effet, que le Parti québécois ne pouvait convaincre les Québécois de sa formule constitutionnelle, qui bouleversait l'ordre établi, et donc pouvait inquiéter sur le plan intérieur, sans leur garantir une forme quelconque de sécurité externe. Le Canada est non seulement un parapluie pour la vie quotidienne, sociale et économique, mais aussi, par la stabilité de ses alliances, un écran protecteur face au système international. L'édifice canadien forme un tout: on ne peut l'ébranler simultanément à tous les niveaux aux yeux d'une opinion publique encore indecise sur son utilité. De plus, l'association économique paraissait peu plausible, si elle devait s'accompagner de divergences profondes au plan stratégique. Adhérer à l'OTAN et à NORAD ramenait donc le débat référendaire aux aspects les plus facilement contestables du régime canadien.

Choix tactique

La crédibilité de la souve-

raineté-association et la neutralisation — relative — des Etats-Unis dans le débat référendaire justifiaient donc l'adhésion à l'OTAN et à NORAD. Mais c'était là un choix tactique, commandé par des impératifs à court terme de politique intérieure. Etait-il justifié comme option fondamentale et durable d'une future politique étrangère québécoise? Si oui, par quelle analyse y arrivait-on et quels étaient les postulats strictement internationaux d'un changement aussi radical dans la pensée du Parti québécois? En d'autres termes, ce choix procédait-il d'une véritable analyse stratégique entendue ici dans le sens large du terme?

Lié aux démocraties

C'est là le troisième volet de l'option atlantiste du Parti québécois. C'est aussi le moins bien établi et le moins clair, et par là le moins rassurant pour les éventuels partenaires internationaux du Québec, notamment les Etats-Unis. L'analyse stratégique, en effet, qui a présidé à cette orientation semble avoir été bien courte pour fonder une diplomatie à long terme.

Que l'avenir du Québec soit, comme le dit le livre blanc, "lié au sort des démocraties européennes et américaines", sem-

ble faire peu de doute, encore qu'il faille étayer ce jugement par des arguments plus nombreux et plus sophistiqués. Mais comment cette solidarité doit-elle s'exprimer? Doit-elle nécessairement prendre la forme d'un engagement militaire? Ce lui-ci doit-il se traduire par une simple participation à l'Alliance Atlantique sans intégration aux forces de l'OTAN, ou les deux à la fois? Le Québec est-il prêt à jouer, à l'intérieur de l'OTAN, le même rôle qu'y joue le Canada? Acceptera-t-il des armes nucléaires sur son territoire? Bref, fait-il la même analyse du système international que le fit le Canada lorsqu'il décida d'adhérer à l'Alliance Atlantique, et l'Union soviétique constitue-t-elle encore la principale menace à sa sécurité? Quelle est la vision du système international qu'entretiennent les dirigeants du PQ?

Débat à reprendre

Il ne suffit pas de dire que la neutralité coûterait trop cher, ou que les Etats-Unis n'accepteraient pas cette neutralité, pour entrer dans une organisation comme l'OTAN. Des arguments aussi fragiles et superficiels risquent d'être emportés par les moindres vents idéologiques qui traversent tou-

jours, à un moment donné, un parti politique. Ils ne sont certainement pas de nature, en tout cas, à convaincre les gouvernements étrangers que c'est le Québec, et non seulement le Parti québécois, qui s'est commis à l'Alliance Atlantique. Un autre parti, en effet, dans un Québec souverain, serait-il lié par cet engagement?

En fait, le référendum nous invite non seulement à choisir une forme de pays, mais les orientations majeures de sa politique étrangère. Nous ne nous prononcerons pas seulement sur des "institutions", mais sur des "politiques". Serait-il plus acceptable, à l'occasion de ce même référendum, qui doit être strictement constitutionnel, que nous ayons aussi à nous prononcer sur telle ou telle orientation de politique économique ou de politique sociale? En liant la souveraineté-association à l'Alliance Atlantique — même si ce choix peut paraître a priori comme justifié — c'est pourtant ce qu'on nous demande de faire.

Est-ce sain pour une démocratie, et surtout pour la solidité d'une politique étrangère? Ce débat devra donc être repris.

M. Painchaud est professeur de Sciences politiques à l'Université Laval.

Pour démocratiser la science

Le Québec, à l'instar de plusieurs autres gouvernements, a longtemps traité la recherche scientifique comme un parent pauvre, négligeant de se donner une politique englobant les différents aspects de la recherche scientifique à commencer par les ressources qui doivent y être consacrées et leur utilisation rationnelle.

Du printemps à l'automne de 1979, une consultation a été menée à partir du livre vert "Pour une politique québécoise de la recherche scientifique".

Le livre blanc, intitulé "Un projet collectif", qui en a été tiré, est rendu public aujourd'hui. Nous publions les résumés-synthèses de chacun des cinq chapitres du document qui décrivent les objectifs visés de même que les moyens que l'on entend mettre en oeuvre pour les réaliser.

Un projet démocratique

Des politiques spécifiques

1. Arrimer le développement scientifique à l'ensemble des politiques de développement

Des moyens d'action

- en précisant les implications scientifiques et techniques des diverses politiques de développement et en informant la communauté scientifique;
- en informant la communauté scientifique des grandes visées (v.g. égalisation des chances, développement régional, participation démocratique) qui inspirent l'ensemble de ces politiques de développement;
- en promouvant certains objectifs généraux directement reliés au développement scientifique (v.g. formation des ressources humaines, croissance économique, productivité, approvisionnement énergétique et alimentaire, exploitation des ressources naturelles, amélioration des services de santé, etc.) et en y articulant des modes de financement public de la recherche.

2. Aménager des dispositifs démocratiques pour la détermination des priorités de recherche

- en prenant occasionnellement, dans des cas de besoins pressants et après consultation, l'initiative de certaines mesures spécifiques de développement scientifique (v.g. mise sur pied de nouveaux potentiels de recherche);

- en identifiant occasionnellement, après consultation et notamment en matière d'innovation technologique, certains domaines prioritaires de recherche spécialement porteurs d'avenir pour la collectivité;

- en privilégiant un scénario d'élaboration qui consiste à identifier certains champs prioritaires de développement et en associant étroitement la communauté scientifique et les organismes-conseils compétents aux choix des priorités de recherche proprement dites.

3. Favoriser une participation démocratique accrue au débat scientifique

- en rendant publiques les délibérations des organismes-conseils actuels et à venir;
- en assurant une composition des organismes-conseils qui favorise un dialogue de tous les intéressés;
- en encourageant des modes diversifiés de consultation ("lignes ouvertes", "courriers", sondages, colloques, audiences publiques);
- en invitant les scientifiques à participer, en tant que professionnels de la science, aux différents débats publics.

4. Promouvoir l'approfondissement et la diffusion de la culture scientifique et technique

- en créant, auprès du Conseil de la politique scientifique, une commission de la culture scientifique et technique;
- en favorisant le développement de la presse scientifique (bourses de formation, prix annuel de journalisme scientifique, aide à la création de postes de chroniqueurs scientifiques);
- en favorisant le développement et l'utilisation accrue d'équipements collectifs (bibliothèques, Radio-Québec, centres d'interprétation, sites archéologiques, jardins botaniques ou zoologiques, musée de la science, etc.);
- en consolidant et en développant l'initiation scientifique dispensée dans les programmes du système scolaire et de divers organismes éducatifs (en y accordant une attention spéciale à la situation de la condition féminine).

Les ressources humaines

Des politiques spécifiques

1. Soutenir la formation et l'emploi du personnel scientifique

Des moyens d'action

- en appuyant des projets de cueillette, d'analyse et de diffusion de données sectorielles et intersectorielles pertinentes;
- en augmentant les sommes consacrées aux programmes de bourses de maîtrise et de doctorat, notamment dans certains secteurs désignés et pour certains groupes spécifiques (v.g. les femmes, en sciences naturelles et en génie);
- en révisant les critères d'attribution de bourses pour études à l'étranger;
- en exigeant le respect des objectifs de formation et d'encadrement des programmes d'aide aux projets universitaires de recherche;
- en mettant sur pied un programme d'aide à la création de postes de chercheurs et de techniciens dans l'industrie;
- en soutenant financièrement la création de postes de personnel de recherche dans les universités;

- en soutenant financièrement l'emploi par les universités de détenteurs de Ph.D. âgés de moins de 35 ans;
- en augmentant le nombre de bourses de formation postdoctorale;
- en accélérant l'étude du dossier relatif au perfectionnement des chercheurs gouvernementaux;
- en partageant les coûts des échanges intersectoriels de chercheurs;
- en stimulant la conclusion d'ententes de transférabilité des fonds de pension;
- en créant un programme d'intégration de chercheurs stagiaires dans l'industrie;
- en étudiant la possibilité de créer un centre de main-d'oeuvre scientifique;
- en maximisant les retombées scientifiques et techniques des actions (investissement, lois, règlements) gouvernementales.

2. Maximiser l'utilisation des ressources humaines existantes

- en révisant les règles d'attribution des fonds d'aide à la recherche, afin de les rendre accessibles au personnel scientifique des collèges et de centres ou de groupes sans affiliation institutionnelle actuellement reconnue, de même qu'à certains chercheurs individuels;
- en accordant des bourses de recyclage à des diplômés(e)s qui souhaitent réintégrer les circuits de la recherche scientifique;
- en étudiant la possibilité de soutenir la création de postes de recherche à temps partiel.

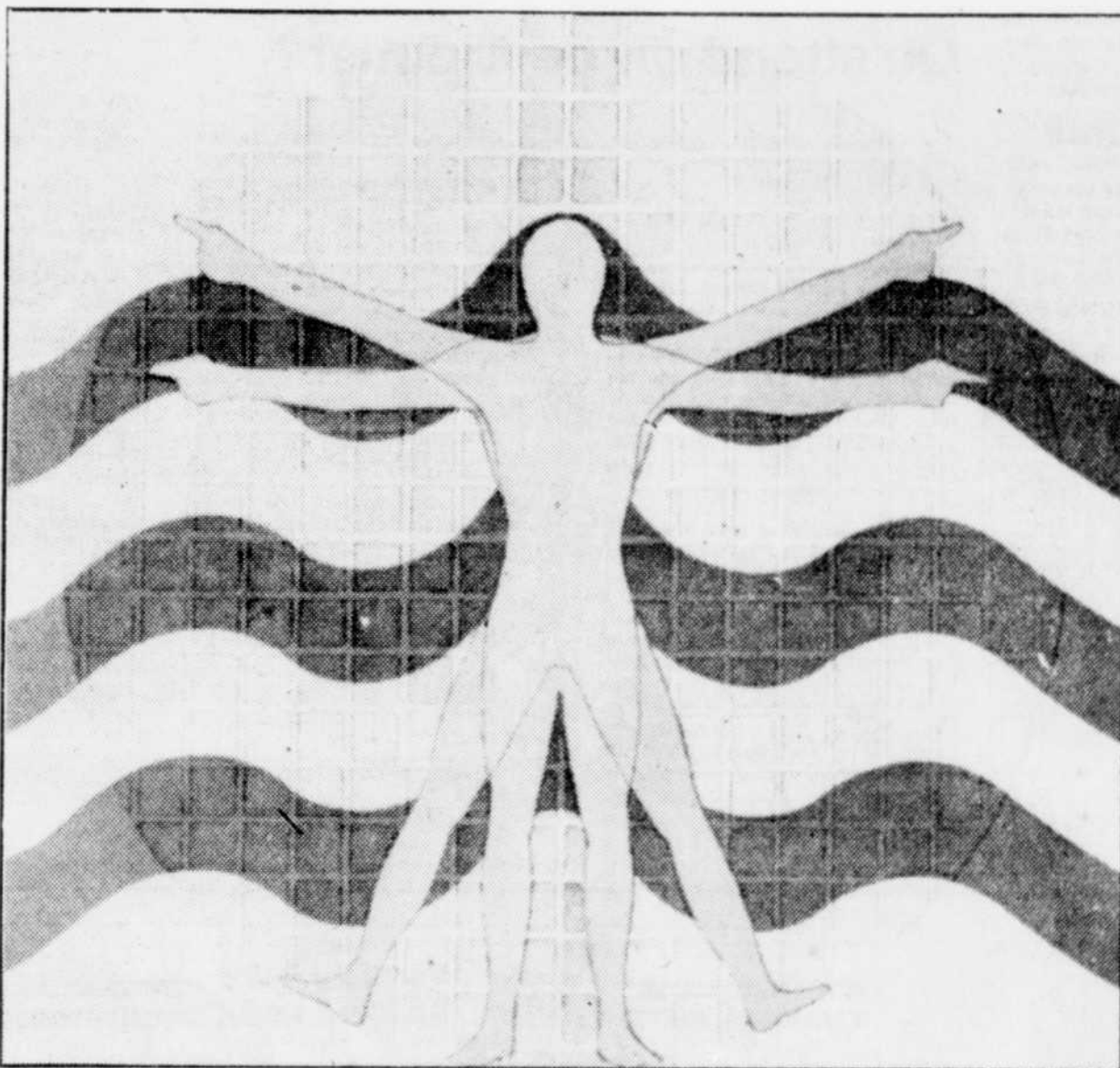
3. Réorganiser et accroître l'aide aux associations scientifiques et aux sociétés savantes

- en favorisant l'émergence d'une fédération d'associations dont l'Etat ferait son interlocuteur privilégié;
- en encourageant les activités régionales de ces associations;
- en appuyant l'action de ces associations en matière de publication scientifique en langue française.

4. Améliorer les conditions de travail des chercheurs

Des moyens d'action

- en demandant aux universités d'assurer la conjonction recherche-formation et en intégrant cette exigence dans les programmes gouvernementaux d'aide à la recherche universitaire;
- en encourageant les universités à contribuer, dans le respect de leur mission éducative et culturelle, au développement économique régional;
- en intégrant les exigences propres à la recherche industrielle dans les programmes gouvernementaux d'aide à la recherche et à l'innovation industrielles;
- en assortissant les processus de législation et de réglementation d'études d'impact scientifique et technique et de programmes de soutien à l'adaptation au changement technique;
- en demandant aux ministères de faire l'inventaire et l'analyse de leurs orientations et de leurs programmes relatifs à la recherche;
- en demandant aux ministères d'identifier, dans leur rapport annuel, les ressources allouées à la recherche;
- en favorisant, à l'intérieur des ministères, l'expérimentation de certains modes de commandites de recherche;
- 2. Etablir des mécanismes permettant la pratique d'une planification en concertation
- en consolidant l'essentiel de la dynamique des rapports actuels de concertation et de planification de la recherche universitaire;
- en précisant les pouvoirs respectifs du ministère de l'Education et du Conseil des universités concernant la cueillette des informations relatives à la recherche universitaire;
- en précisant les responsabilités respectives des universités, du ministère de l'Education et du Conseil des universités en matière d'évaluation de la recherche universitaire;
- en confiant au C.R.I.Q. et au Conseil de la politique scientifique le mandat de consulter les intéressés et de faire des recommandations sur les mécanismes de concertation les mieux adaptés à la recherche industrielle;



- en révisant ou en créant des programmes de bourses de formation, de soutien à l'emploi scientifique dans les universités et d'aide au développement de la recherche universitaire;
- en instituant des programmes de soutien à l'emploi scientifique et aux échanges intersectoriels;
- en révisant les règles administratives qui président aux conditions de travail des chercheurs gouvernementaux, notamment en matière...
 - d'évaluation
 - de perfectionnement
 - de promotion
 - d'accès à des postes de niveau supérieur
 - d'environnement physique
 - de publication
 - d'intégration à la communauté scientifique
 - de formation de gestionnaires de recherche.

5. Promouvoir le développement de l'information scientifique et technique (I.S.T.)

- en créant, auprès du Conseil de la politique scientifique, une commission de l'information scientifique et technique;
- en consolidant les systèmes existants et en appuyant des initiatives nouvelles répondant à des besoins spécifiques;
- en confiant à un organisme le mandat de colliger et de diffuser l'I.S.T. produite au Québec ou concernant le Québec;
- en réaménageant les structures de coordination et de diffusion de l'I.S.T. gouvernementale.

L'organisation et la gestion

Des politiques spécifiques

1. Promouvoir le respect et la poursuite des finalités propres à chaque secteur

- en demandant aux ministères de formuler leur politique de recherche;
- en mettant les politiques et les budgets de recherche des ministères à l'ordre du jour des différents comités ministériels permanents.

3. Développer de nouvelles pratiques d'évaluation du système de recherche

- en soutenant financièrement des projets de "recherche sur la recherche", notamment l'élaboration d'"indicateurs de recherche";
- en soutenant financièrement l'organisation de colloques intersectoriels sur ce thème.

4. Assurer un développement plus sélectif du potentiel de recherche et une certaine concentration des ressources

- en identifiant des domaines prioritaires et en y ajustant les programmes gouvernementaux d'aide à la recherche (cf. chapitre I);
- en soutenant financièrement la reconversion de certaines unités de recherche;
- en octroyant de nouvelles ressources financières à la consolidation de certaines unités de recherche;

Des structures diversifiées pour le financement

Des politiques spécifiques

1. Réaménager certains mécanismes d'aide directe à la recherche, pour les distinguer des fonctions de conseil et d'élaboration de politiques et pour les rendre plus accessibles

Des moyens d'action

- en transformant une partie du programme F.C.A.C. en un "Fonds F.C.A.C." (chargé d'attribuer des subventions directes à la recherche universitaire et les bourses de formation à la recherche);
- en transformant le volet "subventions" du C.R.S.Q. en un "Fonds de la recherche en santé";

- en rendant ces programmes accessibles à des chercheurs et à des groupes de chercheurs actuellement inadmissibles, en particulier au personnel scientifique des collèges (en procédant de manière expérimentale et en respectant les missions propres des collèges).

2. Assurer un soutien plus vigoureux et plus stable du développement de la recherche universitaire

- en demandant au M.E.Q. de formuler des politiques de développement de la recherche universitaire articulées à ses politiques générales de l'enseignement supérieur;

- en transformant certains volets (dont le volet "centres") du programme F.C.A.C. en un programme général de développement de la recherche universitaire (investissements, infrastructures, etc.);

- en coordonnant les programmes de bourses du M.E.Q. avec le programme de développement de la recherche universitaire et avec les programmes de bourses de formation à la recherche du "Fonds F.C.A.C.";

- en identifiant les sommes directement ou indirectement allouées à la recherche universitaire.

3. Consolider l'action des ministères en matière de financement de la recherche

- en demandant aux ministères de préciser les règles d'attribution de leurs contrats de recherche;

- en insérant dans ces règles l'application d'un "coefficient de redressement" aux soumissions faites par les universités;

- en insérant dans ces règles certaines clauses relatives à la collaboration intersectorielle;

- en administrant les programmes de subventions selon des modes qui s'inspirent des pratiques propres aux organismes subventionnaires.

4. Accroître le soutien à la recherche et à l'innovation industrielles

- en faisant connaître les orientations qui guident l'action de l'Etat en matière de développement économique;

- en implantant le plus rapidement possible les mesures déjà annoncées dans **Bâtir le Québec** concernant la recherche et l'innovation;

- en demandant au C.R.I.Q. d'accorder une attention spéciale au développement des technologies nouvelles, à l'élargissement de sa clientèle et de certains de ses services, et en augmentant son budget.

5. Soutenir l'élaboration et le démarrage de certaines activités scientifiques "hors programmes"

- en dotant le ministre d'Etat d'un fonds spécial d'incitation.

Un cadre politique

Des politiques spécifiques

1. Définir et promouvoir le cadre politique nécessaire au développement scientifique normal du Québec

Des moyens d'action

- en continuant à informer la population de la situation qui est faite à la recherche québécoise dans le régime fédéral actuel;

- en proposant à la population un cadre politique nouveau — celui de la souveraineté-association —, nécessaire à un développement scientifique normal;

- en faisant en sorte que les questions relatives au développement scientifique ne soient pas absentes du débat sur l'avenir du Québec;

- en entreprenant éventuellement, avec l'appui de la population du Québec, les négociations prévues dans le projet de souveraineté-association.

2. Relancer sans tarder le développement scientifique du Québec, en dépit des contraintes imposées par le cadre politique actuel

- en poursuivant et en consolidant la démarche collective vers la formulation d'une politique québécoise de la recherche scientifique;

- en précisant, ici même dans ce plan d'action, des orientations et des mesures pour le développement scientifique du Québec;

- en stimulant et en soutenant la participation des chercheurs québécois à la communauté scientifique internationale (ententes intergouvernementales, aide spécifique aux associations scientifiques, aide à l'accueil de "chercheurs-visiteurs");

- en soutenant les orientations de l'A.C.C.T. en matière de coopération scientifique et technique internationale;

- en intensifiant la participation de Québécois à des programmes des pays en voie de développement;

- en augmentant les fonds publics québécois consacrés au développement scientifique;

- en favorisant un effort concerté pour accroître la part du P.I.B. québécois consacrée à la recherche et au développement.

3. Revendiquer la modification immédiate de certaines pratiques actuelles

- en réclamant et en offrant un véritable dialogue politique avec Ottawa en matière de développement scientifique;

- en réclamant le transfert des fonds de recherche auxquels le Québec a droit (notamment au titre de l'enseignement collégial et, plus globalement, au nom d'une répartition équitable des ressources fédérales affectées à la recherche);

- en réclamant le rapatriement intégral de tous les programmes fédéraux de subventions à la recherche universitaire;

- en réclamant la responsabilité de la gestion de tous les programmes d'aide à la recherche dans les secteurs d'activité qui relèvent de la compétence du Québec;

- en réclamant le rapatriement des ressources matérielles, humaines et financières des institutions fédérales de recherche oeuvrant en territoire québécois dans les secteurs de compétence québécoise;

- en demandant que le gouvernement québécois soit officiellement représenté au sein de toutes les délégations canadiennes participant aux activités des organismes internationaux;

- en exigeant que la mise à contribution du potentiel scientifique québécois à des fins de coopération internationale se réalise avec l'accord du gouvernement québécois et dans le respect des priorités nationales et internationales du Québec.

la page des lecteurs

"Interdit aux divorcés", ce n'est pas exact

Monsieur Jean Martel.

J'ai lu vos articles traitant des personnes divorcées, dont le premier paraissait dans ce journal le 22 mars dernier et était intitulé: Les divorcés mis au ban de l'Eglise.

Ce titre prônait une énorme fausseté, et nous donnait tout de suite un aperçu de ce qui suivrait, en vous lisant, un tissu d'erreurs du début à la fin. Et je me demande ce que Dieu Lui-même pense de ce petit bonhomme qui surgit tout à coup en 1980, fort sans nul doute de son titre de journaliste, pour venir contester publiquement son enseignement transmis par l'Eglise son porte-parole.

Qui êtes-vous donc pour criti-

quer l'Eglise? Croyez-vous qu'elle peut enseigner le contraire de ce que le Christ son fondateur a enseigné? Or, il a donné ses commandements à Moïse, une fois pour toutes, ils sont en vigueur jusqu'à la fin des temps. Vous et moi n'y pouvons rien, mais nous savons qu'en les observant nous nous préparons une éternité de bonheur et en les transgressant, nous nous en préparons une de malheur.

Les divorcés ne sont pas mis au ban de l'Eglise comme vous le dites, ce sont eux qui se séparent volontairement d'elle, qui s'excluent eux-mêmes de la réception des sacrements, en vivant dans un état permanent d'adultère, donc dans le péché grave sans vouloir s'amender; cependant, ils peuvent fré-

quenter l'Eglise et ils se doivent de le faire, d'assister à la messe, car c'est en priant qu'ils auront un jour le courage de reprendre la bonne voie, et obtenir leur conversion et aussi celle de leur conjoint. Là encore votre affiche qu'on voit sur l'Eglise que vous nous montrez dans votre article et intitulée: "Interdit aux divorcés", est fautive.

Le Christ fréquentait les gens honnêtes avec eux-mêmes, c'est-à-dire les pêcheurs repentants. Il ne perdait pas son temps avec les endurcis qui refusaient de se soumettre à ses lois, et les paroles les plus terribles qui sont sorties de sa bouche sont celles qu'il a adressées à ceux qui étalent leurs scandales quand il a dit: "Malheur à celui par qui le scandale arrive, il vaudrait

mieux pour lui qu'on lui mette une meule au cou et qu'on le jette à la mer". (Mat. 18, 7-9).

Les prêtres fussent-ils évêques et même cardinaux qui accepteraient d'admettre aux sacrements des personnes vivant dans l'adultère, ne seraient-ils eux-mêmes plus catholiques.

Qui peut nier la nécessité des garde-fous aux ponts, des lumières aux intersections des rues? Pourquoi ne pas croire aussi que Dieu a donné ses commandements pour nous protéger et nous éviter le pire.

Georges Godin
Québec

Les diplômés en technologie demandent une reconnaissance

Me Jacques-Yvan Morin
ministre responsable
de l'application
des lois professionnelles
gouvernement du Québec

A la veille du sixième anniversaire de la fondation de l'Ecole de technologie supérieure, nous voudrions vous rappeler les préoccupations des diplômés de cette institution. Leur appartenance professionnelle n'ayant pas encore été définie, nous aimerions vous faire état des problèmes rencontrés sur le marché du travail par les quatre générations de diplômés.

Nous savons que vous accordez une importance primordiale à la technologie pour le développement du Québec. Nous nous rappelons de votre allocution lors de la remise des diplômes à la première promotion de l'école, le 10 juin 1977, à l'île Sainte-Hélène où vous avez manifesté un intérêt et une préoccupation évidente à notre égard. Le 30 octobre de la même année, lors de l'inauguration de l'édifice central de l'Ecole polytechnique de Montréal, vous avez insisté sur le fait que le gouvernement attache de l'importance à l'Ecole de technologie supérieure ainsi qu'à la technologie. Plus tard, à Montebello au sommet économique, vous avez encore parlé des "ingénieurs d'application" que formait l'école. Tout récemment, le 21 décembre 1979, dans votre lettre au président de l'université du Québec, dans laquelle vous lievez le caractère expérimental de l'ETS, vous soutenez encore le rôle tout à fait important de l'école dans l'enseignement supérieur au Québec.

Toutes ces déclarations nous affirment que vous croyez en l'Ecole de technologie supérieure, ainsi qu'en ses buts, ses objectifs et ses diplômés.

Des problèmes persistent malgré tout et commencent même à s'aggraver. Plusieurs employeurs, qui désirent retenir nos services, doivent dans certains cas redéfinir les descriptions de tâches des postes postulés, pour éviter les conflits qui pourraient survenir avec l'OIQ; la loi réservant aux ingénieurs de façon exclusive certaines fonctions de travail. Certaines autres entreprises, pour éviter ce surplus de travail administratif, qu'elles ont peut-être déjà vécu dans le passé, nous éliminent complètement de leur liste d'embauche. Chez certaines autres, à cause de structures syndicales exigeant l'appartenance à l'OIQ ou ayant des systèmes de classification comme la fonction publique du Québec, les portes sont à toutes fins utiles fermées pour les diplômés de l'école. Il nous semble inconcevable qu'un gouvernement soutienne et encourage une situation universitaire et ne puisse bénéficier de ces bacheliers.

Nous espérons, monsieur le ministre, qu'une décision favorable concernant l'avenir des diplômés de l'Ecole de technologie supérieure sera rendue dans un avenir prochain.

Guy Poirier
président de l'Association
des diplômés de l'Ecole de
technologie supérieure
Montréal

Bravo pour "Un souvenir"

M. Michel Petit
Directeur des programmes
Télé-Capitale
Québec

Le Conseil d'administration de la Société des écrivains canadiens de langue française, section de Québec, m'a confié le mandat de vous apporter un chaleureux témoignage d'appréciation pour l'émission "Un souvenir", diffusée à chaque dimanche tout au long de l'année 1979-80.

Les responsables de la programmation de Télé-Capitale ont eu la main heureuse en mettant en ondes cette série d'émissions, et ils l'ont eue tout autant par cet excellent choix qu'ils ont fait en recourant aux services d'animateurs compétents tels que madame Emilia Boivin-Allaire et monsieur Roch Proulx.

De nombreux témoignages recueillis dans différents milieux par notre service de presse, au cours des mois écoulés depuis septembre, nous ont confirmés dans cette certitude que nous avions déjà quant à la pertinence de présenter au public une série télévisée sur la petite histoire de la Vieille Capitale, cette cité si attachante que l'on ne peut connaître sans l'aimer profondément.

Madame Boivin-Allaire et monsieur Proulx ont su animer cette série avec cœur, avec charme, avec simplicité, avec talent.

Et les responsables de votre programmation ont été heureusement inspirés en procurant à la population le plaisir raffiné de connaître mieux l'histoire vraie de la fière cité de Champlain, à travers les souvenirs palpitants et l'âme généreuse des témoins du passé.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Pierre Villemure
Journaliste
Secrétaire de la Société
des écrivains canadiens
de langue française.
(Section du Québec)

Les critiques sur le hockey, trop négatives

Nous sommes de fervents admirateurs et partisans du club de hockey Les Nordiques de Québec et nous félicitons les administrateurs de ce club pour nous avoir dotés d'un club dans la Ligue nationale. Nous voulons que cette équipe demeure longtemps à Québec. Mille braves pour l'année qui vient de s'écouler.

Il y a plusieurs années qu'une situation voire même une tradition s'est implantée dans notre région de Québec en ce qui regarde le domaine sportif (organisations professionnelles). Cette tradition est qu'il faut avoir obligatoirement à Québec une équipe gagnante sinon critiques de toutes sortes, désintéressement et le reste.

Nous avons recueilli une bonne quantité d'arguments frappants qui pourraient tuer le hockey dans notre région: il y a ces fameuses lignes ouvertes à la radio qui ne sont que commérage et agressivité.

C'est un instrument qui ne sert qu'à une poignée de soi-disant amateurs de hockey. Nous trouvons cela très négatif. Les commentaires erronés de journalistes sportifs soi-disant professionnels.

Les critiques négatives démesurées de la part d'une poignée de gens (gérants d'estrade) provoquent encore la une sorte de vague d'insatisfaction et d'agressivité envers les joueurs, envers l'entraîneur, envers la direction, etc. Nous qualifions ces gens de complexes et inconscient refoules.

Pour remédier ou tenter d'améliorer la situation, nous faisons quelques suggestions aux dirigeants des Nordiques: pourquoi ne pas avoir une mascotte qui pourrait motiver les amateurs à encourager notre club positivement et cela sous forme de slogans de toutes sortes. Pourquoi ne pas organiser autrement la diffusion des renseigne-

ments concernant l'équipe. Exemple: conférences de presse une fois par mois pour ne parler que de choses positives. Pourquoi l'accès au vestiaire des joueurs par la "meute" de journalistes ne serait pas laissé à la discrétion de l'entraîneur ou de la direction de l'équipe.

En terminant, nous espérons que ces quelques griefs ou commentaires seront très utiles aux dirigeants des Nordiques et ceci dans l'objectif qu'ils se sont fixés, c'est-à-dire, faire de Québec une équipe représentative. Nous voulons aussi par ces commentaires éveiller l'esprit positif des gens de la région de Québec afin de devenir de véritables amateurs envidés des autres villes de hockey.

René Proulx
Charlesbourg
André Pageau
N.-D.-des-Laurentides

Avortements au mauvais endroit

Après avoir pris connaissance de l'article, publié en première page de votre édition de vendredi, le 18 avril dernier, intitulé "Edifice de la CSN à Québec, avortements pratiqués chaque semaine dans une semi-clandestinité".

Je viens protester contre cet état de chose, d'abord comme citoyen, et également comme membre d'un syndicat affilié à cette centrale (CSN).

Toutefois, la chose ne m'étonne pas tout à fait. N'ai-je pas été témoin que cet organisme utilise l'intimidation, le sacre, le mensonge, le chantage.

Dans l'article, on peut y lire que ceci est en partie financé par une subvention de la CSN.

Je proteste énergiquement que ma cotisation serve à un état de fait qui marque une telle déchéance de notre société.

Tu ne tueras point!

Martin Cava
Saint-Romuald

Qu'attend-on de Cloutier?

Choisi sur l'équipe d'Etoiles
42 buts en 67 parties

Elu joueur de l'année chez les Nordiques (et seulement 8 buts de moins que l'idole des Montrealais, qui lui, a joué 74 parties... sans se faire huer).

A tous ceux qui n'ont cessé de critiquer Réal Cloutier, je me demande qu'est-ce qu'ils attendent de plus d'un joueur qui a évolué presque toute l'année avec un poids immense sur les épaules (pression qui était souvent injustifiée).

Réal Cloutier a relevé tout un défi en acceptant de jouer chez lui, et quand on pense que s'il jouait sous d'autres cieux, on crierait à s'en défoncer les poumons à Maurice Filion de faire l'impossible pour s'assurer de ses services. Québécois (la minorité heureusement), vous ne savez pas jusqu'à quel point ce joueur nous a été utile en cette première année dans la Ligue nationale. J'espère que vous n'attendez pas qu'il joue ailleurs pour enfin vous apercevoir que c'est tout un joueur de hockey.

On lui a reproché de ne pas jouer avec la même intensité à tous les matchs mais vous avouerez avec moi que ce reproche pouvait s'adresser également à tous les joueurs! Dans le cas du numéro 9, c'est ce qu'on appelle la raçon de la gloire. A ceux également qui le traitent de "jaune", vous avez sans doute remarqué que Michel Bossy, Bryan Trottier et Wayne Gretzky ne se "tirent" pas dans les coins non plus.

Si l'équipe change de physionomie, si Réal n'est pas blessé et si son entraîneur ne le cloue pas au banc, "Buddy" nous en fera voir de toutes les couleurs, et ce, dès l'an prochain.

On pourrait alors peut-être lire ceci:

Choisi sur l'équipe d'Etoiles

Entre 50 et 55 buts

Parmi les 5 ou 6 premiers pointeurs de la ligue

Joueur de l'année une seconde fois

Jean-Claude Therrien
Charlesbourg

St-Etienne en danger...

Les citoyens de Saint-Etienne ont certainement en mémoire les eaux menaçantes de la rivière Beauvillage lors de la crue printanière de 1978.

Rappelons que des travaux visant à "l'amélioration" de l'écoulement des eaux de la petite rivière Le Bras (affluent de la rivière Beauvillage) et la fonte rapide de la neige avaient semé une certaine panique en plus d'occasionner certains dommages aux habitants.

Les riverains de Saint-Etienne assisteront à l'époque à l'avant-première du spectacle qui sera leur, si les mêmes "améliorations" sont apportées au principal affluent de la Beauvillage, soit la rivière Fourchette (aussi connue sous le nom de Filars).

L'important projet visant à l'accélération de l'écoulement des eaux de la rivière Fourchette et de tous ses embranchements, s'il était réalisé, amènerait une augmentation considérable du débit de la rivière Beauvillage et exercerait au printemps une pression considérable sur la nappe de glace encore en place près de la municipalité de St-Etienne.

Pour bien comprendre la ques-

tion, il est important de rappeler que les cours d'eau de notre région ont le fâcheux défaut de s'écouler dans le sens contraire du dégel printanier. Les neiges fondant d'abord en amont du cours d'eau (les montagnes plus au sud), tandis qu'en aval (région de Québec), les glaces sont encore très consistantes.

Lors d'une réunion sur la présentation du projet qui devrait débiter à l'été, des opposants au "creusage" du cours d'eau signalèrent le danger aux promoteurs; à cela ils répondirent candidelement que les riverains de St-Etienne n'auraient qu'à s'arranger avec leur problème". Espérons qu'ils vont s'en occuper avant la vague...

Jacques Demers
St-Patrice de Beauvillage
Lobinière

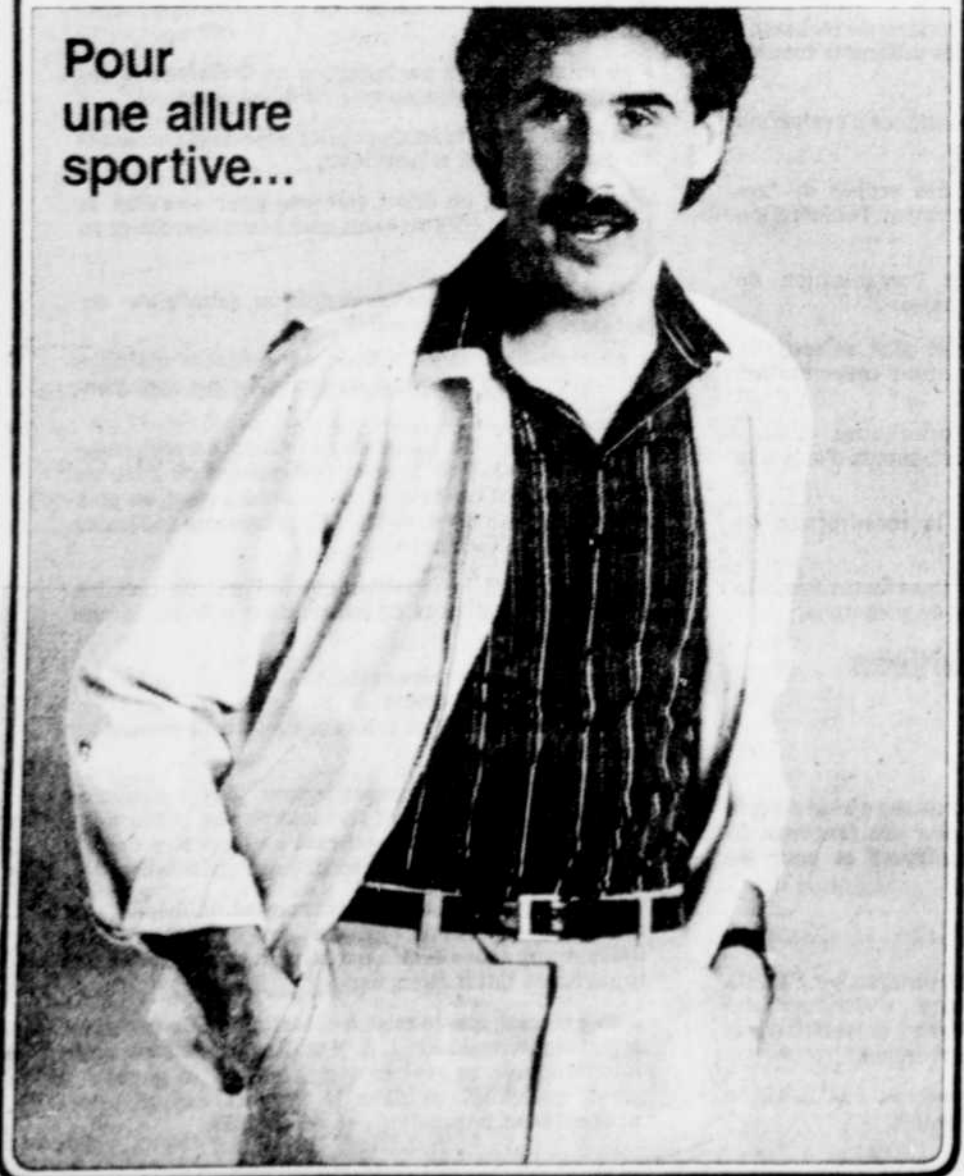
à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Place Québec 524-5263
Place Bonaventure 875-2013
6818, rue St-Hubert 273-2851
St-Bruno 653-9422

ARMAND BOUDRIAS

Pour
une allure
sportive...



Regardez autour de vous...



le grand ménage
du printemps

L'environnement c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous.

Quand arrive le printemps, c'est pour vous le temps du grand ménage. Vous sortez seau, balai, peinture, râteau... et vous vous mettez à l'œuvre. Maison, terrain, auto tout y passe. L'environnement s'embellit.

Il y a aussi bien d'autres choses encore que vous pouvez faire pour assurer la qualité de votre environnement.

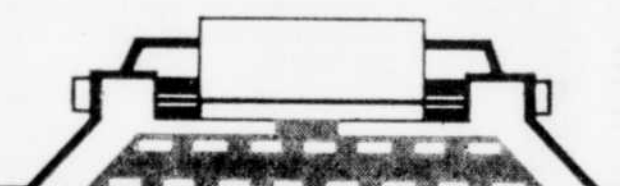
Pourquoi ne pas aussi profiter du printemps pour faire le grand ménage dans vos habitudes quotidiennes?

Consultez les groupes de votre région qui travaillent à améliorer l'environnement. Ils ont un tas d'idées à vous proposer.

L'environnement dépend de vous.

Environnement
Québec

c'est le mois de = l'Environnement =



Comment devenir SECRÉTAIRE ou COMMIS- COMPTABLE rapidement?

Inscrivez-vous au cours régulier ou au cours intensif du collège O'SULLIVAN Limoulu. Pour plus de renseignements, demandez à recevoir notre prospectus.

permis no 000 805

COLLÈGE
O'SULLIVAN
LIMOULOU
1008, 3^e Avenue, Limoulu, Québec
525-4769

Lettre ouverte des étudiants africains en formation journalistique de 1980

Dans sa rubrique du 15 avril, monsieur Champagne s'en est pris à la formation et à l'accueil au Canada des étudiants africains en journalisme en déclarant que nous étions trop "choyés". Cet article appelle la mise au point qui suit:

Nous, étudiants du "Programme de formation des communicateurs africains", n'avons pas demandé à venir effectuer un trimestre d'études au Canada. C'est dans le cadre d'un programme de coopération entre l'ACDI et nos écoles que nous nous trouvons en terre canadienne.

Il est inexact que les séjours français et canadiens des étudiants de l'Ecole supérieure internationale de journalisme de Yaoundé et du Centre d'études des sciences et techniques de l'information de Dakar ont été payés par des organismes internationaux.

Si le Fonds d'aide et de coopération pour la France et l'ACDI

pour le Canada ont pris en main divers programmes d'aide dans nos pays — dont ces deux trimestres d'études — ce n'est pas par philanthropie. Nous ne sommes pas des mendiants de l'aide internationale. Non! Nous ne sommes pas des sangsues accrochées à la "générosité" française ou canadienne.

La contrepartie de l'aide accordée à nos pays est évidente, et les colonnes de ce journal ne suffiraient pas à établir le bilan de la coopération. Notre formation au Canada est pour nos pays d'un apport professionnel et intellectuel incontestable. Il est également dans l'intérêt des Canadiens que des journalistes étrangers, africains surtout, connaissent le Canada et puissent présenter ses réalités à leurs concitoyens.

La visite au SOLEIL était un signe de courtoisie purement professionnelle et nous déplorons que monsieur Champagne l'ait utilisée

pour régler des problèmes par rapport à sa propre absence de formation. Tant qu'à faire, monsieur Champagne, demandez donc la dissolution de l'ACDI.

Les étudiants du PECA Promotion 80

J'ai été surpris d'apprendre que mon papier du 15 avril avait été la cause d'une commotion, ou presque, au sein de votre délégation. Jamais je n'ai accusé les étudiants de quoi que ce soit, si ce n'est d'être



pierre champagne

choyés. L'accusation n'est donc pas très grave en soi.

Par contre, j'ai osé déclarer tout haut que "charité bien ordonnée commence par soi-même" et que si nos gouvernements ont de l'argent pour payer des bourses à des étudiants étrangers, (en journalisme, en agronomie ou en sciences), ils devraient en avoir aussi pour subvenir aux besoins des étudiants canadiens qui doivent attendre les bourses qui leur sont promises pendant des mois, des trimestres même.



Michel Gagnon, à gauche, et Mike Taylor, de Vancouver, au piano, inaugureront, demain soir, avec quelques autres musiciens, une nouvelle boîte de jazz à Québec, au 19 rue Saint-Pierre.

Une nouvelle boîte de jazz

Une nouvelle boîte de jazz, de grand Jazz avec un grand "J", ouvre ses portes demain soir au 19 rue Saint-Pierre, place Royale, dans le Vieux-Québec.

Les patrons de cette boîte, Richard Laroche et Daniel Haillet,

ont invité pour la circonstance un pianiste de jazz libre qu'ils ont découvert à Vancouver, il y a quelques années, Mike Taylor. Demain, Mike sera secondé dans ses vibrations de Michel Gagnon et de quelques autres musiciens de Québec. Le Michel Gagnon en question est bel et bien celui qui fut, il y a quelques années, chroniqueur au Journal de Québec, et qui est, depuis quelques autres années, animateur radiophonique à la station CJRP.

Quelques journalistes qui fêtaient, la semaine dernière, le départ d'André Lafleur à la direction des relations publiques du Hilton Québec ont pu participer, au Jazz à un happening de jazz dont ils se souviendront longtemps. Michel et Mike faisaient un duo du tonnerre tant et si bien que les patrons de la boîte voulaient même engager aussi Michel Gagnon, pour l'été. Je ne sais pas si l'offre s'est concrétisée.

Les photographies que vous voyez sur le mur, derrière les musiciens, sont celles de la grand-mère de Remy d'Anjou, animateur à Télé-Capitale. Ne me demandez surtout pas comment elle s'appelle, je ne m'en souviens pas.

Le Jazz est situé en-dessous du restaurant le Louis XIV, place Royale. Un restaurant qui, depuis quelques années sait se faire remarquer tant par sa cuisine que par son accueil. Il appartient d'ailleurs au même propriétaire que "Le Jazz" et on peut retrouver, en bas, une partie de l'excellente cuisine que l'on sert en haut.

Mon carnet mondain

Diners mode

Les fameux "diners mode" de l'Eden recommencent, demain midi, en collaboration avec les boutiques de Place Québec. L'an dernier, cette promotion fut un franc succès et elle savait attirer, tous les mercredis, des dizaines et des dizaines de femmes, surtout, mais aussi quelques hommes à l'Eden. Le mercredi, messieurs, c'est la place pour se rincer l'œil et le gorgon.

Galerie Sur-le-Côte

C'est la Semaine de la gravure à la Galerie Sur-le-Côte et la direction a décidé de tenir, demain à 19h30, une rencontre-débat où seront présents plusieurs artistes spécialisés en eaux-fortes, en lithographie et en sérigraphie.

Club automobile

M. Dominique Colard, directeur des placements hypothécaires à la Caisse de dépôt et placement du Québec, a été élu à la présidence du conseil d'administration du Club

automobile du Québec lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'organisme, le 21 avril dernier. M. Claude Ferron, de Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et Associés, a accédé à la vice-présidence. Les autres administrateurs élus sont Mme Lise-L. Cardinal et MM. Marcel Laliberté, Jacques Arsenault, Fernand Blais, Jacques Boulay, Jean-Paul Gagnon, Pierre Galipeault, Paul Gendron, Michael Hickson, Léonce Lévesque, Jacques MacDonald, André Morisset et Jean-Paul Pénin.

Patinage artistique sur roulettes

Un club de patinage artistique sur roulettes est présentement en formation au Patinodrome de Sainte-Foy. C'est où le Patinodrome? C'est au 2365 rue Watt, à Sainte-Foy. Ce n'est pas à la porte, mais c'est un amphithéâtre très bien aménagé. Il me fait donc plaisir de vous annoncer que le Patinodrome en question, mal connu dans cette rubrique parce que j'avais déjà critiqué les "patinethon" qu'on y tenait, sait organiser des manifestations plus

intelligentes comme, par exemple, le patinage artistique sur roulettes. Les intéressés, gars ou filles, auront plus de renseignements en téléphonant à Jean Emond ou à Roger Loubert à 653-6363 ou à 842-2721.

La fonction publique

L'Association des diplômés de l'Ecole nationale d'administration publique reçoit, demain midi, à un dîner qui se déroulera à l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville, M. Guy Rocher, professeur de sociologie au Centre de recherches en droit public de l'Université de Montréal, qui entretiendra ses hôtes sur la fonction publique québécoise d'aujourd'hui et de demain.

Québec souverain

Les manufacturiers canadiens s'interrogeront, demain, lors de leur réunion annuelle au Cercle universitaire, sur les incidences économiques d'un Québec souverain. LE SOLEIL couvrira l'affaire et vous en saurez plus long dans le journal de jeudi.

Avec de la persévérance, on vient à bout de tout

Je n'ai jamais été très tendre pour la Chambre de commerce de Québec. Pourquoi? Parce que je trouve que les honorables membres de cette non moins honorable chambre, étudient beaucoup trop pour n'aboutir finalement qu'à de faibles résultats.

Cette fois, je veux les féliciter. Après des années d'études, de rapports, de mémoires, de rappels, de pressions, de visites, de voyages... la Chambre de commerce a fini par faire comprendre aux fonctionnaires du ministère fédéral des Transports que les pistes de l'aéroport de Québec devaient être allongées afin de permettre aux gros avions, comme les DC-8 et les Boeing 707, de se poser et surtout de repartir de la région avec leur capacité maximum. Cela fait 15 ans que je suis journaliste et cela fait 15 ans que les gars de la Chambre de commerce me parlent de l'allongement de ces pistes.

Finalement, ce fut fait. L'allongement des pistes vient tout juste d'être terminé. Et devinez quoi? Du 1er au 28 mai, pas moins de 14 vols de DC-8 allongés apportant à Québec près de 4.000 visiteurs atterriront à l'aéroport de Québec.

Québec vient "d'arriver en ville", comme on dit. Ces vols viennent tous des Etats-Unis. Ce sont ce qu'on appelle des "vols récompensés", habituellement destinés aux meilleurs vendeurs de ceci ou de cela. Certaines compagnies de voyage américaines se spécialisent dans ce genre de vol. Ils n'étaient jamais capables de venir à Québec avant, parce que les pistes de l'aéroport étaient trop courtes. Capital Aviation, Pan-American et Air Canada se partageront le gros lot.

Comme le disait Pierre Talbot, de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain: "Cela prouve que nous avions raison d'insister".

VENTE ANNIVERSAIRE

20% DE RABAIS

SUR TOUS TISSUS A VETEMENTS EN MAGASIN JUSQU'AU 17 MAI

EN PLUS, ETAGERE EN SPECIAL

COTON 90 cm	\$1 ¹⁹ / _m	TRICOT POLYESTER 150 cm	\$1 ⁹⁷ / _m
GUINGAN 1"	\$1 ⁷⁵ / _m	COTON 115 cm	\$1 ⁹⁷ / _m
PRESSAGE PERMANENT	\$2 ²⁹ / _m	GUINGAN 1/2" et 3/4"	\$2 ²⁵ / _m

L'escompte ne s'applique pas à tous les tissus de l'étagère ou à la livre.

DE PLUS, 1 LOT DE TISSUS A 50% DE RABAIS

CHOIX DE TISSUS ET DE DRAPERIES
ISSUS KARO ENR.

Accessoires - Patrons
Importations - Tentures

4820, BOUL.
HENRI-BOURASSA
CHARLESBOURG
G1H 3A7
628-8711/628-9984

Les produits hypo-allergènes
(non parfumés)

ALMAY

La marque de l'excellence dans l'industrie des cosmétiques



Almay, c'est une collection de cosmétiques raffinés, éprouvés et recommandés par des dermatologistes réputés. Votre peau restera lisse et claire grâce à la douceur et à la pureté que seul un produit hypo-allergène de première qualité peut garantir.

Cadeau avec achat
avec tout achat d'un produit Almay durant cette promotion nous vous remettrons GRATUITEMENT
1 crème "blush"
1 crème pour les yeux
1 ombres à paupières
1 lotion nettoyante
1 lotion hydratante
1 démaquillant pour les yeux

Invitation

Nous vous invitons à venir rencontrer nos cosméticiennes à l'un de nos comptoirs des cosmétiques du Mail St-Roch ou de Place Laurier du 29 avril au 3 mai 1980.



MAIL ST-ROCH 529-5741
PLACE LAURIER 656-1712

brunet ENR

Eastman: un garde-fou n'aurait pu empêcher le plongeon fatal

GRANBY (PC) — Même si la glissière de sécurité, qui a été installée au bas de la côte du Théâtre de la Marjolaine après la tragédie d'Eastman, avait été en place le 4 août 1978, elle n'aurait pas empêché l'autobus qui transportait 47 personnes de plonger dans le lac d'Argent.

Cette observation a été faite hier par un ingénieur en mécanique, M. David Petepiece, qui témoignait au procès de Gilles Bolduc, propriétaire de l'autobus accidenté.

M. Petepiece, qui, à l'époque était à l'emploi de Transports Canada, a expliqué que ce type de glissière était utile seulement pour les automobiles.

"Quand un véhicule aussi large et aussi haut percute un garde-fou du

genre, il le "couchera" tout simplement et poursuivra sa route. Une barrière conventionnelle ne pourrait arrêter un véhicule lourd", a-t-il dit.

Avant que M. Petepiece ne débute son témoignage, le jury a pu entendre en contre-interrogatoire le Dr Roger Potvin.

Questionné par Me Reynald Fréchette, cet expert, qui avait déposé jeudi et vendredi, a admis que les pièces et parties importantes du véhicule, tels la carrosserie, les pneus, les organes de timonerie et la direction, la suspension, les amortisseurs et le compresseur étaient en bonne condition et avaient été bien entretenus.

Le témoin a ensuite reconnu qu'il

avait recommandé à la fin de son rapport d'expertise que le système de freinage de ce genre de véhicule soit rigoureusement entretenu et réglé et qu'il avait suggéré une expertise appropriée, en présence de tous les intéressés, à la suite d'accidents graves.

"Il devrait en être ainsi dans tous les cas d'expertises, mais ça ne se fait malheureusement pas", a-t-il déploré.

M. Petepiece a pu par ailleurs donner une idée assez précise des examens et des expertises qui devraient être effectués, entre le 7 août la mi-septembre, sur l'autobus accidenté par des spécialistes mandatés par le ministère des Transports.



justice

par Marcel COLLARD

Jean-Pierre Cliche devra attendre son procès en prison

Le juge Jean Drouin a refusé tout cautionnement à un prévenu inculpé de tentative de meurtre sur la personne de Mme Ginette Soucy et d'usage d'une arme, soit un revolver 9 mm, le 26 avril, dans un logement au 2760 Place Canadienne à Québec. L'enquête préliminaire a été fixée au 13 mai, mais d'ici son procès, Jean-Pierre Cliche devra être détenu à la suite d'une décision du juge Drouin, qui a allégué l'absence d'un emploi et d'une adresse, la nature de la preuve présentée par Me Marc-André Boulianne, procureur de la poursuite, ainsi que la protection de la victime, pour refuser la requête en cautionnement.

Même le père de l'accusé, un homme de 67 ans, a plaidé en faveur de la libération de son fils, en recommandant au juge d'ordonner une cure de désintoxication et en promettant de le dénoncer à qui de droit s'il manquait aux conditions d'une éventuelle libération. Me Yves Belzile avait également fait entendre son client, un homme sans aucun antécédent judiciaire. Il est sans travail depuis un an.

Selon les circonstances de l'attentat, énoncées par le sergent détective Remi Pageau, de la sûreté municipale de Québec, vers 11 h le matin, le prévenu aurait braqué l'arme en direction de sa concubine, alors étendue sur un lit. Un coup fut tiré; l'enquêteur rapporte avoir prélevé un projectile dans le

mur à environ deux pouces au-dessus de la tête de Mlle Soucy.

Procès pour meurtre

Le juge Ivan Mignault présidera, à compter d'aujourd'hui, au procès de Pierre Grondin, 23 ans, de la rue Savard, à Trois-Rivières, accusé du meurtre sans préméditation de son épouse Martine Bellemare, âgée de 19 ans, morte le 14 décembre 1979. Le jury devait être formé hier, mais le choix sera fait aujourd'hui parmi les candidats convoqués au palais de justice de Québec.

Marc Crépén:

conduite dangereuse

D'abord accusé de négligence criminelle, Marc Crépén, âgé de 34 ans, du 511 rue Bernatchez, a reconnu sa culpabilité à une accusation de conduite dangereuse, hier matin, devant le juge Louis Fortin. Le client de Me Richard Grenier avait été tenu criminellement responsable d'un accident qui coûta la vie à Guy Perras, 21 ans, du 1150 rue Villebon, à Québec. L'accident est survenu le 21 novembre 1978, vers 21 h 15, sur le boulevard de la Capitale. L'automobile conduite par M. Crépén était venue en collision contre l'arrière d'une petite voiture japonaise qu'occupait la victime.

Le juge prendra connaissance des notes déposées dans la preuve

et il entendra les représentations sur la sentence le 29 mai.

Vol et vandalisme dans une école

Un jeune homme de 19 ans a été accusé d'avoir pénétré par effraction à l'intérieur de l'école Saint-Odilon, le 28 mars, pour y voler des projecteurs, des magnétophones, ainsi qu'une somme d'argent, le tout d'une valeur de \$3.500.

En plus de complicité avec d'autres personnes, le même prévenu devra répondre à une accusation de méfait pour avoir détérioré des vitres, des filières, des portes, des machines à écrire, des projecteurs, des bureaux et des toilettes, causant des dégâts évalués à \$3.000. L'école relève de la Commission scolaire régionale Jean-Talon.

Publicité trompeuse

Le juge André Bilodeau, siégeant en cour des poursuites sommaires, a condamné la compagnie P. Simard, faisant affaires sous la raison sociale de Canadian Tire, sur le boulevard Hamel, à une amende de \$1.000 en rapport avec une accusation de fausse publicité portée par l'enquêteur Bertrand Devost, du ministère de la Consommation et des Corporations. Dans un quotidien, la compagnie a donné des indications fausses et trompeuses, le 10 octobre 1978, sur le prix d'une mise au point du moteur.

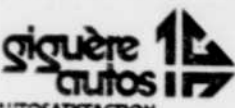
CORRECTION

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le samedi 26 avril, en page H-6 de ce journal. Vous aurez dû lire:

CHEVELLE 1978

Stock 1042, kilométrage: 49.000 km, 4 portes, moteur V-8 automatique, servotren, servodirection, radio, dégivreur arrière électrique.

PRIX: \$4,850 incluant garantie d'un an ou 20.000 kilomètres.



375, boul. Wilfrid-Hamel est — 529-1351

Billets à Terme de Société de Financement Immobilier BNE

- Durée fixe de 3 ans à 5 ans
- Montant Minimum \$1 000
- Garanti inconditionnellement par La Banque de Nouvelle-Écosse
- Les taux peuvent être modifiés sans préavis

Pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous à l'une des succursales de La Banque de Nouvelle-Écosse.

13 1/2%

Intérêt Annuel



LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

10.5 livres, de PCP saisies à Montréal

MONTREAL (PC) — Les agents de la Gendarmerie royale du Canada ont mis fin, hier, aux opérations d'un laboratoire clandestin, arrêtant six individus et saisissant 10 1-2 livres de PCP, une drogue illicite.

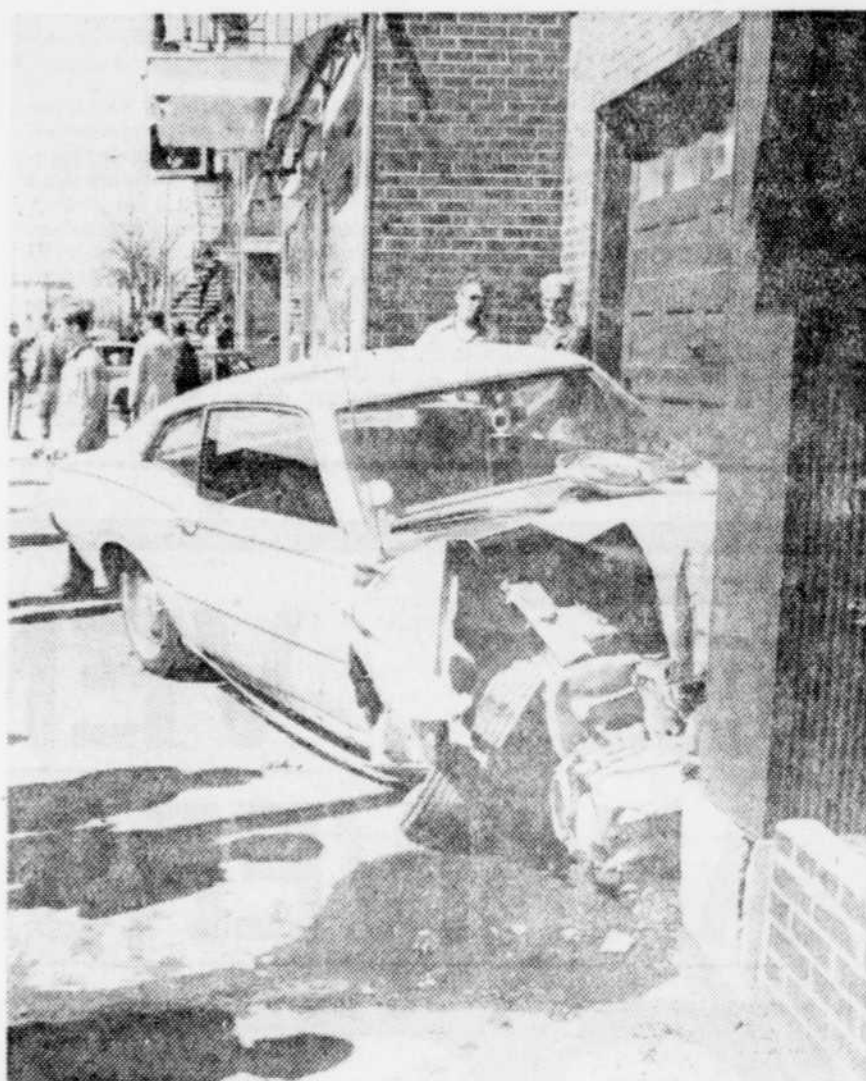
Un porte-parole de la GRC a expliqué que cette saisie était l'une des plus importantes jamais faites au Canada.

Les six hommes originaires de la région montréalaise comparaitront sous diverses accusations relatives aux opérations de ce laboratoire.

L'installation était située dans un immeuble à bureaux du quartier des affaires.

Le PCP est une drogue connue dans les milieux des consommateurs sous l'appellation d'"angel dust".

Ce produit est pris oralement, sous forme de capsules.



Le Soleil, Gilles Lafont

Une conductrice a été légèrement blessée lorsque son automobile a percute le mur d'un magasin au coin de la 3e Avenue et de la 13e Rue, hier, vers 14h, à Québec. Deux autres voitures ont été endommagées dans l'accident.

Piétonne tuée par une auto

Une piétonne a été heurtée mortellement par une automobile, hier, vers 14h, à Charlesbourg.

Mme Florence Paquet, âgée de 58 ans et demeurant sur la rue Mgr Pleussis, à Québec, a été la malheureuse victime d'un accident inusité de la circulation.

Deux autos circulaient dans le même sens sur l'avenue du Zoo, à Charlesbourg. L'automobile de tête a ralenti à la hauteur de la rue des Jardins, puis a été frappée à l'arrière et projetée vers Mme Paquet qui circulait à pied. La dame a péri sous les roues du véhicule qui l'a traînée à travers une clôture.

Pour l'instant, les policiers ignorent si les deux autos se sont tamponnées à la suite d'une fausse manœuvre ou d'une perte de la maîtrise du volant d'un des deux conducteurs. Le détective Marcel Mallandin, de la sûreté municipale de Charlesbourg, mène l'enquête dans cette affaire.

Le Douvin et le Papillon



Deux blancs fraîchement différents

Le Douvin est excellent en apéritif, fraîchi ou sur glaçons; ou tout au long du repas.

Le Papillon est un vin sec et léger. Il rehaussera à merveille vos plats de viandes blanches, de poissons ou de fruits de mer.

Offrez-les à la première occasion. Votre repas en sera fraîchement différent.

Deux autres bons vins
SECRESTAT
à prix populaires.



Dans tous les magasins de la S.A.Q.
Le Douvin 1 litre \$4.20
Papillon 750 ml \$3.20

Birks a pensé aux petites filles!

Elles sont fières et aiment porter de jolies choses. Souvent, on aimerait qu'elles restent petites.

Birks vous offre une nouvelle gamme de bijoux pour petites filles à des prix étonnamment bas, \$3 et \$4 chacun. Cette nouvelle collection comprend des bracelets avec attache, des colliers et un grand choix de bagues.

Plusieurs de ces bijoux sont offerts avec similiopierres.

\$3 et \$4 chacun



16, de la
Fabrique
692-3822

PLACE
QUEBEC
529-0231

PLACE
STE-FOY
653-4035

PLACE FLEUR
DE LYS
529-0303

PLACE DU
ROYAUME
Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS



REFERENDUM

Le général Ménard dit OUI L'égalité sans l'indépendance

par J.-Jacques SAMSON
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Général de brigade, décoré de la Légion d'honneur de France (deux palmes), héros de Dieppe, médaillé de bronze des Nations unies au service de la paix, décoré de l'Ordre du Service distingué, à part une collection de médailles suffisantes pour garnir la poitrine d'un géant, dit-on.

Il habite maintenant Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

Le général Dollard Ménard a porté l'uniforme des Forces armées canadiennes pendant 34 ans. Vendredi dernier, à Montréal, il annonçait officiellement, en présence du premier ministre, M. René Lévesque, qu'il voterait OUI au référendum du 20 mai.

Hier, au cours d'une entrevue au SOLEIL, il a consenti finalement à fournir quelques explications sur son cheminement personnel.

"J'ai toujours voulu que les francophones soient traités d'égal à égal. Durant la guerre, dans le Pacifique, je commandais un bataillon en Colombie-Britannique. J'ai fait publier des ordres en français. Ça a fait tout un remous."

Le général Ménard donne un autre exemple. "En 1958, Diefenbaker venait de prendre le pouvoir et j'étais commandant militaire pour tout le Québec. J'étais effusqué que les ordres soient donnés en anglais au 22e Régiment et j'ai ordonné que ce soit fait en français..."

La carrière militaire du général Ménard, maintenant à la retraite, l'a amené à servir dans presque toutes les provinces canadiennes. "Je les connais", dit-il sur un ton convaincant. Il fut aussi basé en France quatre ans, en Inde trois ans où il raconte avoir fait la dernière guerre de l'empire de 1938 à 1940, en Angleterre trois ans et en Afrique une année.

Les militaires francophones font-ils l'objet d'une certaine discrimination? Le général Ménard répond catégoriquement oui. Dans ses explications, il revient toutefois au problème linguistique et au handicap de l'unilingue francophone et de sa famille qu'on permuté à Winnipeg. "Dans mon cas, s'empresse-t-il d'ajouter, j'ai été respecté en raison de mes grades et de mon record de guerre."

L'égalité sans l'indépendance

Le général Ménard insiste à quelques reprises pour qu'on spécifie qu'il n'est pas indépendantiste. "J'ai dit à M. Lévesque: d'accord pour l'égalité, mais pas pour l'indépendance."

En réponse à une autre question sur le livre blanc du gouvernement, M. Ménard rétorque: "La souveraineté-association, moi, ça me va comme formule."

M. Ménard siège au conseil du Regroupement national pour le OUI depuis vendredi. "Non, je n'ai reçu aucun commentaire négatif provenant de militaires." A ceux qui l'ont appelé, il a expliqué son choix, comme il l'a fait au SOLEIL. Ce sera sa contribution.



Le général de brigade Dollard Ménard, à Québec, en 1961.

Dorotea espère un choix libre, serein des Néo-Québécois

par Denis ANGERS

Désireux de se démarquer vis-à-vis de "certains ténors montréalais" qui laissent entendre que toutes les communautés ethniques du Québec optent pour le NON au référendum, le président de la Confédération des associations linguistiques et culturelles de la région de la capitale, Luciano Dorotea, estime que, au contraire, le choix de chacun devra être fait en toute liberté, selon sa conscience.

C'est pourquoi la confédération qu'il dirige recommande à ses 16 associations membres de n'imposer ni ligne de conduite ni préférence référendaire aux quelques 16.000 nouveaux Québécois qui habitent l'agglomération de Québec. A la place, d'opiner M. Dorotea, la confédération les invite à faire en sorte que leur vote se pratique "dans un climat serein", à la lumière de toutes les informations objectives que pourront glaner les membres des groupes ethniques de Québec.

Dans cette optique, de souligner le président Dorotea, il est nécessaire que tous les Néo-Québécois d'ici "réfléchissent sérieusement sur l'histoire québécoise, de manière à mieux comprendre le moment actuel". D'autant plus que, croit-il, il serait important que les nouveaux venus au pays comprennent le projet de société que

veulent se donner les Québécois, advenant un OUI au référendum. Et en faisant conséquemment partie.

Affirmant tout de go que les communautés ethniques de Québec ne correspondent à peu près pas à leurs pendants montréalais, M. Dorotea a tenu à exprimer cette position de stricte neutralité au lendemain d'accusations de "racisme et de dictature" lancées dans la métropole à l'endroit du Parti québécois, dans le cadre d'un ralliement des Néo-Québécois pour le NON.

Ces accusations, proférées notamment par le Dr André Fortas, sont "malhonnêtes et injurieuses", de dire le président Luciano. Se référant à la loi 101 particulièrement dénoncée par le Dr Fortas, M. Luciano estime en effet que, dans la région de Québec, cette mesure n'enlève aucun droit aux nouveaux citoyens mais reconnaît plutôt une "normalité".

S'en prenant également aux allusions "racistes" faites à l'endroit du Parti québécois, M. Luciano dit qu'au contraire, PQ ou pas, le "Québec est l'un des endroits au monde où l'immigrant est le mieux accueilli". De telles allusions méritent d'être massivement désavouées, d'opiner le porte-parole de la confédération de Québec, puisque, à elles seules, "elles peuvent provoquer le racisme".

As-tu eu ton beau diplôme?



Gilles Lesage
à Québec

Etes-vous accrédités?

Quelque 250 Québécois de Vaudreuil, des parents, groupes, familles, enseignants, professionnels et groupes d'employés, le sont depuis hier, de même que 3.032 employés d'Hydro-Québec à Montréal et 1.035 avocats.

Chacun de ces mini-regroupements a remis une pétition à M. René Lévesque qui, en retour, leur a donné un certificat portant sa signature et attestant qu'ils sont membres du Regroupement national pour le OUI.

Hier également, la Fédération des travailleurs du Québec a lancé un pressant appel à tous ses syndicats pour qu'ils créent dans tous les milieux de travail des regroupements de travailleurs pour le OUI, en vue de "faire échec à la peur".

Ce gadget "électoral", le meilleur depuis des années, est né au cours de la précampagne, quand un groupe a spontanément remis au premier ministre une pétition portant des centaines de signatures en faveur du OUI. Il vise à créer 10.000 cellules militantes dans les milieux de vie, de travail, de loisir, au niveau des rues et des quartiers, des petites patries, des usines, des lignes de quilles, etc.

Ça a commencé avec la campagne même, rue Montagne, à Neufchâtel, où 55 citoyens sur 62 ont adhéré au OUI et reçu un beau "diplôme". Ça a continué partout en province, où le mouvement spontané fait bouillir de neige et sème la contagion. Dès le lancement de la campagne, dans Louis-Hébert, il y avait 120 pétitions avec des centaines de noms.

Un truc génial

A Sept-Îles, un groupe d'employés remet sa pétition à M. Lévesque en lui disant: "Proviso a donné \$25.000 à Pro-Canada, nous, les employés, on va donner notre OUI." Dans la même ville, un porte-parole de 300 travailleurs lance: "M. Mulroney, le président, s'affiche pour le NON, nous voulons faire contrepoids." Aux Chantiers Davie, à Lauzon, le président du syndicat, M. Clément Fleury, présente une pétition, comprenant 700 noms de travailleurs.

A Château-Richer, deux vieilles familles de l'endroit, les Huot et les Jobidon, remettent à M. Lévesque les signatures d'à peu près tous leurs membres et reçoivent les certificats de regroupements de famille. "Comme vous pouvez le constater, a dit le député, M. Clément Richard, le référendum ne divise pas les familles, il les unit." Il faisait allusion aux allégations de

M. Ryan voulant que la floraison des regroupements et des "certificats de bonne conduite" divise les Québécois en bons et en méchants, en purs et en impurs. Cyniques, les journalistes ont acculé aux précieux documents l'étiquette de "certificats de gomme ballonne".

Quoi qu'on en pense, il s'agit là d'un truc extraordinaire, c'est presque la trouvaille du siècle en fait de pression douce, qui cimente l'adhésion à la cause et peut gagner des indécis. Un gadget génial.

Le scénario est le même partout. M. Lévesque reçoit avec gratitude et humilité la pétition, remercie le groupe en termes choisis et lui remet son diplôme, que l'on s'empresse d'encadrer et de propager en photocopies. Chaque événement est largement couvert par les médias et met l'accent sur la fierté et la solidarité des nouveaux accrédités.

Visite de... l'évêque

Il y a des cellules actives partout et dans toutes les sphères d'activités, sauf, peut-être, dans le sport professionnel, ce dont Me Guy Bertrand ne doit pas être très heureux. Sous l'égide du père Ambroise, il y a même un regroupement des chrétiens pour le OUI, ce que M. Ryan s'est empressé de dénoncer, lui qui a pourtant l'appui du père Georges-Henri Lévesque, fondateur des sciences sociales de Laval.

Cette mise en marché sur le mode intimiste, familial, cadre parfaitement avec le style de campagne de M. Lévesque: pas de grands rassemblements, peu de longs discours, mais des "pep talks" chaleureux destinés à de petits groupes bien identifiés et largement convertis au OUI. Comme des retrouvailles spontanées, unanimes, ou presque.

Ces dizaines de milliers d'adhérents aux mini-regroupements, de l'Abitibi à la Gaspésie, rejoignent le grand comité du Regroupement national pour le OUI, sorte de sénat qui compte près de 400 membres, dont Gilles Vigneault, l'auteur de l'hymne national des fidèles. Les gens de mon pays...

Si je voulais faire de l'ironie, je dirais que cette tournée de M. Lévesque ressemble à une visite paroissiale, encore mieux à la visite de... "Tévéque". Ses ouailles, réjouies et rougissantes, veulent une photo avec le grand chef qui propage la bonne nouvelle à sauts-de-mouton pour gagner les indécis, la clé du 20 mai.

Etes-vous accrédités?

Je crains un peu le jour où j'aurai mauvaise conscience de ne pas avoir mon diplôme encadré: quand la contagion aura gagné toute ma rue, ou quand la tache d'huile aura atteint la salle de rédaction, ou quand la vague de fond déferlera sur les fumeurs de pipe. Je frôle le psychodrame: sera-t-il étiqueté, marqué au fer rouge, si je ne suis pas partie prenante de cette merveille de pédagogie politique?



Luciano Dorotea: que les Néo-Québécois fassent un choix libre et éclairé.

La campagne dans la région Des stratégies identiques

par Denis ANGERS

La période des lancements de campagne menés à grand renfort de foules partisans se termine aujourd'hui, dans la région de Québec. A compter de demain, ce sera dorénavant "au ras du sol" et dans chaque foyer que les tenants des deux options référendaires s'en iront "cabaler". Et ce, tout aussi systématiquement dans un camp que dans l'autre.

Deux semaines après l'émission des brefs référendaires, les stratégies du Regroupement national pour le OUI et du Regroupement des Québécois pour le NON auront d'ailleurs suivi des cours remarquablement parallèles.

Ainsi, depuis la fin de semaine, les deux organisations rivales ont en main des "pointages" complets de l'électorat. Fortes de leur liste respective, elles concentreront maintenant leurs efforts sur une clientèle cible formée de tous les indécis susceptibles de rallier une option: la leur de préférence.

Toutes deux également, les organisations de la région réaliseront deux autres "pointages" d'ici au 15 mai, histoire de vérifier et de révéler les mouvements d'opinion. Et de rectifier le tir de la campagne, si cela s'imposait.

D'autre part, chez le OUI comme chez le NON, il n'est actuellement pas question de tenir bien des grosses assemblées publiques. Du moins pas

avant le sprint de dernière heure, lors de la fin de semaine précédant le scrutin du 20 mai.

Au plus, les dirigeants du comité régional du NON — responsables des 32 circonscriptions de l'Est québécois — prévoient un ralliement au Centre municipal des congrès de Québec, le 7 mai. Et, peut-être, une manifestation de clôture la semaine suivante.

Au comité du OUI — qui, lui, supervise la campagne dans une région 03 comptant 16 circonscriptions — on se contentera d'une probable assemblée de clôture, dont forme et contenu restent à fixer.

Vedettes de passage

Du côté des ténors de chacun des clans, le rythme des visites dans la région se maintiendra au niveau déjà atteint la semaine dernière. Ainsi, chez les tenants du OUI, les Claude Charron, Denis Vaugeois, Lucien Lesard et Jacques Parizeau silloneront cette semaine le grand Québec, faisant suite aux Lise Payette et Bernard Landry. Ils y seront doublés par les ministres locaux: Claude Morin, Denis de Belleval et Jean Garon.

Dans le camp adverse, il est assuré que d'autres titulaires de portefeuilles fédéraux — dont Pierre de Bané — succéderont aux Gilles Lamontagne, Marc Lalonde et Pierre Bussières.

L'on sait en outre, au comité du NON, que le chef Claude Ryan parcourra encore trois fois l'agglomération québécoise. Tout comme le fera son

vis-à-vis du regroupement pour le OUI, René Lévesque.

Structures pyramidales

Ces tournées de "gros noms" joueront un rôle accessoire, dans la présente campagne régionale. Ce qui compte le plus, estime-t-on au NON comme au OUI, c'est de convaincre individuellement le plus grand nombre possible d'électeurs.

Pour ce faire, les approches des deux équipes — l'une noyautée par les troupes libérales, l'autre par les partisans péquistes — s'avèrent être une fois de plus curieusement semblables. Ce qui n'étonne personne puisque, s'entend-on à dire, "les méthodes éprouvées sont meilleures, en campagne référendaire ou électorale".

Ainsi, circonscription par circonscription, les défenseurs de chaque option s'appuient, pour persuader les indécis, sur des "banques" de porte-parole locaux. Dans les deux camps également, la division des organisations est pareille: partout, des chefs de "pili" se rapportent à des responsables nommés par secteur. Ceux-ci, à leur tour, prennent leurs directives auprès des comités régionaux chapeautés par les organisations-parapluie d'envergure provinciale.

Au demeurant, on décelé une seule différence entre formations prônant le OUI ou le NON: les regroupements par secteur d'activités ou milieu de vie. C'est là, se félicite-t-on chez les adeptes du OUI, une formule nouvelle

qui, affirme-t-on, "se gagne des succès inespérés, comme l'illustrent les 120 pétitions glanées dans Louis-Hébert par exemple".

La fin des lancements

Hors tout, ce sont les lancements de campagne qui ont toutefois fait le plus de bruit, depuis dix jours, dans Chauveau, Charlesbourg ou Montmorency.

Ici à nouveau, le même scénario se répétait, seule la couleur des macarons et le fond des discours différenciant les réunions du OUI de celles du NON. Partout, c'étaient des salles comblées (500 personnes dans Jean-Talton pour le NON, 600 dans L'Islet pour le OUI, autant dans Montmorency...) venues écouter une brochette d'une demi-douzaine d'orateurs... Et y entendre des arguments souvent répétés lors du débat sur la question référendaire, à l'Assemblée nationale.

Détail qui vaut ce qu'il vaut, les lancements du OUI se sont avérés être plus débridés que ceux du camp adverse, plus enthousiastes aussi en raison de l'âge moyen des auditeurs, nettement inférieur à celui des partisans du NON. A tel point d'ailleurs que dans Jean-Talton, l'autre soir, les organisateurs de la rencontre du NON avaient soigneusement placé les jeunes gens à l'avant de la salle. Et que, à tout coup, le discours d'un étudiant qui comporte invariablement le programme se mérite les applaudissements les plus nourris.



Le chef du regroupement pour le OUI avec la famille Gagnon à laquelle il vient de remettre son certificat. A l'arrière, Mme Corinne Côté-Lévesque.

REFERENDUM



Le député de Portneuf, M. Michel Pagé

Le Soleil, Reynald Lavoir

Dawson, Goulet et Pagé disent que le PQ manipule les gens

par Denis ANGERS

Le libéral Michel Pagé en tête, un trio de députés de la région de Québec ont dénoncé, hier, la stratégie de "robotisation" que mènerait depuis trois ans le gouvernement du Parti québécois, à l'aide d'une pléthore de sondages et d'enquêtes financées à même les fonds publics.

Encadrés de MM. Bertrand Goulet et Dennis Dawson, M. Pagé s'est appuyé sur une récente étude du Parti libéral du Québec pour dénoncer l'opération de "manipulation de l'opinion publique" à laquelle se serait adonné le parti gouvernemental, dans le but de "faire accepter à la population ce qu'elle ne veut pas".

L'étude en question, dont se sont réclamés les trois tenants du NON, fait état de 96 enquêtes et sondages divers, réalisés depuis 1977. Évaluée par le député de Portneuf à quelque \$5 millions, la confection de ces études de tout acabit permettrait selon lui au gouvernement de projeter une image de bonne administration. Ce qui, dénonce-t-il, ne vise somme toute qu'à vendre l'option politique du Parti québécois.

"Nous pouvons affirmer que se déroule présentement au Québec la plus grande et la mieux orchestrée de toutes les opérations (de) manipulation qu'un gouvernement québécois ait pu entreprendre jusqu'à ce jour", de lancer le député Pagé qui réclame la convocation d'une commission parlementaire spéciale pour "faire toute la lumière sur cette manipulation".

Données divergentes

Le document sur lequel s'appuie le député libéral n'est toutefois pas sans rendre difficile l'établissement de liens entre les études commandées et les fins référendaires du PQ.

Ainsi, on y cite des sondages sur la participation municipale, sur les services

psychiatriques, sur le sexisme dans l'information gouvernementale ou sur le téléroman québécois. Et même une enquête sur le port de la ceinture de sécurité et une autre sur les conditions de vie des étudiants universitaires.

Dans d'autres cas toutefois, la préoccupation référendaire des sondages commandés apparaît plus clairement. C'est notamment le cas d'une étude dans le cadre des travaux sur l'association économique ou encore d'un sondage sur la perception populaire des problèmes fédéraux-provinciaux.

Libéraux fédéraux et provinciaux

La dénonciation du député Pagé a d'autre part entraîné le député fédéral de Louis-Hébert à admettre que le gouvernement canadien procédait lui aussi à la réalisation de sondages divers, notamment par les soins de la Commission sur l'unité canadienne. Et que, de dire M. Dawson, ces enquêtes étaient défrayées à même les fonds publics, tout comme leur contenu était gardé secret.

Un des auteurs de la recherche du Parti libéral provincial devait en outre confier au SOLEIL qu'il était douteux de penser, qu'advenant le retour au pouvoir des libéraux, ces politiques systématiques de sondage seraient abandonnées. Ou même réduites substantiellement.

Quant au contexte de la dénonciation de M. Pagé, il a été à confusion. Alors que les trois députés membres du comité du NON avaient convoqué la presse pour dénoncer les "propos insidieux" tenus la veille par les ministres Marc-André Beaudet et Claude Morin, M. Pagé s'est contenté d'affirmer que "nous n'avons pas de temps à perdre avec de vaines répliques". Puis il a immédiatement enchaîné avec le contenu du document libéral, un dossier terminé depuis le 10 avril.

AU JOUR LE JOUR

par Réjean LACOMBE

Pas de sanction

Aucune mesure disciplinaire ou sanction ne sera prise à l'endroit de Mme Suzanne Duplessis, vice-présidente de l'association québécoise du Parti conservateur, à la suite de son adhésion au comité du OUI. Le président du mouvement, Me Marcel Danis a confié, hier soir au SOLEIL, qu'il n'avait pas reçu copie de la résolution des dirigeants de l'association régionale du PC de Charlebourg qui demandait, à la mi-avril, la démission de Mme Duplessis. "On aurait aimé, de dire Me Danis, que l'unanimité règne au sein de l'association. Mais, Mme Duplessis a droit à ses opinions personnelles". Le président Danis déplore toutefois le fait que l'on associe le poste de vice-président de l'association à la campagne du OUI.

Cuba, Irlande, etc.

Décidément, on n'en sortira jamais. Certains partisans du NON aiment bien brouiller les cartes. Ainsi, pendant que le leader des démocrates-credistes, M. Camil Samson apparente la situation cubaine à celle du Québec, l'ancien recteur de l'université Laval, M. Larkin Kerwin, constate que le Québec pourrait devenir une seconde Irlande. Qu'en est-il au juste? M. Samson a invité les Québécois à regarder ce qui se passe à Cuba alors que des milliers de réfugiés cubains se dirigent vers la Floride en quête d'une plus grande liberté. "Un vote pour le NON, dit-il, est une chance de dire NON à ce genre de possibilité". Quant à M. Kerwin, il a évoqué, hier à Loretteville, le risque qu'un Québec séparé ne devienne une seconde Irlande. Il a invité les électeurs de souche irlandaise pour que, par leur NON, ils empêchent "qu'il arrive au Canada ce qui est arrivé au pays de vos ancêtres".

Chicane de famille?

Dans la région de Hull, il semble que les esprits s'échauffent rapidement. Le maire de l'endroit et président du comité du NON, M. Gilles Rocheleau, a dit que des patients atteints de maladie chronique et des résidents d'un foyer pour personnes âgées avaient été intimidés par des employés de ces institutions qui favorisent le OUI. Selon M. Rocheleau, plusieurs personnes hospitalisées à La Pieta et au Foyer du Bonheur se sont plaintes d'être harcelées par des supporters du Parti québécois. Toutefois, M. Rocheleau admet que ses informations proviennent d'une tierce personne. Tout en refusant de dévoiler les noms des plaignants, il

indique qu'après le référendum il présentera des déclarations assermentées. Pour sa part, M. Jean-Claude Charette, directeur général de l'hôpital La Pieta et président du comité du OUI dans Papineau, a démenti les accusations de M. Rocheleau en disant que cela faisait partie d'une "campagne de peurs". Finalement, le directeur du foyer pour personnes âgées, M. Jean-Paul Hubert, avoue qu'il n'a pas reçu de plaintes et qu'il serait surpris que ses pensionnaires soient harcelés.

Comme les Canadiens...

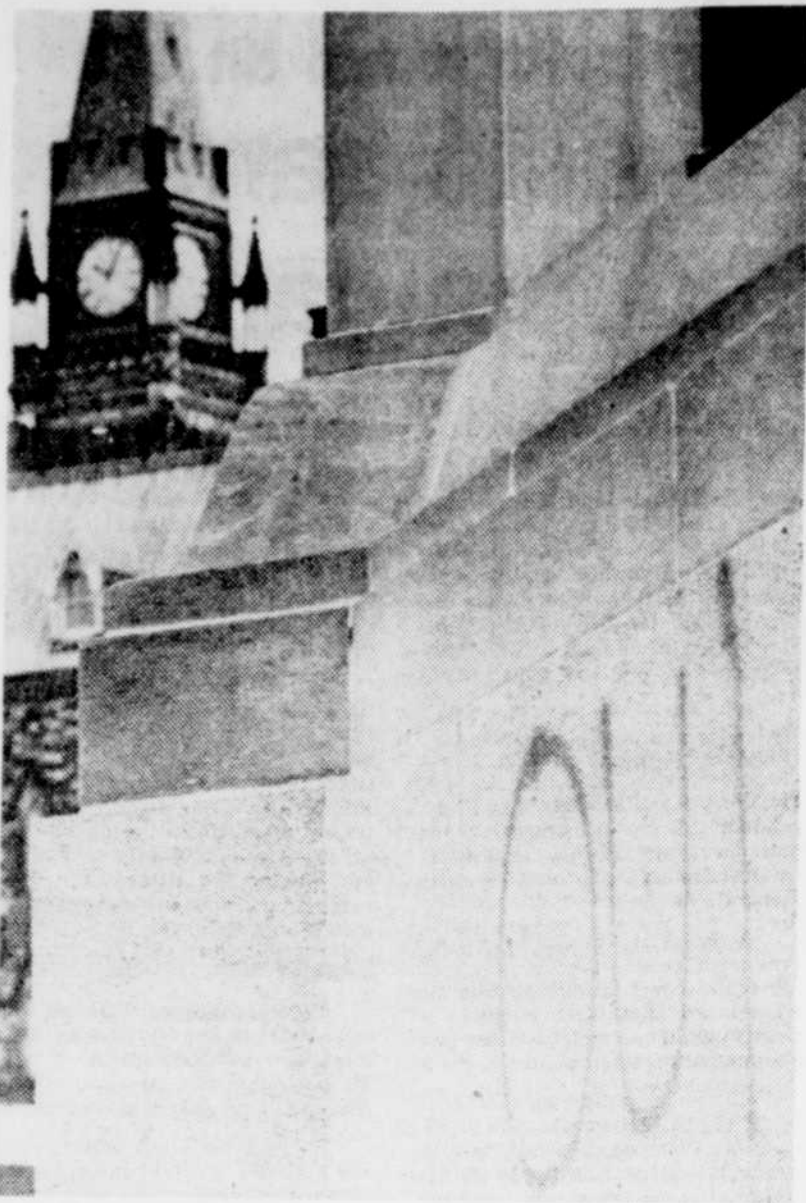
"Les Canadiens vont gagner la Coupe Stanley tout comme les tenants du NON vont l'emporter au référendum avec 65 à 70 pour 100 du vote." C'est le député libéral de Gatineau, M. Michel Gratton, qui faisait cette prédiction le 20 avril dernier. Avec la déconfiture des Canadiens, dimanche soir, on ignore encore si la deuxième partie de sa prophétie va se réaliser.

Steinberg s'échauffe

On connaît le slogan publicitaire de Steinberg. Vous savez: "Oui, Steinberg est de votre côté." Il semble que par les temps qui courent, toute réclame publicitaire un tantinet engagée devienne sujet de polémique. Ainsi, un délégué syndical des employés de Steinberg a distribué, hier, à quelques journalistes une note de service adressée par la direction de la compagnie aux gérants de tous les magasins. La note se lit comme suit: "Sujet: allumettes Steinberg. Veuillez retirer toutes les boîtes d'allumettes Steinberg sur lesquelles paraît la mention 'Oui, Steinberg is on your side' immédiatement. Une procédure de cueillette vous parviendra sous peu." Certains employés qui avaient sans aucun doute le feu quelque part, ont décidé de former un regroupement pour le OUI pour faire contrepoids à l'action patronale. Le chef du OUI, M. René Lévesque, leur a remis leur accréditation officielle.

Trudeau = statu quo

"Si le reste du Canada avait désiré le maintien du statu quo constitutionnel, le gouvernement Trudeau se serait mérité un mandat sans précédent dans tout le reste du pays, lors des dernières élections fédérales." Cette association entre le régime Trudeau et le statu quo, c'est le député libéral de Louis-Hébert aux Communes, M. Dennis Dawson, qui l'a "échappée" hier. Rattrapant sa bourde, le député l'a expliquée par l'absurdité des raisonnements de MM. René Lévesque et Claude Morin qui embrouillent le débat. Pas surprenant dans un pays



Un OUI pour Clark

M. Joe Clark a sans doute eu la surprise de sa vie en voyant ce beau OUI en entrant à son bureau hier. Des individus ont en effet peint ce mot sur l'édifice qui abrite le bureau de M. Clark, sur le cenotaphe et sur une clôture en contreplaqué encerclant l'emplacement de l'ancien Club Rideau, à Ottawa. Fort heureusement, ces trois lettres étaient peintes... en bleu.

ou un OUI veut dire un NON et ou un NON veut dire un OUI.

Une femme occupée

L'épouse du chef du NON, Mme Madeleine Ryan, mène une campagne référendaire à un rythme effarant. Il suffit de prendre connaissance de son programme pour la présente semaine pour se rendre à l'évidence qu'elle arpente le Québec autant que son époux. Dimanche, elle était à Sept-Îles. En après-midi, elle se rendait à Mont-Joli et à Rivière-du-Loup pour finalement venir passer la nuit à Québec. Hier, elle se rendait à Montréal où elle devait participer à deux activités. Aujourd'hui, elle sera à Valleyfield. Demain, elle fera campagne à Montréal où elle participera à trois activités. Jeudi, trois autres activités sont prévues à Montréal après

quoi elle se rend à Saint-Isidore dans Beauce-Sud.

Propos méprisants

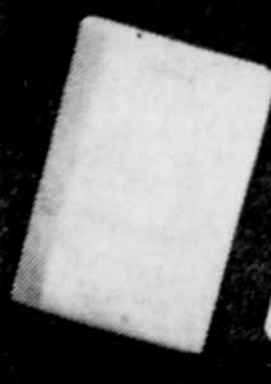
Les accusations portées récemment par le député fédéral de Québec-Est, M. Gérard Duquet, à l'effet que le député péquiste de Limoilou, M. Raymond Gravel, n'était pas un administrateur mais un "mopologiste", ne sont pas demeurées lettres mortes. Le Regroupement national pour le OUI a réagi vivement et considère que ces propos de M. Duquet sont "outranciers et basement méprisants". "Cette déclaration, dit-on, démontre en premier lieu que M. Duquet n'a pas compris ce qu'est un vrai député et en second lieu, qu'il cultive un parfait mépris envers les travailleurs du comté de Limoilou."

OFFRE SPÉCIALE

AZZARO POUR HOMME

chez brunet

Obtenez
une eau de toilette
30 ml (1 oz.) en vaporisateur,
comme boni spécial,
avec tout achat
de produits Azzaro pour homme.

Savon
100 ml 250Lotion Après Rasage
75 ml 16.99
125 ml 21.99
200 ml Vapo 31.99Eau de Toilette
75 ml 16.99
125 ml 21.99
200 ml Vapo 31.99

brunet

MAIL ST-ROCH 529-5741
PLACE LAURIER 656-1712
CARREFOUR
Charlesbourg 623-1504



sélectronic

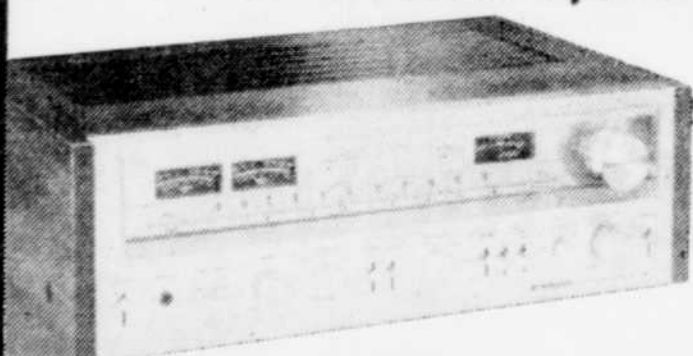
600, Belvédère, Québec

683-2525

PIONEER

BOSE Technics

Demain, dernière journée pour ce spécial

PIONEER
SX-780 AM/FM

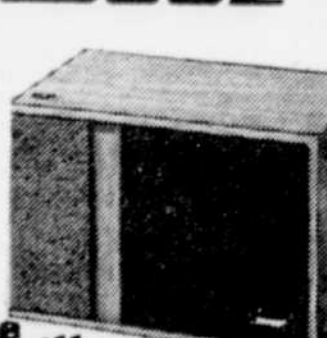
- puissance 90 watts RMS continue
- 0.05% distorsion harmonique
- indicateur de puissance VU-mètre
- amplification D.C.

Technics

SLB2

- changement de vitesse électronique
- commandes sur le devant
- autotour du bras
- cellule magnétique de haute qualité Pickering AM-2
- repères stroboscopiques

BOSE

Edition
spéciale

- puissance continue 60 watts RMS
- son réfléchi



Prix suggéré: \$1,280

Seulement \$799

jusqu'au 30 avril

Même offre avec le PIONEER
SX580 AM/FM
(40 watts RMS total)

Seulement \$669

QUANTITE LIMITEE

Les illustrations peuvent différer

Le whip libéral choqué contre les tories

OTTAWA (PC) — Selon le whip du Parti libéral, M. Charles Turner, le Parti conservateur refuse de compenser l'absence des députés libéraux du Québec participant à la campagne référendaire contrairement à une entente conclue la semaine dernière.

M. Turner a fait cette déclaration hier à sa sortie de la Chambre des Communes où l'on comptait de nombreuses banquettes vides au sein de la députation libérale québécoise.

L'entente à l'amiable conclue entre le leader du gouvernement en Chambre, M. Yvon Pinard, et le leader en Chambre du Parti conservateur, M. Walter Baker, prévoit une concentration des votes au milieu de la semaine, un horaire allégé le vendredi, pas de vote surprise aux Communes ainsi qu'un système de paillage pour les députés qui s'absentent pour participer à la lutte référendaire.

Un système de paillage implique qu'un député conservateur s'abstiendra de voter pour contrebalancer l'absence d'un député libéral. Les whips des partis veillent à l'application de ce système.

Les conservateurs, a expliqué M. Turner, ont accepté de paier seulement les ministres et non les députés, le forçant ainsi "à suivre d'heure en heure" les déplacements des députés en cas d'urgence. Le whip libéral n'a pu fournir d'explication pour le geste du Parti conservateur.

Malgré la déclaration de M. Turner, ni M. Walter Baker, ni M. Pinard n'ont entendu parler d'une rupture de l'entente conclue quelques jours à peine auparavant.



REFERENDUM

Les "fossoyeurs" de 1962 réapparaissent (Lévesque)

MONTREAL (d'après PC) — C'est en établissant un parallèle entre les arguments des partisans du NON et ceux des adversaires de la nationalisation de l'électricité lors de la campagne électorale de 1962, que le premier ministre Lévesque a tenté de réfuter les propos de ceux qu'il a appelés "les fossoyeurs de notre avenir".

Devant plusieurs milliers de personnes dont c'était pour la plupart l'heure du dîner, M. Lévesque recevait hier midi au Complexe Desjardins l'adhésion au Regroupement national pour le OUI de 3.052 travailleurs du secteur montréalais de l'Hydro-Québec.

Dans un discours percutant, le chef du OUI a fait l'éloge de la "première compagnie au Canada" en rappelant qu'il y a 18 ans, lors d'une élection qui était un "quasi référendum", il s'en est trouvé plusieurs pour décrier la capacité des Québécois de prendre en main leurs ressources hydro-électriques.

M. Lévesque a aussi profité de l'occasion pour attaquer ceux qui, à travers le Canada, ont affirmé qu'ils ne négocieraient pas avec le Québec au lendemain d'un OUI éventuel et les "menteurs d'Ottawa" qui ne respectent pas leurs promesses électorales.

"Tout ceux qui avaient dit NON en 1962 avaient tous négocié six mois après la nationalisation de l'électricité", a-t-il dit, citant par ailleurs les résultats du dernier sondage CROP-Radio-Canada qui démontrait de 47 pour 100 des canadiens contre 28 pour 100 étaient prêts à négocier advenant un OUI le 20 mai.

En soirée, M. Lévesque devait rencontrer près de 400 avocats qui lui ont transmis l'appui de 1.035 de leurs

confrères, dont le bâtonnier Perre Grondin.

Rappelant à ses auditeurs que plusieurs partisans du NON mettent en doute, à tort selon lui, l'honnêteté de la question qui sera posée à la population le 20 mai, M. Lévesque a demandé à ses partisans juristes de s'affairer à bien contrer "les arguments de la malhonnêteté et de la peur".

"Vous pourriez nous aider à étayer dans la population, l'absolue nécessité de cette démarche et l'importance du mandat référendaire", a dit M. Lévesque.

"Vous nous aiderez beaucoup si, dans certains coins où nos adversaires distordent la réalité, vous expliquez à la population la justesse de la question", a-t-il poursuivi.

L'électricité

Au complexe Desjardins, M. Lévesque avait évoqué les trois arguments employés par les opposants de la nationalisation de l'électricité, en 1962.

"Ils affirmaient catégoriquement que jamais le Québec n'aurait les moyens de réaliser cette opération. Nous on disait que ça coûterait tant, eux multipliaient les chiffres par trois, par quatre. Ça rappelle des choses aujourd'hui", a-t-il dit.

Leur deuxième argument, "encore plus insultant", de dire M. Lévesque, c'était que "jamais les Québécois ne seraient capables d'avoir les compétences nécessaires pour administrer leur énergie électrique à l'échelle du Québec".

Le troisième argument, de poursuivre le premier ministre, "c'était que

les compagnies, les puissants empires qui s'appelaient dans ce temps-là Shawinigan Water and Power, Québec Power, Southern Power, diraient NON et refuseraient de négocier. C'est drôle et c'est instructif de voir, 18 ans plus tard, de quoi ça a l'air les résultats".

Et M. Lévesque de conclure: "Aujourd'hui, face aux mêmes arguments négatifs, on a besoin pour se respecter, à cause justement de la compétence qu'on a acquise dans tous les secteurs essentiels de la société, d'un OUI majoritaire aussi clair que possible pour aller négocier maintenant un nouveau régime pour le peuple québécois."

Les menteurs d'Ottawa

Le premier ministre a aussi pris plaisir à rappeler que le fédéral avait annoncé la semaine dernière qu'il n'était plus question d'augmentation de \$4 le baril de pétrole "mais bien de hausses se situant entre \$7 et \$10 le baril".

Il a fait allusion aux libéraux fédéraux, "ces honorables et éminents menteurs qui disaient réalisez-vous et ne vous en inquiétez pas, vous n'aurez pas trop d'augmentations de prix du côté du pétrole".

Il a dénoncé en particulier les représentants du Québec à Ottawa, "dans le genre de Marc Lalonde qui essayent encore de faire peur au monde en disant, si vous avez le malheur de voter OUI, vous allez avoir à payer quelque chose comme \$1.200 de plus par famille."

M. Lévesque a reproché à M. Lalonde de ne pas dire de toute façon, d'ici deux ou trois ans, tout le monde allait devoir faire face à une telle hausse.



M. René Lévesque s'est adressé à de nombreux travailleurs pendant leur heure de lunch, à Place Desjardins, hier midi.

Pierre de Bané se rallierait après un OUI

par Raymond GIROUX
envoyé spécial du Soleil

MATANE — "Si les Québécois votent pour sortir du Canada, c'est notre devoir à tous de nous y rallier", a affirmé hier, devant quelque 200 étudiants du cégep de Matane, le député fédéral local et ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané.

Il répondait à ce moment à la question d'un étudiant qui, en évoquant le désir ou non des peuples de vivre ensemble, affirmait que le gouvernement canadien devrait négocier si le Québec devait voter OUI au référendum.

Tout en reconnaissant qu'il n'y avait aucune divergence entre lui-même et son interlocuteur sur la question du "desir de vivre ensemble", M. de Bané a toutefois ajouté que le Canada ne serait pas obligé de négocier pour autant, car la décision d'acquiescer la souveraineté est un geste unilatéral.

Quant au président des Québécois pour le NON, M. Claude Ryan, il a abordé, au cours de la période de questions, le sujet du nationalisme qui, d'après lui, "fait partie de la conscience québécoise et canadienne-française".

"Mais ce n'est pas la donnée exclusive du développement politique d'un peuple", a-t-il ajouté à l'endroit des étudiants quelque peu dissipés

réunis dans un petit amphithéâtre étouffant de chaleur.

Il a aussi dit que, quand le nationalisme mène à la négation des droits des autres peuples et des autres groupes, il devient dangereux et il faut le combattre.

Pour lui, le nationalisme québécois peut s'insérer dans le contexte fédéral, dans une plus large entité politique.

Interrogé par la suite par les journalistes qui n'ont pas tellement d'occasions de lui parler même s'ils le suivent pratiquement pas à pas, M. Ryan a invité le Parti québécois à modifier son langage.

En réplique à diverses accusations concernant son propre vocabulaire parfois très dur, le président du comité du NON a rappelé qu'il n'a toujours pas digéré qu'un député péquiste dont il a oublié le nom l'ait traité de "second lord Durham", lors du débat sur la question référendaire.

Cette accusation, a-t-il dit en vive colère, signifie qu'on lui attribue la volonté de procéder au génocide culturel des Québécois, à l'image du rapport Durham qui préconisait l'assimilation des Canadiens français, le siècle dernier.

M. Ryan a de plus affirmé qu'un OUI au référendum entraînerait inévitablement la séparation du Québec du reste du Canada, et qu'après deux ou trois générations, le reste du pays tomberait inéluctablement dans le giron des Etats-Unis.



M. Claude Ryan s'est fait expliquer comment on apprête le poisson dans une usine des îles de la Madeleine.

Temps creux pour Ryan dans l'Est



raymond giroux

La tournée de deux jours de M. Claude Ryan dans l'Est du Québec a brisé quelque peu le rythme d'une campagne qui paraissait pourtant sur une erre d'aller favorable, la semaine dernière.

Ayant visité en moins de 36 heures les villes de Rimouski, Mont-Joli, Matane, Gaspé et Cap-aux-Meules, le président du Regroupement des Québécois pour le NON n'a pas rencontré les mêmes foules enthousiastes que dans les régions de Montréal et de Québec.

C'est ainsi qu'au cégep de Matane, hier, le MEQUI (Mouvement étudiant pour le OUI) avait recueilli en une journée et demie la signatu-

re de 375 étudiants, soit à peu près 55 pour 100 des 690 étudiants inscrits au collège.

Le mouvement avait pris cette initiative pour contrer la visite de M. Ryan et il y a visiblement réussi en bonne partie. C'est ainsi que sur les 200 étudiants présents à l'assemblée, plus de la moitié écoutaient passivement l'orateur, l'applaudissant poliment au début, mais le huant à la fin quand une trentaine de "nonistes" commencèrent à manifester plus bruyamment.

Le dialogue a d'ailleurs été difficile à amorcer entre le public et M. Ryan: d'abord, ce dernier n'a fait que reprendre dans son intervention les grands thèmes de sa campagne sans les adapter de façon particulière à une clientèle jeune.

La salle, de plus, se prêtait mal aux échanges de vues. Petite et mal éclairée, elle était en outre encombrée par les caméras, ce qui a fait dire à un étudiant partisan du NON que "ce n'est qu'un show pour la télévision".

L'assemblée s'est même terminée sur une mauvaise note quand un professeur de philosophie, M. Jacques Morissette, a demandé à M. Ryan d'expliquer les récents propos du ministre André Gauthier et du Dr André Fortas accusant le Parti québécois de racisme, entre autres.

Après avoir expliqué qu'il ne surveillerait pas toutes les virgules du Dr Fortas, le chef libéral a dit que le langage employé par le Parti québécois lors du débat sur la question référendaire aidait à comprendre certaines réactions dont celle du Dr Fortas.

Comme M. Ryan citait en exemple l'accusation formulée contre lui à l'effet qu'il serait un second lord Durham, M. Morissette a crié du fond de la salle que "c'est vrai".

Insulté et choqué, M. Ryan a répliqué: "Ma réponse est terminée, je la donnerai à des gens plus intelligents".

Par la suite, M. Ryan a eu une rencontre plus facile avec une

centaine de militants du NON de la circonscription de Matane et une autre avec ceux de Mont-Joli, mais les alics de l'organisation fédéraliste ont fait que l'autobus transportant les journalistes est arrivé dans cette ville trop tard pour assister aux activités du président du comité du NON.

Les représentants des médias électroniques ont d'ailleurs connu deux journées difficiles. Ils doivent en effet préparer des bulletins d'informations plusieurs fois par jour et l'horaire de la tournée ne tient absolument pas compte de cette exigence, pas plus qu'il ne respecte les périodes normalement accordées aux repas.

Hier matin, M. Ryan s'était rendu aux îles de la Madeleine en compagnie de seulement cinq journalistes, les deux Cessna ne pouvant amener tout le monde. Selon les rapports de ces derniers, une certaine de personnes attendaient le groupe aux petites heures du matin, mais il n'y en avait plus qu'une quarantaine lors de la réu-

nion des partisans du NON en avant-midi.

Ces deux journées extrêmement ardues pour le chef libéral avaient débuté, dimanche, par une assemblée publique fort bizarre, à Rimouski. Il y avait bien 1.200 personnes dans un sous-sol d'église rempli à capacité, mais les 1.000 personnes présument à l'extérieur, selon le maître de cérémonie, n'existaient que dans son imagination.

Une partie de la foule réagissait très favorablement aux interventions d'une batterie d'orateurs prestigieux comme M. Ryan, M. Joe Clark et M. Jean Chrétien, mais les ovations ne faisaient se lever qu'une moitié de la foule au maximum et duraient fort peu longtemps.

Cette assemblée parfaitement rodée au point de vue technique n'a jamais réussi à démarrer vraiment et ce, sans que les organisateurs aient vraiment réussi à trouver d'explications valables, sinon qu'il devait y avoir un nombre anormalement élevé d'indécis dans l'assistance.

LE TOUR DE LA QUESTION

Cartes sur table

BAIE-COMEAU — "Les Québécois sont bluffers. Si le OUI l'emporte, ils vont être obligés de montrer leur jeu."

"C'est drôle, mais ça me laisse un peu songeur de voir le monde se débattre avec tant de vigueur pour nous garder."

"Ça va être dur au début mais après..."

Le premier commentaire est celui d'un anglophone du Nouveau-Brunswick, travaillant depuis 20 ans à Baie-Comeau, ne à Shediac, dans une région acadienne. Il ne voit pour les Québécois aucun avantage de dire OUI au référendum.

— "S'ils disent OUI, ce sera du bluff. Le reste du Canada va ensuite les forcer à montrer leur jeu."

Comme on dit en anglais "They will have to shit or get off the pot". L'expression peut paraître vulgaire... si traduite en français, mais il a semblé l'utiliser sans cette connotation comme si cela signifiait tout simplement "C'est assez ce jeu de cache-cache. On ne joue plus. Montrez vos cartes".

Mais il ne paraît pas pressé de voir les cartes.

Il votera NON et espère que les Québécois francophones feront de même.

— "Ce n'est pas comme avant. Les choses ont beaucoup changé depuis 20 ans pour les Canadiens français. Ils ont leur gros char, leur ski-doo, leur chalet, etc. C'est comme une fleur qui s'épanouit trop vite. Ça coûte au Québec 1 pour 100 de plus d'intérêt sur ses emprunts du seul fait qu'on parle d'indépendance."

Il est contremaître à la Reynolds de Baie-Comeau, 1.200 employés. Passé la quarantaine, il est marié et père d'un enfant, son nom importe peu. Cela ne permet plus facilement de rapporter un incident qu'il ne voulait pas voir publier, même si cela avait pour but de démontrer que les choses ont changé et devaient changer.

A son arrivée à Baie-Comeau, il s'est fait arrêter par la police en même temps qu'un travailleur francophone pour une infraction quelconque. Son copain a dû payer les frais d'infraction, lui — visiblement parce qu'il était anglophone et associé au "boss" de Baie-Comeau — n'a pas été ennuyé.

La deuxième citation d'ouverture est celle d'un vieil Irlandais, rencontré la veille, chez lui, à Sainte-Thérèse-de-Colombier, près de Forestville. Il a 60 ans, travaille pour la voirie provinciale. Son père ne parlait qu'anglais, lui ne parle que le français.

Du référendum, il fut très peu question, tout compte fait, au cours d'une longue rencontre. Il penche du côté du OUI; sa femme, francophone, va plutôt vers le NON, mais les choix ne sont pas encore définitifs. Le sujet n'occupe pas beaucoup de place, à la cuisine, au salon ou ailleurs. Mais il se pose toutefois qu'une petite question: pourquoi on met tant d'énergie dans le reste du Canada pour convaincre le Québec de rester? "Il doit y avoir quelque chose là."

Dans le coin de Ragueneau, un homme (30 ans) se rend dans le village voisin, sur le "pouce". C'est l'auteur du troisième commentaire rapporté au début. Quels sont les rapports ici entre anglophones et francophones?

— "Ils nous prennent pour des riens du tout (...). Ils n'ont pas aimé la loi 101."

— "Au début, ça va être "tough", dur, mais après, dans 20, 25 ans, tout ira bien mieux. C'est pas beaucoup pour bâtir un pays."

Sur la traversée menant de l'autre côté de la rive, à Matane, à deux heures de Baie-Comeau, le jour tombe. La vigie descend le pavillon canadien identifiant ce traversier du gouvernement québécois.

Il le plie et s'approche d'un autre employé, à qui je pose la question traditionnelle.

— "Moi, c'est NON et NON."

Le drapeau canadien sous le bras, la jeune vigie (25 ans) ajoute: "Ben, voyons mon oncle".

— "C'est NON, je pense à mes enfants."

— "Moi, c'est OUI", rétorque le jeune marin avant de partir porter le drapeau en sécurité pour la nuit.

Rapport de la Commission des droits de la personne

La loi prévoit trop peu de motifs de discrimination

OTTAWA (PC) — Brimer quelqu'un qui a repoussé des avances sexuelles ou l'importuner par des gestes désobligeants sont des actes de discrimination, au même titre qu'une discrimination fondée sur l'âge, le sexe ou la couleur. Par conséquent, le "harcèlement sexuel" doit figurer dans la loi canadienne sur les droits de la personne.

C'est l'une des recommandations contenues dans le rapport annuel 1979 de la Commission canadienne des droits de la personne, déposé hier aux Communes par le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien.

La commission, en plus de rapporter des cas de discrimination à l'égard des femmes et des handicapés, en particulier, demande que soient ajoutés à la loi de nouveaux motifs de discrimination comme la grossesse,

l'orientation sexuelle, les convictions politiques, le handicap mental et la maladie mentale, le fait d'avoir eu, dans le passé, des problèmes de drogue ou d'alcool.

Par ailleurs, la commission juge que l'interdiction de tout acte discriminatoire en matière d'emploi vis-à-vis des handicapés physiques n'est pas suffisante.

Il faudrait, recommande-t-elle, élargir le champ d'application de la loi à la fourniture de biens, de services, d'installations ou de moyens d'hébergement aux handicapés. La commission serait ainsi en mesure d'accepter les plaintes en ces domaines.

Les tribunaux, suggère la commission, devraient pouvoir émettre des ordonnances qui obligeraient les établissements ou les personnes en cause à modifier les installations pour permettre l'accès aux handicapés physiques.

Les trains, les autobus, les avions ainsi que les établissements publics devraient leur être plus particulièrement accessibles. Là encore moins

qu'ailleurs, aucune discrimination ne devrait se produire, souligne la commission.

Le harcèlement sexuel, lit-on dans le rapport, a fait l'objet de plusieurs plaintes dont la commission a été saisie. Cette dernière a par ailleurs reçu 77 plaintes en matière d'emploi pour discrimination fondée sur le sexe.

Un exemple éloquent cité dans le rapport: le cas de cette employée qui a été rétrogradée et a vu son salaire réduit en conséquence dès qu'elle a annoncé à son employeur qu'elle était enceinte.

Pour éviter ce genre de situation ou donner un recours aux femmes qui lui font face, il faudrait, demande la commission, mieux définir le terme "sexe" à l'article 20 de la loi sur les droits de la personne en précisant que la grossesse et le harcèlement sexuel sont aussi des formes de discrimination fondées sur le sexe.

Orientation sexuelle

La commission mentionne qu'il existe d'autres formes de discrimination qui ont les mêmes répercussions

néfastes sur les personnes qui en sont victimes. Il en est ainsi pour celles qui ne bénéficient pas de chances égales en raison de leur orientation sexuelle, de celles que leurs convictions politiques mettent à l'index. Cette dernière forme de discrimination porte atteinte à la liberté d'opinion, d'expression et d'association, souligne la commission.

Bien des personnes souffrant de troubles mentaux sont capables de jouer un rôle dans la vie sociale et économique de la société, signale-t-elle encore. De même que des personnes souffrant de maladies mentales.

Par ailleurs, il est fréquent que ceux qui ont autrefois souffert de troubles mentaux ou ont eu des problèmes de drogue ou d'alcool, éprouvent de grandes difficultés à obtenir un emploi. Déplorant cette situation, la commission souhaite que ces personnes puissent être évaluées en fonction de leur état actuel et non d'après leurs antécédents.

Enfin, la commission estime que la notion de retraite obligatoire va à l'encontre des principes de la loi canadienne sur les droits de la personne.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

RECHERCHE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Services de consultation en informatique

DOSSIER: SP80-04

La Société des alcools du Québec requiert les services de consultation de deux programmeurs pour participer au développement de ses projets informatiques.

Un versement de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres, ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant remboursable est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec, à l'ordre de la Société des alcools du Québec.

Les soumissions seront reçues au plus tard à 15:00 heures, (heure locale) le 12 mai 1980 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIEGE SOCIAL
905 Ave de Lorimier
Montréal, (Québec)
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION
MONTREAL
7500 rue Teller
Montréal, (Québec)
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION
QUEBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, (Québec)
G1X 3X4

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité ou compensation.

MANTEAU DE FOURRURE

Le temps d'entreposer votre manteau est arrivé

ASSURANCE à L'ANNEE

arthur jobin et fils inc.

708, St-Joseph est (Mail St-Roch)
Tél.: 525-4681 - 525-4682

LIQUIDATION DE LA FAILLITE RANDALL COTTON

à 1379, Ch. Ste-Foy

\$289,000 de STOCK

Habits, pantalons, chemises, gilets, bas, cravates, ceintures, souliers

pour hommes et femmes

Grandeurs: 36 à 54

\$7,000 d'équipement

BELIGAU INC.
55 rue Henderson
Tél.: 692-1180

• encounter • évacuateur • liquidateur

Le conflit de travail à Radio-Canada s'enlise

par Michel CORBEIL

Les négociations piétinent dans le renouvellement de la convention collective liant les quelque 950 employés affectés à la production télévisée de Montréal, Québec, Matane, Rimouski et Moncton et leur employeur, Radio-Canada.

Depuis vendredi dernier, plusieurs émissions de variété, de sport ou d'information ont été plus ou moins perturbées par le conflit de travail; par exemple, les séries éliminatoires de hockey ont été présentées sans messages publicitaires et les entractes ont été réalisés sans entrevues; les bulletins de nouvelles n'ont pas été mis en ondes.

Rien ne laisse croire que la situation s'améliorera au cours des prochains jours. Les négociations sont actuellement au point mort entre la société d'Etat et le Syndicat des employés de production du Québec et de l'Acadie (SEPQA). Aucune rencontre de négociations n'est prévue pour les jours prochains.

Des pourparlers ont eu lieu, vendredi, entre les deux parties. La séance a débouché sur une impasse. Cette journée-là, le syndicat a décrété des journées d'étude devant se terminer hier, à 10h. Radio-Canada a répliqué en imposant un lock-out à ses artisans, mesure prenant fin, théoriquement, demain, 17h.

Responsables syndicaux exaspérés

Le syndicat tiendra une assemblée spéciale de ses membres pour faire le

point, demain matin. "Les gens verront si nous devons retourner au travail, à 17h, explique Mme Cécile Gendron, vice-présidente régionale du SEPQA. Ils pourraient aussi décider de n'y retourner que vendredi".

Sans contrat de travail depuis 16 mois, les délégués syndicaux semblent déterminés à tout tenter pour faire avancer le dossier. Vendredi dernier, ils ont demandé au ministre fédéral du Travail de nommer un médiateur dans le conflit. Hier, ils ont adressé un télégramme expliquant leur situation à M. Francis Fox, ministre fédéral des Communications.

"Nous allons profiter du débat référendaire, de la programmation régulière et du hockey pour forcer la négociation, poursuit Mme Gendron. Après 16 mois de rencontres, nous doutons de la bonne foi de la société d'Etat".

Les journées d'étude n'ont pas pour but de pénaliser le public, souligne avec insistance Mme Gendron. "Mais, Radio-Canada doit porter l'odieuse de priver le public d'information. De notre côté, nous avons accepté le rapport du commissaire-conciliateur Pierre-N. Dufresne (produit le 5 mars dernier) alors que la société le refuse".

Tout laisse présager que les émissions en direct seront encore perturbées. Quant à la Soirée du hockey, la retransmission pourrait se faire encore sans message des commanditaires aujourd'hui. A moins que les messages soient mis en ondes depuis Toronto. Techniquement, cette solution est réa-

lisable, même si elle comporte des difficultés. La perte des revenus publicitaires serait évaluée à \$300,000 par soirée de hockey.

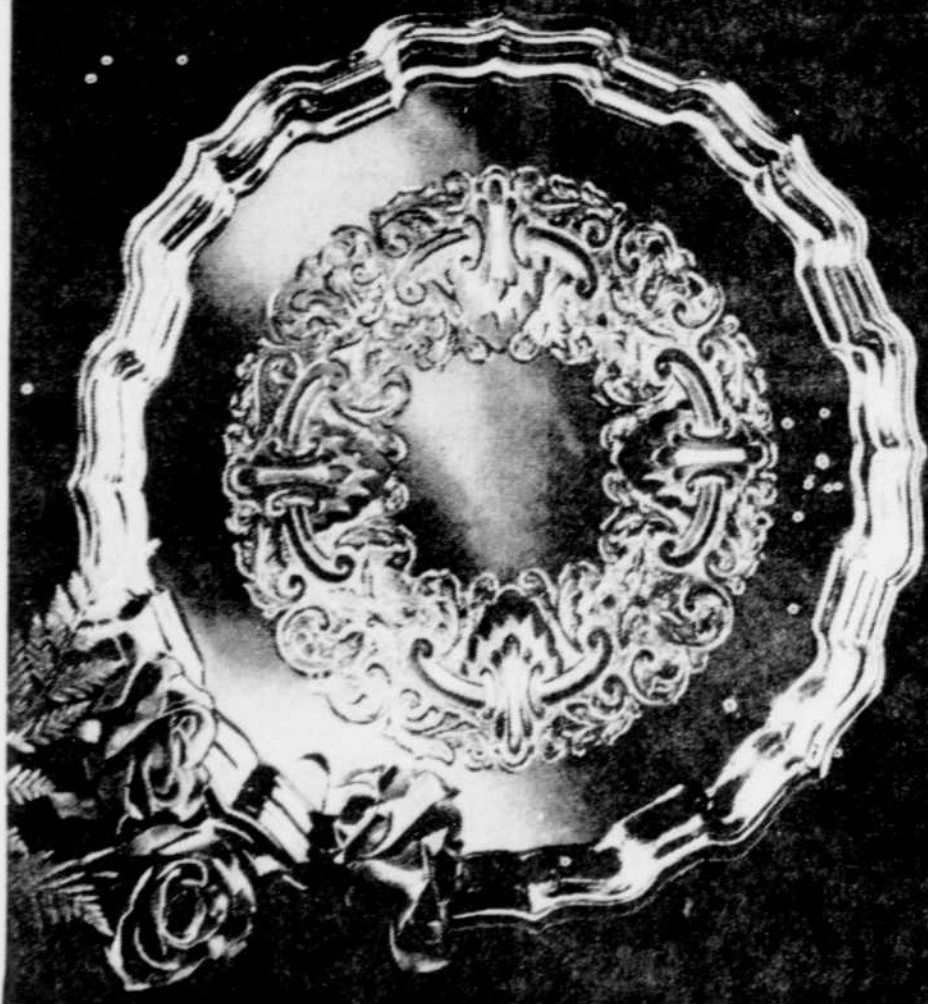
Une autre démission au CTC

TORONTO (PC) — Un autre vice-président du Congrès du travail du Canada (CTC) vient de démissionner pour protester contre le fait que la grande centrale syndicale n'ait pas pris de mesures contre une violation de sa constitution par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

M. Raymond Gall, d'Edmonton, a déclaré qu'il soutenait le président du CTC, M. Dennis McDermott en tout, sauf quand il refuse d'intervenir contre la FTQ qui a donné refuge à des syndicats qui se sont détachés de leurs affiliations internationales.

Il y a quatre semaines, Ken Rose, de la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, avait lui aussi démissionné. Les deux démissionnaires boycotteront la convention du CTC qui doit se tenir à Winnipeg dans un mois.

Gall ne nie pas que la situation au Québec soit délicate pour M. McDermott à la veille de la convention et il espère trouver une solution ultérieure.



Plateaux Chippendale Plaqués Argent à 25% de Rabais

Des plateaux à motif de primevères plaqués argent de style Chippendale, travaillés d'une manière tout-à-fait différente et attrayante.

Diamètre	Prix rég.	Spécial
8 1/4"	\$37.50	\$28.12
10"	42.50	31.87
12"	57.50	43.12
14"	67.50	65.62

16, de la Fabrique
692-3822

PLACE QUEBEC
529-0231

PLACE STE-FOY
653-4035

PLACE FLEUR DE LYS
529-0303

PLACE DU ROYAUME,
Chicoutimi

BIRKS JOAILLIERS

Le jour D approche!

Il est dans votre intérêt de nous faire part de votre déménagement dès maintenant.

Même si vous ne connaissez pas la date exacte de votre déménagement, faites-le nous savoir le plus tôt possible en nous retournant la carte-réponse accompagnant votre compte de téléphone ou en appelant à notre bureau d'affaires.

Nous pourrions ainsi mieux planifier les 100 000 déménagements prévus au Québec cette année.



Bell

1980

économie

Rendement presque équivalent des obligations du Québec et de l'Ontario au premier trimestre

par Pierre PELCHAT

L'inquiétude qui avait tenaillé les milieux financiers à la suite de l'élection du Parti québécois en novembre 1976 semble s'être résorbée.

C'est une des conclusions que l'on peut tirer après avoir comparé les taux de rendement des obligations du gouvernement du Québec et ceux des obligations du gouvernement de l'Ontario durant les trois dernières années.

Au cours des trois premiers mois de 1980, l'écart entre le rendement sur les obligations du gouvernement du Québec et celui des obligations du gouvernement de l'Ontario a presque complètement disparu.

En effet, selon la maison de courtage de Toronto, A.E. Ames, qui publie un tableau comparatif qui remonte jusqu'à 1967, la différence moyenne est tombée à 15 de 1 pour 100, soit l'écart le plus faible depuis 1975. En d'autres termes, les obligations du Québec donnaient au premier trimestre de 1980 un rendement de 15 de 1 pour 100 supérieur à celles de l'Ontario. Par le passé, le rendement des obligations québécoises a toujours été plus élevé que celui des obligations de la province voisine.

Le calcul du rendement donne généralement une bonne idée du risque que les investisseurs associent à ces obligations. Plus le risque est grand, plus le taux d'intérêt est élevé. Le taux de rendement est calculé en tenant compte du taux d'intérêt payé

(le coupon) et du prix des obligations sur le marché.

L'écart s'élargit

Durant les trois premiers mois de 1977, peu de temps après la prise du pouvoir par le PQ, l'écart entre le rendement des obligations québécoises et celui des obligations de l'Ontario a bondi à 79 points de base (79 de 1 pour 100), soit le niveau le plus élevé depuis 1970. L'écart n'était que de 57 points au trimestre précédent et de 23 points durant le troisième trimestre de 1976.

D'après le relevé de A.E. Ames, le différentiel le plus important est survenu au deuxième trimestre de 1970 alors qu'il avait atteint 102 points (1.02

pour 100). L'écart le plus petit est survenu durant le deuxième trimestre de 1973 alors que le taux de rendement des obligations québécoises était de 3 points (0.3 de 1 pour 100) supérieur à celui des obligations du gouvernement de l'Ontario.

D'autre part, depuis le début de 1977, la différence entre le rendement des obligations québécoises et celui des obligations de l'Ontario s'est amincie graduellement.

Après avoir bondi à 79 points durant les trois premiers mois de 1977, l'écart a été ramené à 42 points, un an plus tard. Durant la période correspondante en 1979, la différence n'était plus de 26 points.

Ecart entre le taux de rendement des obligations du gouvernement du Québec et celui des obligations du gouvernement de l'Ontario (centimes de 1 pour 100)

	I	II	III	IV	(trimestre)
1970	80	102	97	81	
1971	66	42	58	63	
1972	28	19	21	25	
1973	15	3	23	30	
1974	21	23	29	25	
1975	28	23	17	14	
1976	21	20	23	57	
1977	79	63	61	51	
1978	42	42	42	28	
1979	26	27	30	28	
1980	15				

sources: A.E. Ames

Contrat de \$200 millions Déclarations pour le moins prématurées (Bombardier)

par Réal LABERGE

LA POCATIERE — Autant chez Bombardier Ltée, de La Pocatière, qu'à la Défense nationale, à Ottawa, on a qualifié hier pour le moins de "prématurées", mais sans les infirmer, les déclarations du député libéral de Sheldford, M. Jean Lapierre, relativement à un contrat de 4.000 camions et d'un coût de \$200 millions, qui serait accordé par ce ministère fédéral à cette entreprise industrielle québécoise.

"Il y a déjà plus de deux ans que nous avons amorcé des pourparlers avec la Défense nationale en vue de la fabrication de véhicules militaires, mais aucune entente n'a encore été signée à ma connaissance", a répondu hier au SOLEIL le directeur de l'usine de La Pocatière, M. Roland Gagnon. Sa seule connaissance d'un éventuel contrat était ce qu'il en apprenait lui-même par les médias d'information.

Du côté de la Défense nationale, par ailleurs, rien n'a été officiellement démenti, sauf en ce qui concerne "l'exagération" des chiffres et des coûts mentionnés.

Version du ministère

Selon les précisions fournies au SOLEIL par un porte-parole du ministère, la situation serait la suivante.

D'une part, la Défense nationale a étudié depuis plusieurs années, avec certains fabricants, le problème du remplacement de sa flotte de camions de deux tonnes et demie, qui sont en service depuis 1952.

Et l'on en est actuellement à réunir la documentation nécessaire à la présentation du dossier au Conseil du trésor.

D'autre part, toujours d'après la version du porte-parole du ministère, la compagnie Bombardier Ltée détient la licence canadienne de fabrication d'un véhicule militaire américain. Cette entreprise "est l'un des fabricants en lice pour ce contrat".

"Et le ministère de la Défense nationale ne fera aucun autre commentaire sur cette affaire avant que le Conseil du trésor n'ait pris sa décision", nous a-t-on textuellement ajouté en nous référant à un court communiqué officiel qui sera livré aujourd'hui à la presse.

Décision rapide

A l'insistance du SOLEIL, notre informateur devait toutefois indiquer que la décision du Conseil du trésor est imminente, et qu'elle pourrait bien être prise à l'occasion de sa prochaine réunion.

Une perspective qui a été accueillie avec des vœux de soulagement et d'encouragement chez Bombardier Ltée, de La Pocatière, dont l'usine marche au ralenti avec plus de la moitié de son personnel en chômage, progressivement depuis décembre dernier.

Seul contrat en main

Le seul contrat d'importance que l'entreprise a présentement en main, a admis le directeur de l'usine, M. Gagnon, c'est une commande de 50 wagons de trains LRC obtenue de Via Rail, au coût de \$60 millions.

M. Gagnon a précisé que le travail d'ingénierie en est maintenant complet. D'ici à 15 jours, il sera en mesure d'informer la direction syndicale du nombre des employés qui seront rappelés au travail, en sus de l'effectif ac-

tuel de 400, ainsi que la cédule de production qui sera graduellement mise en marche d'ici à l'automne prochain, pour se poursuivre jusqu'à décembre 1981.

Décision reportée à juin

Quant au contrat de grande importance que Bombardier Ltée s'attendait d'obtenir à brève échéance, en février dernier, de la compagnie américaine Pullman, le directeur de l'usine de La Pocatière a précisé que toute décision finale a été retardée à juin prochain.

Ce retard fait suite, a-t-il expliqué, à la nomination d'un nouveau président à la tête de la compagnie Pullman. A son entrée en fonction, ce dernier a décrété un gel temporaire de cette transaction, jusqu'à ce qu'il ait personnellement pris connaissance du dossier et de ses implications financières.

Selon le directeur de l'usine de La Pocatière, il s'agit là d'un contrat de l'ampleur de celui des wagons de métro de Montréal. La finition intérieure projetée de 200 wagons de luxe, comprenant des wagons-lits, de passagers, de salle à manger et de salon-bar représenterait de l'emploi pour 600 à 700 employés pendant trois années.

On se rappellera que pour favoriser la signature de ce contrat les employés d'usine de Bombardier de La Pocatière ont entériné, près d'une année avant terme, en février dernier, le renouvellement d'une convention collective de trois ans, et cela, quelques jours après un premier vote négatif.

Prévisions moindres

Par ailleurs, relativement à

l'ampleur du projet de camions militaires sur lequel le Conseil du trésor doit prochainement se prononcer, le représentant de l'usine Bombardier de La Pocatière a laissé entendre que les pourparlers n'avaient jamais porté sur un nombre supérieur à 2.000 véhicules.

De fait, les évaluations de prix présentées par cette entreprise seraient basées sur la fabrication de 1.200 unités.

Et M. Gagnon a d'autre part rappelé que toutes les démarches accomplies en ce sens avec le ministère de la Défense nationale ont été faites par les dirigeants du siège social de Bombardier à Montréal et non au niveau de l'usine de La Pocatière.

Il y a donc lieu de s'attendre, dans l'éventualité d'un contrat, que le travail sera reparti entre les usines de La Pocatière et de Valcourt, dans des pourcentages qui ne sont pas encore déterminés.

"Mais il est inutile de vous dire que l'annonce d'une décision gouvernementale prochaine a de quoi nous rejouer, dans les circonstances actuelles, et que les perspectives de décrocher un contrat d'importance sont bienvenues, au possible, à La Pocatière", a terminé M. Gagnon.

COMPTABLES AGRÉÉS

AUDET, BEAUDOIN & ASSOCIÉS

Jacques Audet - Michel Beaudoin

4, PARC SAMUEL-HOLLAND, BUREAU 1202
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 3R3/4181 681-7266

BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS

Jean-Louis Dallaire - Jean-Pierre Mathieu - Charles Pelletier - Noël A. Rhéaume
Yvon Fortin - Benoît Racine - Léo Linteau - Marc Mathieu - Claude Michaud -
Fernand Dufresne - Jacques Lemieux - Jacques Nicole - Georges Fournier -
Pierre Pelletier
2050, BOUL. ST-CYRILLE OUEST, C.P. 395, SUCCURSALE SILLERY
QUÉBEC, QUÉBEC G1T 2S7/4181 687-0910

MAURICE BERGERON

2901, PROVIDENCE, STE-FOY, QUÉBEC G1W 2C1/4181 653-7585

JEAN-PAUL BLOUIN

771, EMILE-CÔTE, STE-FOY, QUÉBEC G1V 2N5/681-2353

BOLDUC, BÉDARD

Luc Bolduc - Armand Bédard
1555, 3e AVENUE OUEST, BUREAU 430
CHARLESBOURG, QUÉBEC G1H 6R1/628-4471

BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ

1896, 1re AVENUE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3L9/529-8431

BOULET & BOULET

Yvon Boulet
1135, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 302, SILLERY, QUÉBEC G1S 1E7/683-1791

CHARETTE, FORTIER, HAWAY & CIE

TOUCHE ROSS & CIE
Associés résidents: Jacques L. Fortier - Christian Haway - Yvan J. Dourier - André Michaud -
André Proulx - Pierre Beaumont - Gilles Doré
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 860
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 2L2/687-3333

H. MARCEL CARON & ASSOCIÉS

CLARKSON, GORDON & CIE
Associés résidents: Guy Gagnon - Raymond E. Laville - Gary S. Wells
7, PLACE QUÉBEC, BUREAU 524
QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA G1R 2R5/4181 529-6151

COUPAL, ST-HILAIRE & ASSOCIÉS

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE
Yvon Coupal
1135, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 302, SILLERY, QUÉBEC G1S 1E7/683-1791

COOPERS & LYBRAND

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
Associés résidents: Marc E. Martel - Roland Bédard - Pierre Gauthier -
Jacques Marquis - Jacques Lévesque - W.G.K. Boden - Guy Breton - Marc Sheedy
Conseils: Roland Bédard - Marius Laliberté - J.H.C. McGroeny
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536, C.P. 1029, HAUTE-VILLE
QUÉBEC, QUÉBEC G1R 4V3/522-7001
Bureaux dans les principales villes du monde

DUBÉ ET DUQUET

Jean-Eudes Dubé - Yvon Duquet
845, BOUL. ST-CYRILLE OUEST, QUÉBEC G1S 1T5/681-6077

YVON FILION

2690, AVENUE ROBERT-GIFFARD, BEAUPORT, QUÉBEC G1E 4H2/661-5203

RÉAL FORTIN

Réal Fortin
François Harvey
320, 67e RUE OUEST, CHARLESBOURG, QUÉBEC G1H 4X1/628-5559

JEAN-PIERRE GIGUÈRE

363, DE LA COLONNE, QUÉBEC, QUÉBEC G1X 6E9/522-4925

GIRARD, CLICHE, LABRIE, KELLY, GAUVIN, DEMERS ET ASSOCIÉS

Roch Girard - Gilles Labrie - Gilles Kelly - Claude Gauvin - Jean-Jacques Demers
Yvon Giroux - Jean-Pierre Ancill - Michel Pichette - Denis Villeneuve
5500, BOUL. HENRI-BODRASSE, BUREAU 246
CHARLESBOURG, QUÉBEC G1G 5X1/628-4031
10, ROUTE 138, C.P. 762, BAIE ST-PAUL, QUÉBEC G0A 1B0/435-2208

GILLES GUÉRIN & ASSOCIÉS

Gilles Guérin - res. (418) 651-0226
Ronald Blomberg - res. (418) 651-3920
3179, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY, QUÉBEC G1X 1R3/4181 651-7073

JOCELYN HOULE

1334, RUE PROVANCHER, CAP-ROUGE, QUÉBEC G0A 1K0/558-8431

LABERGE & VAILLANCOURT

Philippe Laberge - Pierre Vaillancourt
1535, BOUL. HAMEL, QUÉBEC, QUÉBEC G1N 3Y7/681-6066

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS

COOPERS & LYBRAND
Associés résidents: Marc E. Martel - Roland Bédard - Pierre Gauthier -
Jacques Marquis - Jacques Lévesque - W.G.K. Boden - Guy Breton - Marc Sheedy
Conseils: Roland Bédard - Marius Laliberté - J.H.C. McGroeny
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536, C.P. 1029, HAUTE-VILLE
QUÉBEC, QUÉBEC G1R 4V3/522-7001
Bureaux dans les principales villes du monde

SERGE LASALLE & ASSOCIÉS

7, JARDINS MÉRIC, BUREAU 502, QUÉBEC, QUÉBEC G1G 4N8/683-2569

SYLVIO LEBLANC & ASSOCIÉS

2965, 1re AVENUE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3P2/4181 626-1926

MARCEL LEMIEUX

2069, CHAPDELAIN, STE-FOY, QUÉBEC G1V 1M5/BUR. (418) 527-8919

MAINGUY, JALBERT & KIROUAC

Armand Mainguy - Pierre Jalbert - Paul Kirovac
2750, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 108
STE-FOY, QUÉBEC G1V 1V6/4181 653-9244

MAHEU NOISEUX ROY & ASSOCIÉS

Associés résidents: Paul-André Lachance - J. Gérard Couture - Michel Morand -
René Boily - Raymond Robitaille - Rodolphe Gagné - Denis Guay - Camille Godin -
Clément Létourneau - Jean-Claude Lemay - André Lemieux - Jocelyn Lemelin -
Simon Nolet - Alexandre St-Hilaire - J. Honoré Paquet - Michel Guay - Michel
Laroché - Réal Morin - Denis Robitaille - Serge Gagné - Paul-Henri Gauthier -
Jacques Martel - Jean-Pierre Guay - Raymond Gauthier - Alain Martineau
Conseils: Léopold Marotte - Gaston Robitaille - Jean-Paul Roy
QUÉBEC, 3350, DE LA PÉRADE, STE-FOY, QUÉBEC G1X 2L7/4181 658-5564
LÉVEL, 70, TRANS-CANADA OUEST, LÉVEL, QUÉBEC G6V 4Z6/4181 833-2114
ST-ANSELME, 1019, RUE, BEAUPORT, ST-ANSELME,
QUÉBEC, G0R 2N0/4181 692-0321
Ottawa - Hull - Hawkesbury - Montréal - Laval - Québec - Lévis - St-Anselme et
Moncton
SOCIÉTÉ NATIONALE COLLINS BARROW
Vancouver - Calgary - Edmonton - Winnipeg - Toronto - Ottawa - Montréal -
Québec - Halifax et autres villes.
Représentation dans les grands centres financiers internationaux.

MALLETTE BENOIT BOULANGER RONDEAU & ASSOCIÉS

Associés résidents: Raymond Kirovac - Gérard Boileau - Guy DesRoches -
Roland Trudel - Charles Rondeau - Guy Boulanger - François Gagnon -
André Gagnon - Pierre Beaulieu - Benoît L'Heureux - Antoine Chabot -
Claude Lortie - Jean-Guy Poulin - Jacques Champagne - Pierre Plémeau
Conseils: Marcel Boulanger - Réal A. Rondeau
980, AVENUE DE ROYCKKAR, C.P. 10350, STE-FOY, QUÉBEC G1V 4H5/653-4431
1, PLACE DE L'ÉGLISE, MONTMAGNY, QUÉBEC G5V 2L3/248-5717
Montréal - Québec - Sherbrooke - Rimouski - Magog - Saint-Jérôme -
Richmond - Ste-Agathe-des-Monts - Montmagny et Port-Carter
Société nationale affiliée
WARD, MALLETTE & CIE
Montréal - Québec - Ottawa - Toronto - Winnipeg - Calgary - Vancouver et
représentation internationale

MASSÉ, PRIVÉ, FOURNIER & ASSOCIÉS

Normand Massé - Gilles Privé - René Fournier - Ghislain R. Blodreau

Gonzague Beaulieu - Normand Beaulieu
2860, CHEMIN DES QUATRE-BORRÉES
STE-FOY, QUÉBEC G1V 1Y3/4181 651-8138

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BÉDARD & ASSOCIÉS

Ls-Yvan Morin - Yves Dufresne - Jean-Marie Cloutier - Marcel Bédard -
Richard Morin - Robert Roy - Jacques Gagnon - Bernard Poulin
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 915
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 2L2/688-1035

GÉRARD PELLETIER

384, CHEMIN DE LA CANADIÈRE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 2V2/529-3014

POISSANT, RICHARD ET ASSOCIÉS -

THORNE, RIDDELL
Michel Côté - Jacques C. Goss - Gilles Marotte - Édouard Richard
500, GRAND-ALLÉE EST, BUREAU 300
QUÉBEC, QUÉBEC G1R 2J7/4181 529-3721
Bureaux dans les principales villes du monde

RACINE & BERNIER

Associés: Jocelyn Bernier - Mario Tremblay
Conseils: Lucien Racine
5340, 1re AVENUE, CHARLESBOURG, QUÉBEC G1H 2V4/623-5421

RACINE, CAUCHON, DURAND

Pierre Racine - Rodrigue Cauchon - Gilles Durand - Gilles Rouleau
Conseils: J.-Roland Blais
11025, BOUL. STE-ANNE, BUREAU 23, BEAUPORT, QUÉBEC G0A 1E0/827-3751
3555, BOUL. HAMEL, BUREAU 110, QUÉBEC, QUÉBEC G2E 2G6/871-2548

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Associés résidents: Jacques St-Martin - Marcel Tétu - Émilien Martel -
Raymond Martel - Simon Beaulieu - Yves Vézina - Pierre Létourneau - Robert
Lefebvre - Robert Fortier - Paul-André Bégin - Roger Demers - Jacques Desroches -
Claude R. Thibault - François Joly
Conseils: Godfrey Gaudreau
350, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC, QUÉBEC G1K 3H5/4181 647-3151
Montréal - Québec - Ottawa - Hull - Sherbrooke - Rimouski - Buckingham

RICHMOND TURMEL

2893, 1re AVENUE, BUREAU 22, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3P1/627-3175

SAMSON, BÉLAIR ET ASSOCIÉS

Pierre Chouinard - Adrien Côté - Jacques Dorion - Jean Faucher - Albert Garneau -
Jean Hains - Bertrand Laroché - Paul-André Michaud - Jacques Miller -
Gilles Musan - Yves Robitaille - Denis Schreiner - Roland Trudon - René Michaud -
Claude Renaud
1, PARC SAMUEL-HOLLAND, BUREAU 250
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 4P2/4181 681-7231
Québec - Montréal - Rimouski - Sherbrooke - Trois-Rivières - Ottawa - Sept-Îles -
St-Hyacinthe - Coaticook - Matane

TREMBLAY, ROCHETTE ET ASSOCIÉS

PRICE WATERHOUSE & CIE
Associés: Pierre Martha - André Tremblay - Gilles Rochette
2, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC, QUÉBEC G1R 2B5/4181 529-0151 - (418) 529-4963
1200 MCGILL COLLEGE AVENUE, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2G4/5141 879-9050
Bureaux dans les principales villes du Canada

Les manufacturiers sont moins pessimistes

OTTAWA (PC) — Les manufacturiers sont moins pessimistes à l'égard de la production pour le second trimestre qu'ils ne l'étaient pour le premier, a révélé hier Statistique Canada.

Selon le relevé d'avril, 26 pour 100 des manufacturiers répondants s'attendent à une hausse de la production et 23 pour 100 à une baisse. En janvier, ces chiffres étaient plutôt, respectivement, de 20 et de 30 pour 100.

Toutefois, 38 pour 100 des répondants d'avril disent que

le niveau des nouvelles commandes baisse tandis que 18 pour 100 disent qu'il augmente, alors qu'en janvier les commandes diminuaient selon 34 pour 100 et augmentaient selon 18 pour 100 des répondants.

Selon 15 pour 100 des répondants, soit 5 pour 100 de plus qu'en janvier, la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée reste le principal problème de la production.

Treize pour 100 se plaignent de pénurie de fonds de roulement, soit trois pour cent de plus qu'en janvier. Ils

en blâment les taux élevés d'intérêt.

Une forte proportion de répondants — 32 pour 100 contre 20 en janvier — trouvent trop élevés les inventaires de produits finis; seulement trois pour cent, contre sept pour cent en janvier, les trouvent insuffisants.

Les réponses du relevé d'avril sont celles de plus de 6.500 manufacturiers dont les expéditions ont représenté environ 55 pour 100 de toutes les expéditions de leurs industries en 1977.



Le complexe St-Amable

à québec,

une grande adresse

l'édifice à bureaux du complexe st-amable

Prenez tout de suite le temps de réserver l'espace que vous pourrez y partager avec de prestigieux voisins.

Ouverture prochaine

Pour location de bureaux





FORTIN, DELAGE & associés inc.
agent exclusif
(418) 653-6620

Administrateurs - Domtar Inc.



Yves Pratte, c.r.



Lodwick M. Cook

Yves Pratte, c.r., de Montréal, et Lodwick M. Cook, de Los Angeles, ont été élus au Conseil d'administration de Domtar Inc. Monsieur Pratte, qui a été juge de la Cour Suprême du Canada de 1977 à 1979 et conseiller juridique spécial auprès des premiers ministres du Québec, MM. Jean Lesage et Daniel Johnson, est principal associé du cabinet juridique Courtois, Clarkson, Parsons & Tetreault. M. Cook est président de ARCO Transportation Company, une division d'Atlantic Richfield Company, et il préside le comité des propriétaires de l'oléoduc trans-Alaska (Trans-Alaska Pipeline System). (ANN.)

\$200,000,000 d'aide à Chrysler?

OTTAWA (PC) — On a annoncé hier que les mesures d'aide du gouvernement fédéral à Chrysler Canada Ltd seraient probablement annoncées mardi.

On croit savoir qu'Ottawa offrira environ \$200 millions en retour de plus de \$1 milliard d'investissements par la société au cours des cinq prochaines années.

La décision d'Ottawa est liée à une décision, attendue mardi, de la U.S. Loan Guarantee Board, sur la question de savoir si Chrysler Corp. de Detroit peut avoir accès aux garanties de prêt de \$15 milliard approuvées plus tôt cette année par le gouvernement américain.

On pense que cette agence tiendra compte de l'aide d'Ottawa à Chrysler Canada comme partie du soutien obtenu par la société parente.

PARAGON NOMINATION



Jacques-D. Lapointe

M. Paul-E. Normandeau, Président de Formules Mécaniques Paragon Ltee, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jacques-D. Lapointe au poste de Vice-Président Marketing.

Paragon est une des compagnies les plus importantes dans l'industrie des formules avec des usines à Granby, Toronto et Regina. (ANN.)

Le Trust Général: \$1 milliard d'actif

Le président du Trust Général du Canada, Me Louis Archambault, rapporte que la société a réalisé un bénéfice net de \$1,054,000 au cours du premier trimestre de 1980, comparativement à \$1,156,000 pour la période correspondante de 1979.

Le bénéfice net s'établit à 42 cents par action ordinaire sur une moyenne pondérée de 2,234,452 actions au cours du premier trimestre de 1980, en regard de 64 cents par action sur 1,800,000 actions en circulation au cours du trimestre correspondant de 1979.

L'actif total du Trust Général du Canada dépasse pour la première fois le milliard de dollars pour atteindre \$1,072,000,000 au 31 mars 1980, grâce à l'acquisition de Sterling Trust Corporation. Cette acquisition permet au Trust Général du Canada de se hisser parmi les plus importantes sociétés de fiducie au Canada, avec des biens sous gestion de plus de \$3 milliards.

RoyNat Ltée



H. Pelletier

RoyNat Ltée annonce la nomination de M. Hugues Pelletier au poste de Directeur régional du bureau de Rimouski. M. Pelletier était auparavant Directeur régional adjoint au bureau de Québec.

RoyNat est l'une des plus importantes sociétés du Canada à offrir aux petites et moyennes entreprises du financement à terme pour la réalisation de projets tels que l'achat d'immobilisations, l'amélioration du fonds de roulement, le refinancement de dettes ou tout autre projet commercial et industriel. (ANN.)

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud (rand)	1.4750
All. de l'Ouest (mark)	6525
Arabie saoudite (rial)	3550
Australie (dollar)	1.3150
Autriche (schilling)	0922
Bahamas (dollar)	1.1850
Barbade (dollar)	0610
Belgique (franc convert.)	040500
Bermudes (dollar)	1.1850
Bresil (cruzeiro)	0654
Bulgarie (lev)	1.3939
Caraïbes (dollar)	4430
Chine (renminbi)	8005
Colombie (peso)	0231
Danemark (couronne)	2085
Espagne (peseta)	01685
Etats-Unis (dollar)	1.1840
France (franc)	2800
Grèce (drachme)	02850
Hong Kong (dollar)	2410
Inde (roupie)	0331
Irlande (livre)	1530
Italie (lire)	2.4300
Jamaïque (dollar)	001400
Japon (yen)	004840
Koweït (dinar)	4.3050
Mexique (peso)	0520
Norvège (couronne)	2390
Nouv.-Zélande (dollar)	1.1450
Pays-Bas (florin)	5801
Pologne (zloty)	0389
Portugal (escudo)	0235
Roumanie (leu)	2572
Royaume-Uni (livre)	2.7149
Singapour (dollar)	5460
Suède (couronne)	2780
Suisse (franc)	6990
Tchécoslovaquie (couronne)	2350
Trinitad-Tobago (dollar)	4945
Venezuela (bolivar)	5860

NOMINATION



M. Claude Ferron, M.Sc.C., C.A.

Les associés de MALLETTE BENOIT BOULANGER RONDEAU & ASSOCIÉS / COMPAGNIE ont le plaisir de vous faire part de la nomination de Monsieur CLAUDE FERRON, M.Sc.C., C.A., au poste d'associé responsable des services au secteur public et des institutions financières. M. Ferron était auparavant directeur général et chef de la direction de LA MUTUELLE-VIE DES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC et de sa filiale LA CAPITALE et il siège au conseil d'administration de plusieurs compagnies.

Les services de MALLETTE BENOIT BOULANGER RONDEAU & ASSOCIÉS, cabinet d'experts-comptables et de ses filiales MALLETTE GIROUARD LETENDRE LTÉE, conseillers en administration, MALLETTE BENOIT & COMPAGNIE, syndic et CALCULUS, conseillers en informatique, regroupent aussi bien l'expertise comptable, la vérification et la fiscalité, que le conseil en administration, la gestion intermédiaire, l'expertise en matière d'insolvabilité ainsi que le conseil en informatique. Les bureaux sont situés à MONTREAL, QUEBEC, SHERBROOKE, RIMOUSKI, MAGOG, SAINT-JEROME, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, MONTMAGNY et PORT-CARTIER. Sur le plan national, le cabinet WARD MALLETTE & CO., société d'experts-comptables, représente la société, alors que sur le plan international nous retrouvons la société BINDER DIJKER OTTE & CO. (ANN.)

Mallette Benoit Boulanger Rondeau & Associés

Le taux préférentiel américain baisse

Deux importantes institutions bancaires américaines, Morgan Guaranty Trust Co. et Bankers Trust Co., ont annoncé lundi une réduction de 1 pour 100 de leur taux préférentiel. Ainsi, le taux d'intérêt chargé aux meilleurs clients corporatifs a été abaissé de 19.5 à 18.5 pour 100.

Aussitôt que leur décision a été connue, d'autres institutions, de moindre importance, ont emboîté le pas. Il

s'agit, entre autres, de First National Bank of Cincinnati, National Bank of Detroit et Manufacturers Bank of Los Angeles.

Par ailleurs, d'autres institutions n'ont franchi que la moitié du chemin en diminuant leur taux préférentiel de 19.5 à 19 pour 100. C'est notamment le cas de Crocker National of San Francisco, Manufacturers National Bank of Detroit et Harris Trust and Savings.

En fait, ces dernières n'ont fait que s'ajuster aux principales banques américaines, dont Chase Manhattan Bank, qui la semaine dernière, abaissaient leur taux préférentiel à 19 pour 100.

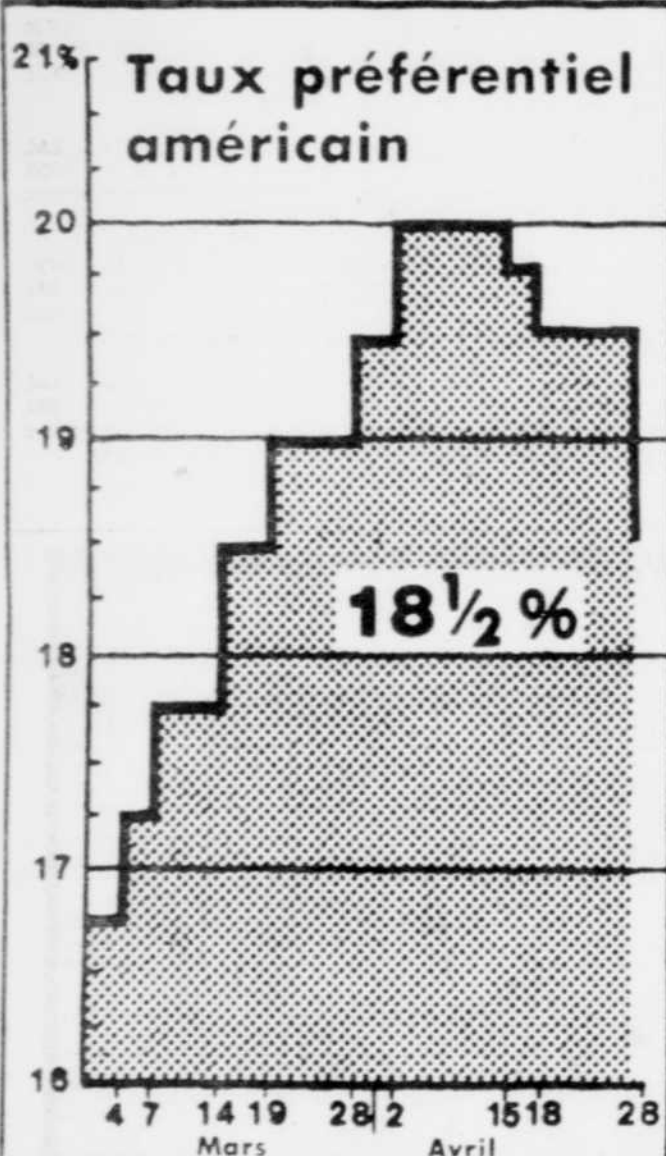
Le geste de Morgan Guaranty Trust Co. s'est répercuté à Wall Street où l'indice des industrielles a clôturé en hausse de 1.87 point. Les investisseurs ont interprété la décision de l'institution bancaire comme étant le début de la fin de la spirale à la hausse des taux d'intérêt.

Hausse des obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient à la hausse et les affaires animées, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de dix cents. Les moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces et des sociétés, ont gagné trois quarts de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 19 pour cent.



Ford Motor: perte record de \$164 millions

DETROIT (AFP) — "FORD", le numéro deux américain de l'automobile, a essuyé une perte record de \$164 millions dans ses opérations mondiales au premier trimestre 1980, contre un bénéfice, également record, de \$595 millions au cours de la période correspondante de 1979.

La compagnie a précisé hier que, pour le trimestre sous revue, ses pertes aux Etats-Unis ont atteint le record de \$473 millions (contre un gain de \$220 millions au 1er trimestre 1979), mais que dans ses

opérations à l'étranger, elle a réalisé un bénéfice de \$309 millions (dont 91 millions de dollars au titre du nouvel accord fiscal anglo-américain).

Au dernier trimestre 1979, "FORD" avait déjà enregistré une perte de \$299 millions dans ses opérations aux Etats-Unis, perte qui avait été plus que compensée par les bénéfices réalisés à l'étranger.

Pour le premier trimestre 1980, le chiffre d'affaires global de "FORD" s'est élevé à \$9.61 milliards

contre \$12.6 milliards au même trimestre de l'année précédente.

Selon le président de la compagnie, M. Philipp Caldwell, la perte essuyée par "FORD" au premier trimestre reflète la crise que connaissent actuellement les constructeurs américains ainsi que l'inflation.

La perte antérieure la plus importante, enregistrée par "FORD" dans ses opérations mondiales, avait été de \$109 millions au dernier trimestre 1967.

Via Rail veut hausser ses tarifs

La société Via Rail annonce qu'elle a déposé, hier, auprès de la Commission canadienne des transports, des nouveaux tarifs qui comporteront une hausse générale de 5 pour 100 pour ses trains de voyageurs, à partir du 1er juin 1980.

Cette augmentation fait suite à la hausse analogue en vigueur depuis novembre 1979 et sert à compenser l'augmentation rapide des coûts en matériaux et en main-d'œuvre.

Les places des voitures-clubs et des voitures-lits, en rapport direct avec les prix de base, augmenteront à peu près dans les mêmes proportions.

Les prix des allers-retours de trois jours et de 7-30 jours ne sont pas changés, mais le

minimum pour avoir droit au prix aller-retour baisse de \$8 à \$6. Cette réduction sera des

plus appréciées des voyageurs sur courtes distances, voyageurs qui avaient fait

des démarches auprès de Via à la suite des changements tarifaires de novembre 1979.

Commerçants, manufacturiers, publicitaires: La Loi sur la protection du consommateur vous concerne.

Pour être d'affaires... faut voir à son affaire!

Cette nouvelle loi sera en vigueur le 30 avril 1980. Elle vise avant tout à harmoniser les rapports entre les milieux d'affaires et les consommateurs. En délimitant clairement les droits et obligations de part et d'autre, la nouvelle Loi sur la protection du consommateur permettra qu'un meilleur climat entoure toute transaction avec vos clients.

Pour vous familiariser avec les diverses dispositions de cette nouvelle loi, vous pouvez vous procurer des guides d'application sur différents secteurs d'activité commerciale en utilisant le coupon-réponse ci-dessous. Ces guides, spécialement préparés à votre intention, comprennent les articles et règlements concernant votre secteur d'activité et sont assortis d'exemples et de commentaires qui vous aideront à mieux comprendre et appliquer la loi.

Il existe aussi une brochure à l'intention des consommateurs qui résume leurs droits et leurs obligations. Vous pourrez vous la procurer bientôt aux Caisses populaires et à la Banque d'Épargne.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

Gouvernement du Québec
Office de la protection du consommateur

Veillez me faire parvenir le ou les guides suivants.

- | | |
|---|--|
| ☐ 1. Les contrats relatifs aux biens et aux services | ☐ 4. Les pratiques de commerce et la publicité |
| ☐ 2. Les contrats de crédit | ☐ 5. Les garanties |
| ☐ 3. Les contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes. La réparation d'appareils domestiques | ☐ 6. L'Office de la protection du consommateur (rôle, pouvoirs, permis) |

Documents techniques spécifiquement réservés aux commerçants, manufacturiers et publicitaires.

LSO-8

NOM

ENTREPRISE (mention obligatoire)

ADRESSE

CODE POSTAL

Postez à: "GUIDES D'APPLICATION"
L'Office de la protection du consommateur
700 est, boul. St-Cyrille, 15^e étage, Québec G1R 5A9

Certificats de placement "First Canadian"

First Canadian Investments Limited vous offre une occasion unique: des certificats de placement avec capital et intérêts garantis sans condition par la Banque de Montréal. Le placement minimum est de \$5,000 et les échéances vont de un an à cinq ans. Les intérêts sont versés une ou deux fois l'an et le taux d'intérêt peut varier selon l'échéance et le mode de paiement. Vous trouverez ces certificats de placement à la succursale de la Banque de Montréal la plus près de chez vous. Profitez-en pour demander notre dépliant explicatif intitulé "Un nouveau mode de placement".

*Garantis par la Banque de Montréal.

Nomination
Banque de Montréal



M. Michel Turgeon
Monsieur Gilles Jarry, vice-président régional de l'Est, division du Québec, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Michel Turgeon au poste de directeur régional, division du Québec, de la Banque de Montréal. Monsieur Turgeon travaillait au sein de la Banque de Montréal depuis 1966. Il occupait auparavant les fonctions de directeur régional, région de la rivière Saint-Jean et de l'Estrie.

dividendes

par la Presse canadienne

Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.

Alcan Aluminium Ltée, 35 cents U.S., 5 juin, inscr. le 9 mai.

Allarco Developments Ltd., 50 cents, semestriel, 30 mai, inscr. le 16 mai.

Biltmore Industries Ltd., six cents, priv. A, six cents; 15 juin, inscr. le 27 juin.

Corporate Foods Ltd., 50 cents; \$2.75 priv. série A, 68.75 cents; 2 juill., inscr. le 12 juin.

Dominion-Scottish Investment Ltd., cinq pc priv., 62.5 cents, 31 mai, inscr. le 15 mai.

Grafton Group Ltd., 12 cents; classe A, 12 cents; priv. A, 75 cents; 16 juin, inscr. le 2 juin.

Interprovincial Steel and Pipe Corp. Ltd., 30 cents, 30 mai, inscr. le 16 mai.

Jannock Ltd., 16 cents; huit pc priv., 30 cents; 1er juill., inscr. le 30 mai.

Mobil Corp., 85 cents U.S., 10 juin, inscr. le 5 mai.

Pine Point Mines Ltd., \$3.5, semestriel, 27 juin, inscr. le 3 juin.

Rolland Inc., classe A, 18 cents; 14 juin, inscr. le 23 mai.

Tenneco Inc., 60 cents U.S., 10 juin, inscr. le 9 mai.

George Weston Ltd., 35 cents, 1er juill., inscr. le 7 juin.

en un clin d'oeil Hydro-Québec a vendu \$107 millions d'électricité à l'Etat de New York en 1979

La vente d'électricité à l'Etat de New York a rapporté \$107 millions à Hydro-Québec en 1979. Selon la société d'Etat, ces exportations d'énergie ont permis à Power Authority of the State of New York (PASNY) d'économiser 13.5 millions de barils de pétrole au prix moyen de \$17. Ce pétrole aurait coûté \$229.5 millions à PASNY. L'an dernier, Hydro-Québec a vendu à l'Etat américain 7.5 milliards de kWh, dont 3 milliards de kWh selon les termes du contrat de vente de puissance de "diversité" et 4.5 milliards de kWh d'électricité excédentaire.

Baisse des taux hypothécaires de la Banque de Montréal

La Banque de Montréal a annoncé hier des baisses appréciables de ses divers taux hypothécaires. Ainsi, le taux d'intérêt pour une hypothèque ferme de cinq ans a été ramené de 17.5 à 16 pour 100. Par ailleurs, les taux pour les hypothèques de trois ans, deux ans et un an ont tous été ramenés à 15.75 pour 100. Auparavant, les taux respectifs de ces hypothèques étaient de 17, 16.5 et 16.25 pour 100.

Nouveaux taux pour le camionnage dans la région

A compter du 5 mai 1980, de nouveaux taux s'appliqueront à l'industrie du camionnage sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec en vertu d'une décision que vient de rendre la Commission des transports du Québec. Selon une évaluation de l'Association du camionnage du Québec Inc., la hausse des taxes se situe aux environs de 10 pour 100.

Il est à noter que l'augmentation de 10 pour 100 n'est pas uniforme à toutes les catégories. Ainsi, au niveau du transport de

colis, le coût de transport du premier est majoré alors que celui des colis supplémentaires baisse.

Le tarif de transport de marchandises générales n'augmente pas alors que celui des déménagements s'accroît. Enfin, on note une hausse d'environ 10 pour 100 dans les taux horaires et dans les contrats à la semaine.

La Banque Royale réduit ses taux sur les hypothèques de trois et cinq ans

La Banque Royale du Canada a annoncé hier une baisse d'un point, des aujourd'hui, de ses taux d'hypothèque à trois ans et à cinq ans. Le premier passe de 17.5 à 16.5 pour 100 et le second de 17.75 à 16.75. Le taux des hypothèques à un an reste le même, à 16 pour 100.

Emprunt de la ville de Québec

La ville de Québec vient de finaliser les modalités d'un emprunt de \$18 millions avec l'Union des banques suisses. Le terme de l'emprunt est de cinq ans et le taux d'intérêt de 7 pour 100 est payable le 1er mai de chaque année. Avec les frais de commission et de taxes, le coût net de l'emprunt s'établit à 7.3146 pour 100. Cet emprunt sert à financer le paiement d'une partie des sommes dues en raison de la variation du taux de change du franc suisse depuis le 1er mai 1972.

Québec privilégie trop le développement hydro-électrique, selon un ingénieur

Le gouvernement du Québec met trop d'emphasis sur le développement des ressources hydro-électriques et néglige les autres

sources d'énergie. C'est l'opinion qu'a exprimée récemment la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Mme Micheline Bouchard. Bien que le gouvernement prévoit doubler de 6 à 12 pour 100 la part du gaz naturel dans le bilan énergétique en 1990, Mme Bouchard estime qu'on devrait utiliser davantage le gaz. Elle a rappelé que le gaz comble plus de 30 pour 100 des besoins en énergie de l'Ontario. De plus, elle a réitéré sa position en faveur du nucléaire invitant le gouvernement à lever le moratoire sur cette forme d'énergie.

Fina affirme qu'elle construira l'usine de polystyrène la plus moderne

L'usine de polystyrène qu'est en train de construire Fina à Pointe-aux-Trembles sera la plus moderne du genre au monde. C'est ce qu'a affirmé le président de l'Association des économistes québécois, Des investissements de \$15 millions sont prévus pour la construction de cette usine dont l'ouverture se fera au début de 1981. La capacité de l'usine sera de 36.000 tonnes métriques par an, soit l'équivalent des importations canadiennes de polystyrène.

Alcan Australia investit \$145 millions

La filiale australienne d'Alcan Aluminium Limitée, Alcan Australia Limited, a annoncé hier son intention de construire une troisième, salle de cuves d'une capacité de 45.000 tonnes à son usine d'électrolyse de Kurri Kurri en Nouvelle-Galles du Sud. Ce projet d'expansion qui nécessitera des investissements de \$US145 millions portera en 1983 la capacité annuelle de l'usine à 135.000 tonnes.

Société Canadienne de la Sclérose en Plaques NOMINATION



M. Jean-Paul Biron

Le président de la Société Canadienne de la Sclérose en Plaques, Section de Québec, le Docteur Jean-Pierre Bouchard, Neurologue, a l'honneur d'annoncer la nomination de M. Jean-Paul Biron, au titre de président de la campagne de financement 1980. Directeur général de Place Fleur de Lys et président du port de Québec, M. Biron sera un apport important pour la Société et ses membres. (APQ)

bénéfices

par la Presse canadienne

Alberta Natural Gas Co. Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$1,993,000, \$1.7 par action; 1979, \$1,765,000, \$1.48.

Bralorne Resources Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$4,794,000, 72 cents par action; 1979, \$2,023,000, 30 cents.

Cabot Trust Co., exercice clos le 31 déc.: 1979, \$13,616, cinq cents par action; 1978, \$34,813, perte, \$2.38.

Canada Packers Inc., 52 semaines closes le 29 mars: 1980, \$25,564,000, \$4.26 par action; 1979 \$20,905,000, \$3.48.

Canadian Cellulose Co. Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$4,100,000, 33 cents par action; 1979, \$2,700,000, 22 cents.

Consolidated-Bathurst Inc., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$31,400,000, \$1.39 par action; 1979, \$18,700,000, 80 cents.

Du Pont Canada Inc., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$12,600,000, \$1.60 par action; 1979, \$8,703,000, \$1.10.

East Sullivan Mines Ltd., semestre clos le 29 fév.: 1980, \$305,876, 11 cents par action; 1979, \$2,818, aucun chiffre par action.

GHI Mortgage Investors, trimestre clos le 31 mars: 1980, \$271,057, 46 cents par action de fiducie; 1979, \$259,369, 44 cents.

Imperial Oil Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$152,000,000, \$1.16 par action; 1979, \$63,000,000, 68 cents.

Inglis Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$612,000, 47 cents par action; 1979, \$980,000, 74 cents.

Jannock Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$4,038,000, 30 cents par action; 1979, \$3,179,000, 23 cents.

Lawson and Jones Ltd., trimestre clos le 31 déc.: 1979, \$1,380,000, \$6.75 par action; 1978, \$1,457,000, \$7.14.

Maher Inc., 52 semaines closes le 5 janv.: 1980, \$2,455,000, \$281.09 par action; 1979, \$1,706,000, \$192.00.

CANADIAN TITANIUM PIGMENTS LIMITED



Jacques J. Brasseur

Jacques J. Brasseur est nommé Trésorier et Contrôleur de Canadian Titanium Pigments Limited. M. Brasseur remplira ses fonctions de Directeur de la Finance de la Compagnie au siège social de Montréal.

M. Brasseur s'est joint à Canadian Titanium Pigments Limited en 1966, et a été nommé Contrôleur en 1974. (APQ)

Montreal Trust, trimestre clos le 31 mars: 1980, \$1,406,000, soit 54 cents par action; 1979, \$1,232,000, soit 48 cents par action.

Noranda Mines Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$101,300,000, \$1.04 par action; 1979, \$73,100,000, 88 cents.

Pine Point Mines Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$6,839,000, \$1.51 par action; 1979, \$12,253,000, \$2.71.

Silknet Ltd., exercice clos le 31 déc.: 1979, \$781,626, 93 cents par action; 1978, \$766,587, 91 cents.

Sullivan Mining Group Ltd., semestre clos le 29 fév.: 1980, \$730,454, 11 cents par action; 1979, \$8,796.

Wall and Redekop Corp., exercice clos le 31 janv.: 1980, \$2,039,168, \$1.12 par action; 1979, \$948,555, 46 cents.

Warnaco of Canada Ltd., trimestre clos le 29 mars: 1980, \$803,000, 69 cents par action; 1979, \$737,000, 74 cents.

L'or et le dollar baissent

Comme sur les marchés européens, les cours de l'or et du dollar ont fléchi hier sur le marché de New York.

La devise américaine a été affectée par l'aggravation des relations irano-américaines, la démission du

secrétaire d'Etat Cyrus Vance, et la détente des taux d'intérêt américains.

Le dollar a clôturé en très légère amélioration par rapport à ses cours d'ouverture, cotant 1.7980 mark contre 1.8140 vendredi, 1.6715 franc

suisse contre 1.6990 et 4.1940 francs français contre 4.225. L'or a terminé la séance à \$507.50 l'once.

UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE RÉDUIRE VOS IMPÔTS EST UN IMMEUBLE RÉSIDUEL À LOGEMENTS MULTIPLES (MURBI).

- Maisons en rangée et villas dans un quartier résidentiel d'Ottawa.
- Vos économies d'impôts servent à rembourser la totalité de votre investissement de \$7800 par unité.
- Paiement initial de \$5000 et la balance de \$2300 le 1er décembre 1980.
- \$12,865 d'excellents de caisses temporaires (incluant dépenses préliminaires, etc.) à invoquer en 1980 dans le calcul de votre revenu et peuvent être déduits par unité, en plus de certaines autres dépenses dans les années subséquentes.
- Location garantie et gestion.
- Pour informations et pamphlet descriptif, s'adresser à Dennis Lambert 613-225-7972 du lundi au vendredi de 9 A.M. à 5 P.M.

THOMAS C. ASSALY CORPORATION LTD.
900 Dwyer Road
Ottawa K2C 3J5

constructeur de maisons pour plus d'un quart de siècle.

Un mode d'épargne supérieur Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

14 1/2 %
Intérêts versés annuellement.
Période de 1 an.
Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

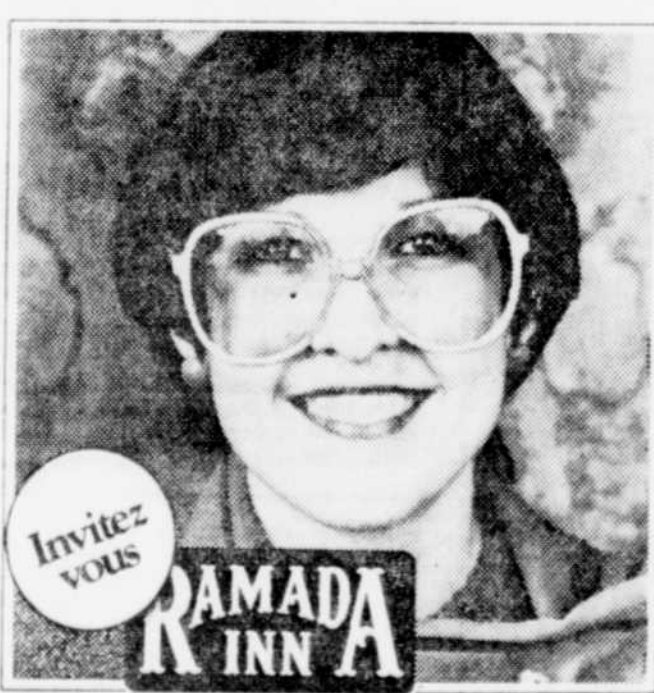
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Sept.-lies: 968-1830 Rivière-du-Loup: 886-9641
Chicoutimi: 882-7286 Oshawa: 739-3265
Alma: 688-3391 Québec: 688-0630
Lévis: 833-4450 Trois-Rivières: 379-7230
Rimouski: 724-4106 Trois-Rivières: 379-7230
Ottawa: 238-4900

"En vous aidant à planifier votre réunion, nous espérons établir un tout nouveau standard d'excellence pour vous."

Jacqueline Léonard
Coordonnatrice des réunions et groupes organisés



Invitez vous
RAMADA INN A

Un accueil chaleureux...et des gens heureux...dans le monde entier.

London • Montréal (Centre-ville, Décarie, Parc Olympique)
North Bay • Québec • Sault Ste-Marie
Toronto (Centre-ville, Aéroport (ouest), Don Valley) • Winnipeg

Pour réservations, veuillez téléphoner directement à l'hôtel ou composer frais vires 416-485-2693, notre service spécialisé pour groupes et réunions.



Les étudiants, "y en a dedans!"

Vous partez en vacances cet été? Profitez-en! Mais y avez-vous pensé? Par exemple, un étudiant est capable de prendre en main l'entretien de votre jardin, de votre propriété. Au bureau, des dossiers non classés s'empilent; votre courrier est en retard? Durant la montée du tourisme, votre commerce se portera mieux avec plus de personnel. Avez-vous pensé à embaucher un étudiant, une étudiante? Ils sont présentement en vacances et n'attendent que votre appel. Communiquez dès maintenant avec votre Centre d'Emploi du Canada ou votre Centre d'Emploi du Canada pour étudiants.

694-4848

Canada



Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

toronto

Faible avance des 300 titres

L'indice composé de la Bourse de Toronto ne termine la séance d'hier qu'en hausse de 1.89 à 1.850.30, malgré une baisse des taux d'intérêt d'un point à 18.5 pour cent par plusieurs grandes banques américaines. Finalement, les valeurs à la hausse sont un peu plus nombreuses que celles à la baisse (210 contre 198) et 217 conservent leurs positions de vendredi dernier. Le volume est demeuré faible: 2.91 millions d'actions d'une valeur globale de \$51.33 millions. Parmi les industrielles traitées à la séance, OPI Ltd A gagne 4-1 à \$50, General Motors 3 à \$52 3-4, Dome Petroleum 1-3 à \$70, Inter-City Gas 1-3 à \$70 et Ford of Canada 1-2 à \$45 1-2. Nordair A cède 2 3-4 à \$12, Falconbridge Nickel A 1-3 à \$102, Gulf Canada 1-1 à \$146 3-4, Inco 1 à \$26 1-4 et Imperial Oil A 5-8 à \$440 5-8. Western Mines gagne 3-4 à \$16, Corvair Mining 21 cents à \$241 et Teck Corp. A 1-8 à \$19 1-2. United Keno Hill Mines perd 3 à \$29 et Carolin Mines 1-1-2 à \$13 1-2.

Cours transmis
par la Presse Canadienne
Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

[illegible]

Volume des transactions: 2,914,000 actions — 300 titres: 1,850.30 en hausse de 1.89

Ch	2850	181%	181%	181% + 1/2	Dane	7774	570%	58	70 + 1/2	Haley	Oil	8091	502%	8091	502%	Alcatraz	Corp	1625	181%	171%	171%
Ch	11773	81%	13	13	Dane	14400	521%	21	21 + 1/2	Haley	Ex	1080	75	75	75	Alcatraz	Corp	300	181%	171%	171%
Ch	690	13	13	13	Dane	938	21%	21%	21% + 1/2	MAC	8225	111%	75	75	75	Alcatraz	Corp	400	181%	171%	171%
Ch	200	241%	241%	241% + 1/2	Dane	5600	141%	141%	141% + 1/2	MAC	19600	151%	141%	141%	141%	Alcatraz	Corp	500	181%	171%	171%
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77	MAC	775	547%	42	42	42	Alcatraz	Corp	1000	40	40	40
Ch	5085	29%	29	29 - 1/2	Dane	1300	77	77	77</												

new york

Les investisseurs encouragés par la baisse du "prime rate"

Nouvelles hausses, hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a clôturé à 806,45 en hausse de 1,87 après avoir atteint le niveau de 810 en début d'après-midi. Quelques 30 720 millions d'actions ont été traitées. Les investisseurs ont été encouragés lorsque la Morgan Guaranty Trust a ramené son "prime rate" à 18,5 pour cent. Cette mesure semblait confirmer la prévision de nombreux analystes boursiers, que la spirale de hausse des taux d'intérêt avait pris fin. L'activité est cependant demeurée contenue par le sentiment que la récession affectant l'économie américaine serait longue et forte, et par la tension de la situation internationale. La hausse a été menée par le secteur de l'automobile et celui des pétroles. General Motors a monté de 1-5/8 à 44-5/8 et Chrysler de 3-8 à 63-1/4. Aux pétroles, Shell a clôturé à 63-3/4 en hausse de 3/4 et Texaco à 35-3/4 en hausse de 1-2. Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Dome Mines baisse de 1-3/4 à \$61-1/4, McIntyre Mines de 1 à \$51-1/4, Campbell Red Lake Mines de 7-8 à \$31 et Genstar de 7-8 à \$21-1/4. Seagram Co. gagne 3-4 à \$54 et Ashland Oil 1/4 à \$21-1/8.

[illegible]

Volume des transactions: 30,600,000 actions — Dow Jones: 805.46 en hausse de 1.88

[illegible]

montréal

Hausse fractionnaire

Hausse fractionnaire à la Bourse de Montréal, hier, où l'indice composé clôture avec un gain de 0.23 à 318.13. Le marché était modéré: 563.689 actions ont changé de mains et 1.852 et 1.852 contrats d'option ont été négociés. Les industrielles montent de 0.71 à 233.65, les bancaires de 0.45 à 301.42 et les papières de 0.21 à 164.01. Les industrielles sont stables à 346.04 tandis que les pétroliers baissent de 2.51 à 682.35. Au total, les gains l'emportent de justesse sur les pertes par 56 contre 50 et 46 valeurs sont stationnaires. Parmi les titres les plus échangés, Dome Petroleum gagne 1.34 à \$70.

[illegible]

Volume des transactions: 563,689 actions

Industries: 346.04 in change.

[illegible]

gallery

calgary_fruits et legumes

[illegible]

\$11.50; 12 cellos \$0.00; 8 cellos de \$9.00; 9 cellos de \$4.00; 4 x 4 pintes: 12 livres (expérimental) en vrac: \$2.00 de McIntosh, sauf pintes et le \$3 (mental) à 16 x 1 pour la McIntosh.

um net, vendues 5 grossistes: di- 5 pour cent du lant.

plus de 180 mil-éal: 50 cents de

ci-dessus sont le Plan conjoint ours de pommes

\$1.50 à \$2.00 le moyennes); \$2.00 sac de 50 lb 5 à \$2.50 le sac de 2 lb.

\$1.00 à \$2.25 le sac rottes. \$4.00. à

\$4.25 le sac de 50 lb; \$5.00 à \$5.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.; jacketed, \$6.00 à \$7.00 pour 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Choux verts: \$4.00 à \$5.00 le sac de 50 lb.; gros: \$3.00 à \$4.00 pour le sac de 50 lb.

Ciboulette: \$3.50 pour 12 paquets.

Echalotes françaises: \$6.50 à \$7.00 pour 12 sachets de 250 gr; \$9.00 le sac de 10 lb.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 9.25 et cotait \$1.1874 face à la devise canadienne. La livre sterling termine avec un gain de 1.77 à \$2.7132.

A New York, le dollar canadien a perdu 1.4 à \$0.8422 mais la livre a pris 4-5 à \$2.2850.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 9-25 et cotait \$1.1874 face à la devise canadienne. La livre sterling termine avec un gain de 1.77 à \$2.7132.

A New York, le dollar canadien a perdu 1-4 à \$0.8422 mais la livre a pris 4-5 à \$2.2850.

[illegible]

fonds mutuels

[illegible]

céréales

CHICAGO (AF) — Des facteurs techniques étaient à l'origine de la baisse des cours des céréales, hier, à la Bourse des matières premières de Chicago. Les affaires étaient calmes.

A la clôture, le soja est en baisse de 11,75 à 13 cents, mai \$5,9750, le blé cède de 2,75 à 12,25 cents, mai \$3,8750; le maïs recule de 3 à 5,25 cents, mai \$2,6650; l'avoine abandonne 1,75 à 2,75 cents, mai \$1,4325.

WINNIPEG (PC) — Baisse des cours des céréales, hier, à la Bourse des matières premières de Winnipeg. Le volume d'affaires était estimé à 130,000 tonnes de denrées.

Le lin fléchit de \$3 à \$4,30 alors que le colza baisse de 80 cents en mars à \$4 en juin.

bestiaux

MONTREAL (PC) — Le marché aux bestiaux de Montréal était généralement stable, hier. Les vaches ont gagné \$0.50 dans le milieu de la matinée et les veaux de boucherie ont renchéri de \$5. Les arrivages comprenaient 147 bovins et 323 veaux.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bovillons: B: \$65-72; commercial: \$55.75-64.

Genisses: commercial: \$57.25-62.50.

Vaches: D1, D2: \$53.50-67.5, avec un max. de \$58.75; D3: \$50-55; D5: \$45-49.

Taureaux: \$62-74.

Veaux: animaux de choix et bons animaux: \$90-105, avec un max. de \$110; moyens: \$80-88; communs: \$60-78.

QUÉBEC TELEPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payable le 1^{er} juillet 1980, aux actionnaires inscrits le 30 mai 1980.

Actions privilégiées, 5%. Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées, 4 3/4%. 1965. Un dividende trimestriel de 23 3/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7 3/4%. 1971. Un dividende trimestriel de 38 3/4 cents par action.

Un dividende trimestriel de 38 3/4 cents par action.

1975. Un dividende trimestriel de 48 3/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7%. 1977. Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées subordonnées convertibles série B. Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions ordinaires. Un dividende trimestriel de 45 cents par action.

Par ordre du conseil d'administration

Jean Marc Tremblay
Secrétaire

dépôts à terme

à l'intention exclusive de nos membres
et aux adhérents éventuels.

3 à 6 mois

15 1/4

Intérêts versés à l'échéance

Demandez nos taux offerts pour d'autres périodes

Aucuns frais de service.
(Montant minimum \$1 000)
Taux sujet à changement
Institution inscrite
à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



**CAISSE D'ÉPARGNE
ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE
DE QUÉBEC**
229 est. boul. Charest / 529-3353

Row	Col	Val	Row	Col	Val	Row	Col	Val	Row	Col	Val
1	1	335	80	1	335	80	1	335	80	1	335
2	2	335	80	2	335	80	2	335	80	2	335
3	3	335	80	3	335	80	3	335	80	3	335
4	4	335	80	4	335	80	4	335	80	4	335
5	5	335	80	5	335	80	5	335	80	5	335
6	6	335	80	6	335	80	6	335	80	6	335
7	7	335	80	7	335	80	7	335	80	7	335
8	8	335	80	8	335	80	8	335	80	8	335
9	9	335	80	9	335	80	9	335	80	9	335
10	10	335	80	10	335	80	10	335	80	10	335
11	11	335	80	11	335	80	11	335	80	11	335
12	12	335	80	12	335	80	12	335	80	12	335
13	13	335	80	13	335	80	13	335	80	13	335
14	14	335	80	14	335	80	14	335	80	14	335
15	15	335	80	15	335	80	15	335	80	15	335
16	16	335	80	16	335	80	16	335	80	16	335
17	17	335	80	17	335	80	17	335	80	17	335
18	18	335	80	18	335	80	18	335	80	18	335
19	19	335	80	19	335	80	19	335	80	19	335
20	20	335	80	20	335	80	20	335	80	20	335
21	21	335	80	21	335	80	21	335	80	21	335
22	22	335	80	22	335	80	22	335	80	22	335
23	23	335	80	23	335	80	23	335	80	23	335
24	24	335	80	24	335	80	24	335	80	24	335
25	25	335	80	25	335	80	25	335	80	25	335
26	26	335	80	26	335	80	26	335	80	26	335
27	27	335	80	27	335	80	27	335	80	27	335
28	28	335	80	28	335	80	28	335	80	28	335
29	29	335	80	29	335	80	29	335	80	29	335
30	30	335	80	30	335	80	30	335	80	30	335
31	31	335	80	31	335	80	31	335	80	31	335
32	32	335	80	32	335	80	32	335	80	32	335
33	33	335	80	33	335	80	33	335	80	33	335
34	34	335	80	34	335	80	34	335	80	34	335
35	35	335	80	35	335	80	35	335	80	35	335
36	36	335	80	36	335	80	36	335	80	36	335
37	37	335	80	37	335	80	37	335	80	37	335
38	38	335	80	38	335	80	38	335	80	38	335
39	39	335	80	39	335	80	39	335	80	39	335
40	40	335	80	40	335	80	40	335	80	40	335
41	41	335	80	41	335	80	41	335	80	41	335
42	42	335	80	42	335	80	42	335	80	42	335
43	43	335	80	43	335	80	43	335	80	43	335
44	44	335	80	44	335	80	44	335	80	44	335
45	45	335	80	45	335	80	45	335	80	45	335
46	46	335	80	46	335	80	46	335	80	46	335
47	47	335	80	47	335	80	47	335	80	47	335
48	48	335	80	48	335	80	48	335	80	48	335
49	49	335	80	49	335	80	49	335	80	49	335
50	50	335	80	50	335	80	50	335	80	50	335
51	51	335	80	51	335	80	51	335	80	51	335
52	52	335	80	52	335	80	52	335	80	52	335
53	53	335	80	53	335	80	53	335	80	53	335
54	54	335	80	54	335	80	54	335	80	54	335
55	55	335	80	55	335	80	55	335	80	55	335
56	56	335	80	56	335	80	56	335	80	56	335
57	57	335	80	57	335	80	57	335	80	57	335
58	58	335	80	58	335	80	58	335	80	58	335
59	59	335	80	59	335	80	59	335	80	59	335
60	60	335	80	60	335	80	60	335	80	60	335
61	61	335	80	61	335	80	61	335	80	61	335
62	62	335	80	62	335	80	62	335	80	62	335
63	63	335	80	63	335	80	63	335	80	63	335
64	64	335	80	64	335	80	64	335	80	64	335
65	65	335	80	65	335	80	65	335	80	65	335
66	66	335	80	66	335	80	66	335	80	66	335
67	67	335	80	67	335	80	67	335	80	67	335
68	68	335	80	68	335	80	68	335	80	68	335
69	69	335	80	69	335	80	69	335	80	69	335
70	70	335	80	70	335	80	70	335	80	70	335
71	71	335	80	71	335	80	71	335	80	71	335
72	72	335	80	72	335	80	72	335	80	72	335
73	73	335	80	73	335	80	73	335	80	73	335
74	74	335	80	74	335	80	74	335	80	74	335
75	75	335	80	75	335	80	75	335	80	75	335
76	76	335	80	76	335	80	76	335	80	76	335
77	77	335	80	77	335	80	77	335	80	77	335
78	78	335	80	78	335	80	78	335	80	78	335
79	79	335	80	79	335	80	79	335	80	79	335
80	80	335	80	80	335	80	80	335	80	80	335

Row	Col	Val	Row	Col	Val	Row	Col	Val	Row	Col	Val
1	1	335	80	1	335	80	1	335	80	1	335
2	2	335	80	2	335	80	2	335	80	2	335
3	3	335	80	3	335	80	3	335	80	3	335
4	4	335	80	4	335	80	4	335	80	4	335
5	5	335	80	5	335	80	5	335	80	5	335
6	6	335	80	6	335	80	6	335	80	6	335
7	7	335	80	7	335	80	7	335	80	7	335
8	8	335	80	8	335	80	8	335	80	8	335
9	9	335	80	9	335	80	9	335	80	9	335
10	10	335	80	10	335	80	10	335	80	10	335
11	11	335	80	11	335	80	11	335	80	11	335
12	12	335	80	12	335	80	12	335	80	12	335
13	13	335	80	13	335	80	13	335	80	13	335
14	14	335	80	14	335	80	14	335	80	14	335
15	15	335	80	15	335	80	15	335	80	15	335
16	16	335	80	16	335	80	16	335	80	16	335
17	17	335	80	17	335	80	17	335	80	17	335
18	18	335	80	18	335	80	18	335	80	18	335
19	19	335	80	19	335	80	19	335	80	19	335
20	20	335	80	20	335	80	20	335	80	20	335
21	21	335	80	21	335	80	21	335	80	21	335
22	22	335	80	22	335	80	22	335	80	22	335
23	23	335	80	23	335	80	23	335	80	23	335
24	24	335	80	24	335	80	24	335	80	24	335
25	25	335	80	25	335	80	25	335	80	25	335
26	26	335	80	26	335	80	26	335	80	26	335
27	27	335	80	27	335	80	27	335	80	27	335
28	28	335	80	28	335	80	28	335	80	28	335
29	29	335	80	29	335	80	29	335	80	29	335
30	30	335	80	30	335	80	30	335	80	30	335
31	31	335	80	31	335	80	31	335	80	31	335
32	32	335	80	32	335	80	32	335	80	32	335
33	33	335	80	33	335	80	33	335	80	33	335
34	34	335	80	34	335	80	34	335	80	34	335
35	35	335	80	35	335	80	35	335	80	35	335
36	36	335	80	36	335	80	36	335	80	36	335
37	37	335	80	37	335	80	37	335	80	37	335
38	38	335	80	38	335	80	38	335	80	38	335
39	39	335	80	39	335	80	39	335	80	39	335
40	40	335	80	40	335	80	40	335	80	40	335
41	41	335	80	41	335	80	41	335	80	41	335
42	42	335	80	42	335	80	42	335	80	42	335
43	43	335	80	43	335	80	43	335	80	43	335
44	44	335	80	44	335	80	44	335	80	44	335
45	45	335	80	45	335	80	45	335	80	45	335
46	46	335	80	46	335	80	46	335	80	46	335
47	47	335	80	47	335	80	47	335	80	47	335
48	48	335	80	48	335	80	48	335	80	48	335
49	49	335	80	49	335	80	49	335	80	49	335
50	50	335	80	50	335	80	50	335	80	50	335
51	51	335	80	51	335	80	51	335	80	51	335
52	52	335	80	52	335	80					

**APPRENEZ
COMMENT
CHOISIR
LES ENGRAIS
POUR
LA PELOUSE**

Jeu*d*i et ven*d*r*e*d*i* de 19*h* à 21*h*
Samedi
de 10*h* à 12*h*
de 14*h* à 16*h*

E*t* du m*ê*m*e* coup, profitez
de nos sp*é*c*i*aux vedettes
en magasin.

LES CLINQUES DE
RENSEIGNEMENTS
SONT UNE
HEUREUSE INITIATIVE
DE CANAC-MARQUIS,
L'AMI BRICOLEUR.

Pren*e*z note que ces cliniques sont
offertes gratuitement au grand public.

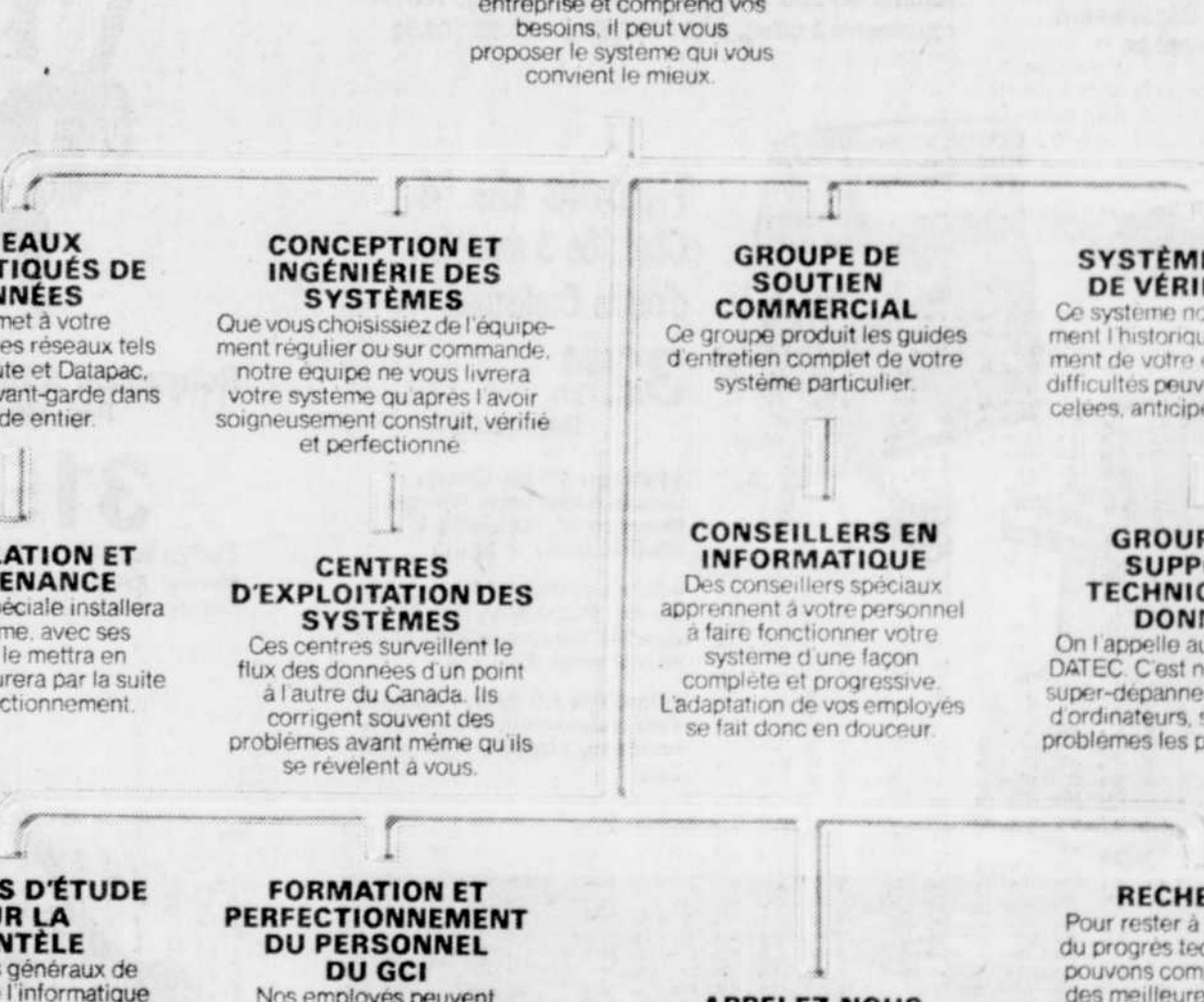
CLINIQUE A VENIR
8-9-10 mai Briquette d*e*c*o*rative



CANAC-MARQUIS

 **CARREFOUR
CHARLESBourg**
8500 - tour Henri Bousquet
628-6561

**CARREFOUR
LES SAULES**
1935 - tour Maison
872-8310



Le diagramme est une structure arborescente à trois niveaux. Au sommet se trouve le titre principal 'REPRÉSENTANT COMMERCIAL DU GCI' avec une description de son rôle. Des lignes horizontales descendent de ce titre vers une deuxième rangée de quatre services. À partir de chaque service de cette deuxième rangée, une ligne descend vers une troisième rangée de quatre services. Des lignes horizontales relient les services de la troisième rangée à une dernière ligne horizontale qui mène à l'adresse 'APPELEZ-NOUS AU ZÉNITH 33 000'.

REPRÉSENTANT COMMERCIAL DU GCI
Parce qu'il connaît votre entreprise et comprend vos besoins, il peut vous proposer le système qui vous convient le mieux.

RÉSEAUX SOPHISTIQUÉS DE DONNÉES
Le GCI met à votre disposition des réseaux tels que Dataroute et Datapac, qui sont à l'avant-garde dans le monde entier.

CONCEPTION ET INGÉNIÉRIE DES SYSTÈMES
Que vous choisissiez de l'équipement régulier ou sur commande, notre équipe ne vous livrera votre système qu'après l'avoir soigneusement construit, vérifié et perfectionné.

GROUPE DE SOUTIEN COMMERCIAL
Ce groupe produit les guides d'entretien complet de votre système particulier.

SYSTÈME INTÉGRÉ DE VÉRIFICATION
Ce système note automatiquement l'historique du fonctionnement de votre équipement. Ses difficultés peuvent donc être détectées, anticipées et éliminées.

INSTALLATION ET MAINTENANCE
Une équipe spéciale installera votre système, avec ses terminaux, le mettra en marche et assurera par la suite son bon fonctionnement.

CENTRES D'EXPLOITATION DES SYSTÈMES
Ces centres surveillent le flux des données d'un point à l'autre du Canada. Ils corrigent souvent des problèmes avant même qu'ils se révèlent à vous.

CONSEILLERS EN INFORMATIQUE
Des conseillers spéciaux apprennent à votre personnel à faire fonctionner votre système d'une façon complète et progressive. L'adaptation de vos employés se fait donc en douceur.

GROUPE DES SUPPORTS TECHNIQUES DE DONNÉES
On l'appelle aussi le Groupe DATEC. C'est notre équipe de super-dépanneurs qui, à l'aide d'ordinateurs, s'occupent des problèmes les plus complexes.

SESSIONS D'ÉTUDE POUR LA CLIENTÈLE
Ces aperçus généraux de l'évolution de l'informatique ou études approfondies vous garderont à la fine pointe de l'actualité informatique.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DU GCI
Nos employés peuvent toujours vous donner un excellent rendement, car nous les tenons sans cesse au fait des plus récentes techniques.

RECHERCHE
Pour rester à la fine pointe du progrès technique, nous pouvons compter sur l'une des meilleures équipes de recherche du monde. Nous n'hésitons jamais à y faire appel.

APPELEZ-NOUS AU ZÉNITH 33 000

**Au GCI, vous obtenez bien plus
que de l'équipement.**

Le Groupe des communications informatiques

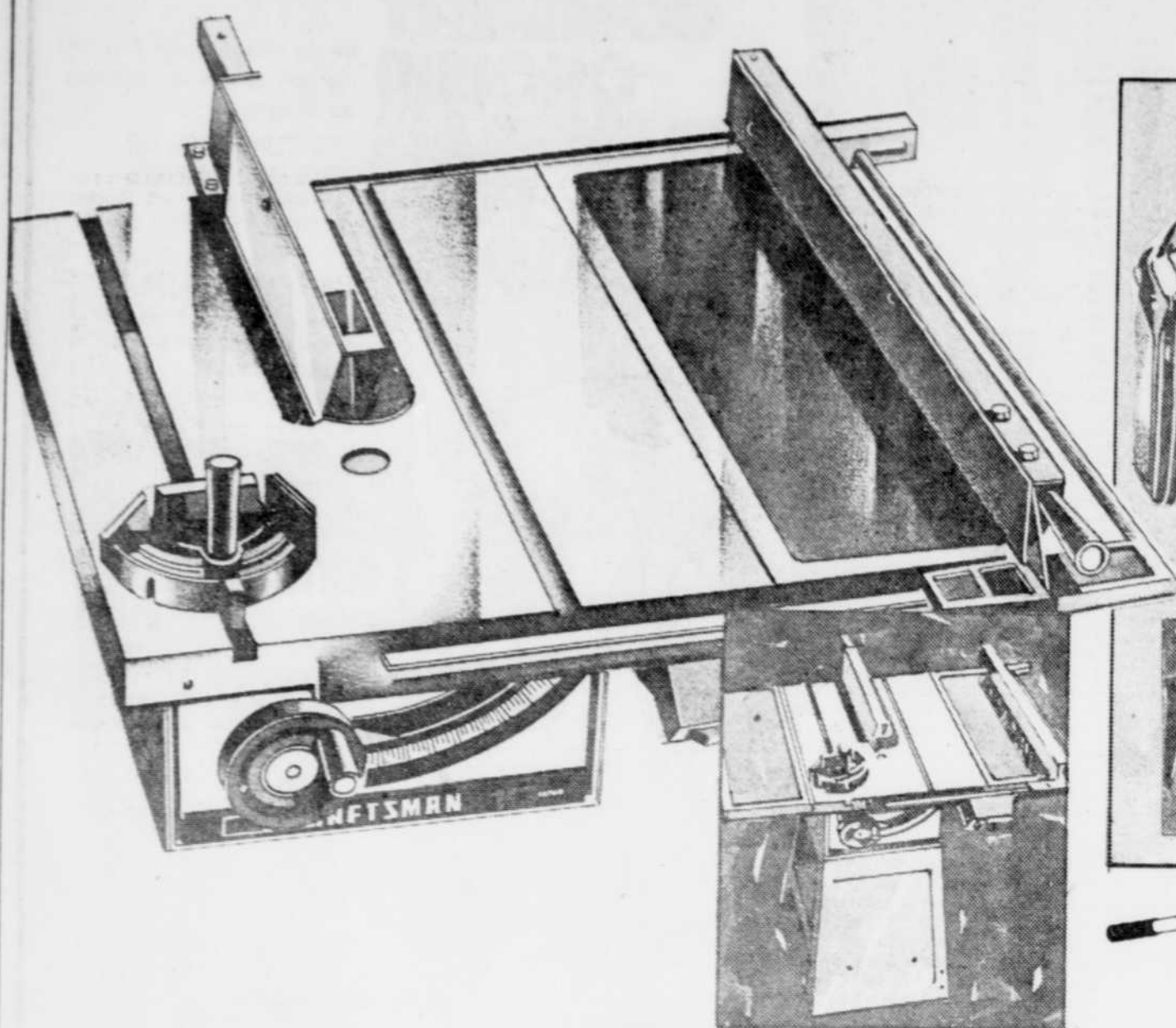
Bell Canada
Réseau téléphonique transcanadien



Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Grande revue de bonnes affaires



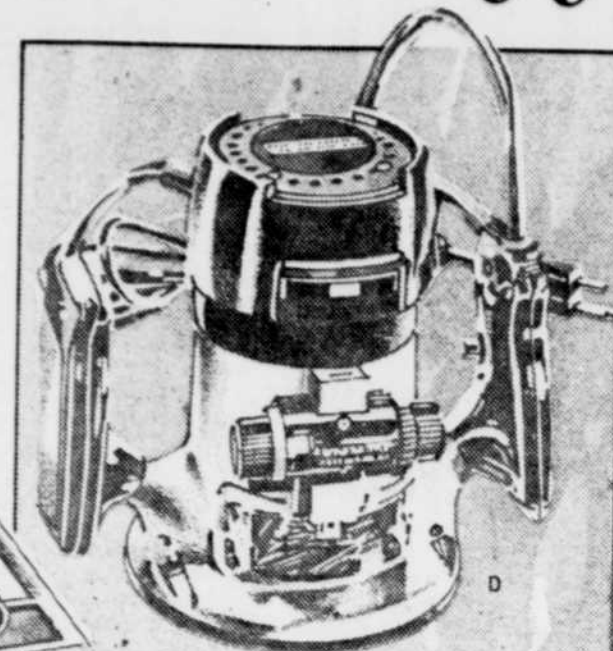
Rabais de 222⁹⁶
Scie à table
Craftsman 10"

499⁹⁸

Séparément
722.94

Modèle avec coupe bois de 3 1/4" à 90°. Lame et moteur s'inclinent ensemble. Table solide mesurant 20 x 27" en fonte massive. Refente maximum de 24". Mesure env. 15 1/4" de la lame à l'avant de la table à profondeur de coupe de 1". Lame de 10", protège-lame, fendeur, cliquets antiretour, guide à onglets, accessoire pour moteur, etc. Garantie 1 an. # 27 485

Rabais de \$20 moteur 1 Hp (non illustré), 100% roulements à billes. # 20 187. Rég. 124.98 104.98



Rabais de \$45

Toupie 1 Hp
Craftsman

79⁹⁸

Rég. 124.98

d-Modèle 2500 tr/mn. Roulements à billes. Interrupteur et dégagement sur poignée. Jauge de profondeur micrométrique avec remise à zéro et graduée en 64e jusqu'à 1 1/2". Eclairage monté à l'arrière, permettant plus de contrôle. Clé incluse. # 24 003

e-Rabais de \$15 - Table à toupie. Pour toutes les coupes. # 24 179.

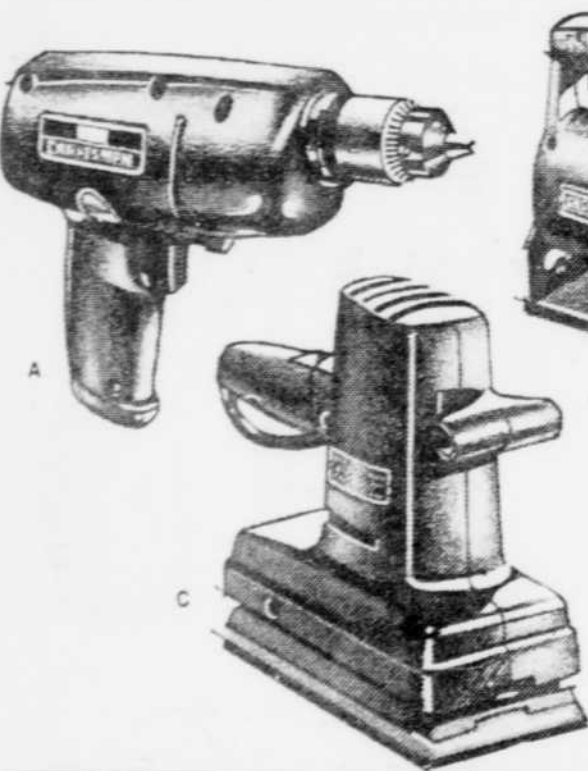
Rég. 84.98 69.98

f-Rabais de \$30 - Ensemble 17 pièces de mèches. Modèle complet avec étui de rangement. # 24 199.

Rég. 78.98 48.98

Rabais de \$2 guide de bord pour des coupes en ligne droite (non illustré). Par Craftsman. # 24 008.

Rég. 12.49 10.49



Rabais de \$4
Choix de 3 modèles
d'outils Craftsman

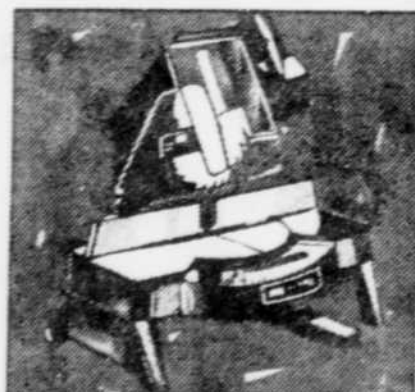
32⁹⁸

ch.
Rég. 36.98

a-Perceuse 1/5 Hp. Vitesse variable, 0-1200 tr/mn. Réversible. Dimension 3/4". Roulements à billes/coussinets. # 22 013

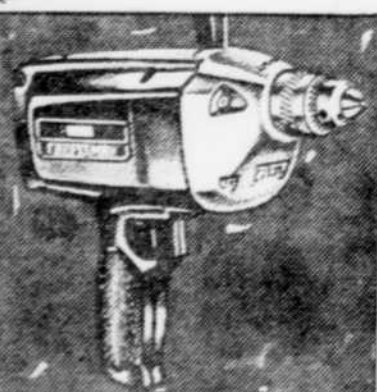
b-Scie à guichet 1/5 Hp à vitesse variable, 0-3200 tr/mn, lame 1/2". Pivote 45° à droite ou gauche. Guide de bord inclus. # 23 329

c-Ponceuse 1/5 Hp avec vitesse de 4000 orbites/minute. Roulements à coussinets. 3 tampons inclus. # 24 262



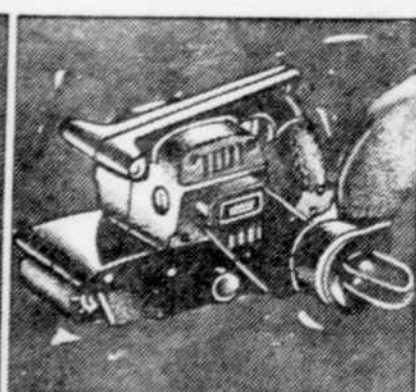
Rabais de \$50 - Boîte à onglets 1 1/2 Hp Craftsman

Modèle avec roulements à billes/aiguilles. Vitesse sans charge 5500 tr/mn. Coupe moulures à angle précis pour tous types de tuyau plastique. # 27 310 Rég. 339.98 289.98



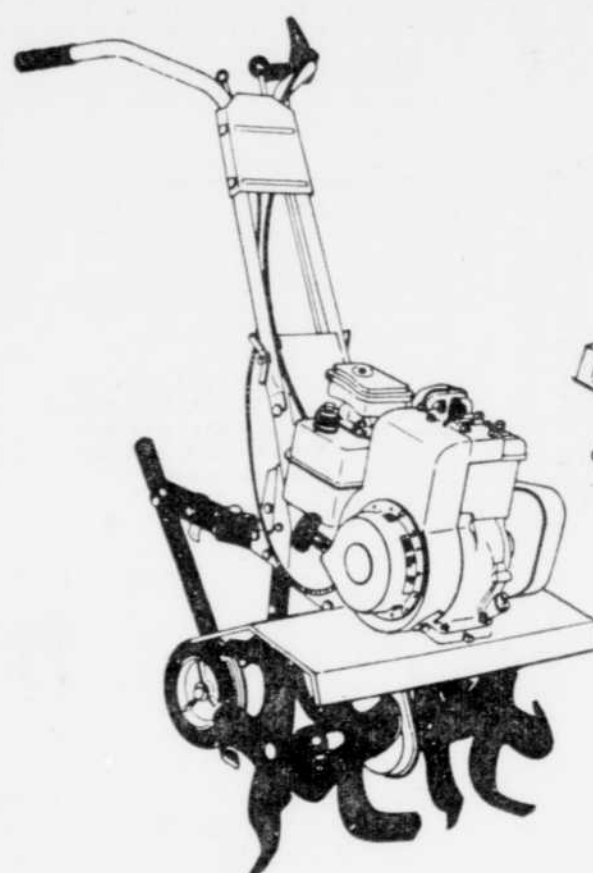
Rabais de \$30 - Perceuse électrique 3/4" Craftsman

Modèle avec vitesse variable de 0-1200 tr/mn. Roulements à billes/rouleaux. Réversible. # 22 076 Rég. 104.98 74.98



Rabais de \$35 - Ponceuse à ruban 1 Hp

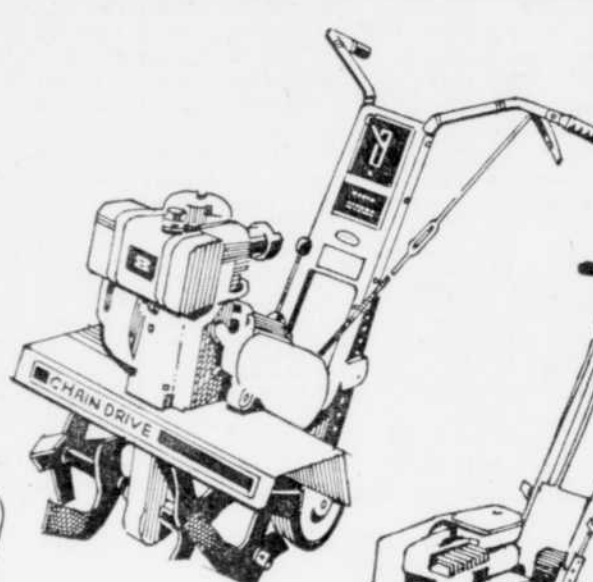
Modèle avec ramasse-sciure à ventilateur. Ruban 3 x 21" défilant 1300 pi/mn. Moteur à roulements à billes. Interrupteur bipolaire à détente. Ca 60 Hz, 110 volts. # 24 367 Rég. 124.98 89.98



Rotoculteur 5 Hp compact
Rég. 349.98

319⁹⁸

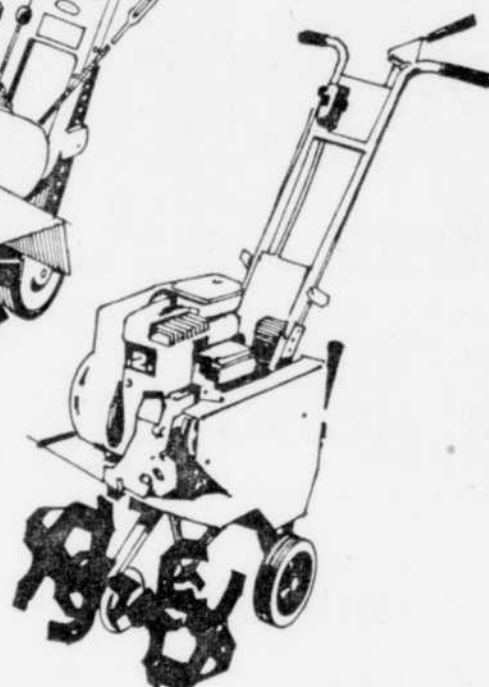
Modèle avec moteur Briggs & Stratton. Marche avant 1 vitesse, point mort, marche arrière, 24" large. # 62 632



Rotoculteur 8 Hp Craftsman
Rég. 599.98

549⁹⁸

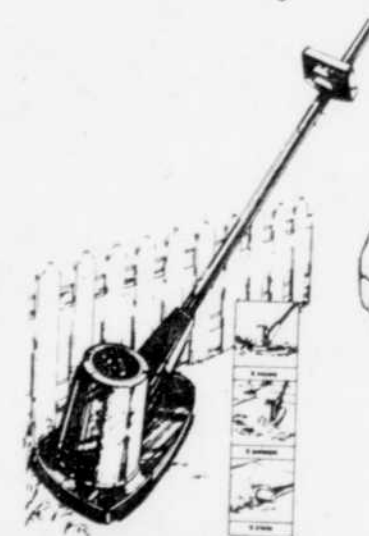
Modèle avec entraînement par chaîne, 2 vitesses avant, point mort et marche arrière. Couteaux, guidon, barre stabilisatrice, guide et roues à réglage facile. # 62 708



Rotoculteur 2 Hp

219⁹⁸

Modèle avec coupe à 20" large et 4" profond. Manche pouvant se plier pour faciliter le rangement. Roues réglables. Barre de stabilisation. # 62 926



Tronçonneuse 14" Craftsman

Rég. 219.98

Modèle avec moteur à cylindre 2.3 po. cu. Huileur automatique, manuel pour gros travaux. 10 lb, 40 oz. # 59 894

Chaîne de remplacement # 59 439

199⁹⁸

Tronçonneuse électrique 8" Craftsman

Modèle développant 3/4 Hp maximum. Huileur manuel. Chaîne non chromée. Pèse 7 lb 10 oz. # 59 404

Chaîne de remplacement # 59 449

32⁹⁸

Brouette économique

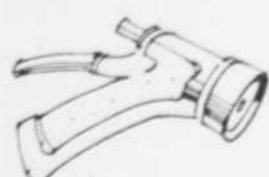
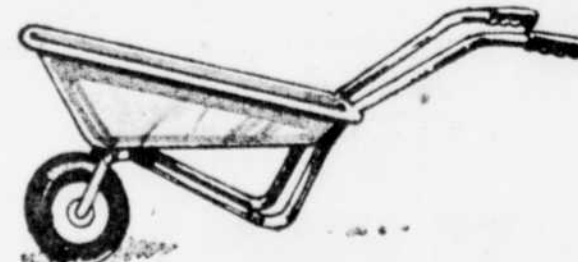
20⁹⁸

Modèle d'une capacité de 3 pi. cu. Similaire à l'illustration. # 66 955

Brouette robuste

44⁹⁸

Modèle avec caisse en acier épais de calibre 22, capacité de 4 pi. cu., semi-pneumatique, 12 x 30". # 66 956



Pistolet d'arrosage Craftsman
Rég. 11.98

9⁹⁹

50 825

Arroseur ambulant sur base en traineaux
Rég. 13.99

10⁹⁹

50 960



Tuyau arrosage Sears en vinyle renforcé

50 771, 25'. Rég. 4.69 **3⁹⁹**

50 772, 50'. Rég. 7.99 **6⁹⁹**

50 773, 75'. Rég. 11.98 **9⁹⁹**

Dévidoir mural 150'

Rég. 15.98

12³⁹

50 123



Pistolet d'arrosage
Rég. 2.19

1⁷⁹

50 802



Râteau

50 184 Rég. 7.49 **5⁹⁹**

Râteau ajustable 4 positions

50 153. Rég. 7.99 **6³⁹**

Râteau à pissenlits

50 193. Rég. 8.99 **7¹⁹**



Bêche avec manche en D Sears

50 051. Rég. 8.49 **6⁷⁹**

Fourche à bêche

50 190. Rég. 11.98 **9⁵⁹**



Binette de jardin

50 234 Rég. 5.19 **4⁰⁹**



Pelle 47" Sears

50 022 Rég. 8.49 **6⁷⁹**



Pelle 24" manche en D Sears

50 021 Rég. 8.49 **6⁷⁹**

Quincaillerie - Rayon 9